

MENS

Revue d'histoire intellectuelle et culturelle



Guy Laperrière

Les dix ans de Mens

Pierrick Labbé

*D'une société de secours mutuel
locale à une société fraternelle
nationale: la transformation
du projet social de l'Union
Saint-Joseph d'Ottawa
(1863-1905)*

Caroline-Isabelle
Caron

*«Y a jamais eu de grand
dérangement»: représentations
acadiennes de la Déportation
au xx^e siècle*

MENS

Revue d'histoire intellectuelle et culturelle

DIRECTEUR

Harold Bérubé, Université de Sherbrooke



COMITÉ DE RÉDACTION

Damien-Claude Bélanger, Université d'Ottawa (comptes rendus)

Joel Belliveau, Université Laurentienne

Michel Bock, Université d'Ottawa

Nova Doyon, Université Laval (webmestre)

Michel Ducharme, University of British Columbia

Martine-Emmanuelle Lapointe, Université de Montréal (secrétaire de rédaction)



COMITÉ CONSULTATIF

Gérard Bouchard, Université du Québec à Chicoutimi

Linda Cardinal, Université d'Ottawa

Kevin J. Christiano, University of Notre Dame

Ramsay Cook, Dictionnaire biographique du Canada

Sylvie Lacombe, Université Laval

Yvan Lamonde, Université McGill

Guy Laperrière, Université de Sherbrooke

Jocelyn Létourneau, Université Laval

Roberto Perin, York University

Allan Smith, University of British Columbia

Joseph Yvon Thériault, Université du Québec à Montréal

Maquette intérieure et mise en pages : Bellefeuille Design

Révision linguistique et lecture des épreuves : Colette Michaud, CRCCF



PARTENAIRES



uOttawa

Centre de recherche en
civilisation canadienne-française

Mens : revue d'histoire intellectuelle et culturelle est une revue semestrielle dont les numéros paraissent les printemps et automne de chaque année. Les textes publiés dans *Mens* n'engagent que leurs auteurs. Toutes les demandes de reproduction doivent être acheminées à Copibec : 514 288-1664 / 1 800 717-2022 / licences@copibec.qc.ca.

Pour tout renseignement concernant les modalités d'abonnement, se reporter à la dernière page. On peut nous joindre à l'adresse suivante :

Revue *MENS*

Centre de recherche en civilisation canadienne-française
Université d'Ottawa, Pavillon Morisset

65, rue Université, pièce 040, Ottawa (On) K1N 6N5

Téléphone : 819 821-8250, poste 66232 • Télécopieur : 819 821-7909

redaction@revuemens.ca • www.revuemens.ca

ISSN : 1492-8647

TABLE DES MATIÈRES

Présentation	5
---------------------------	---

Perspective

Les dix ans de <i>Mens</i> <i>Guy Laperrière</i>	9
---	---

Article

D'une société de secours mutuel locale à une société fraternelle nationale : la transformation du projet social de l'Union Saint-Joseph d'Ottawa (1863-1905) <i>Pierrick Labbé</i>	37
---	----

Note de recherche

« Y a jamais eu de grand dérangement » : représentations acadiennes de la Déportation au xx ^e siècle <i>Caroline-Isabelle Caron</i>	77
--	----

Répliques

À propos d'une lecture du citoyen Cook <i>Yvan Lamonde</i>	95
Réponse de Ramsay Cook à Yvan Lamonde <i>Ramsay Cook</i>	99

Comptes rendus

- Jean-François Constant et Michel Ducharme (dir.). *Liberalism and Hegemony: Debating the Canadian Liberal Revolution* (Frédéric Boily)..... 103
- R. Douglas Francis. *The Technological Imperative in Canada: An Intellectual History* (Stéphane Castonguay)..... 110
- Alan Mendelson. *Exiles from Nowhere: The Jews and the Canadian Elite* (Jean-Philippe Croteau)..... 113
- Anne Gilbert, Michel Bock et Joseph Yvon Thériault (dir.). *Entre lieux et mémoire : l'inscription de la francophonie canadienne dans la durée* (Julie Léger)..... 118
- Yvan Lamonde et Denis Saint-Jacques (dir.). *1937 : un tournant culturel* (Jonathan Livernois)..... 124
- Denise Robillard. *L'Ordre de Jacques Cartier : une société secrète pour les Canadiens français catholiques, 1926-1965* (Geneviève Richer)..... 128
- Suzanne Clavette. *Gérard Dion : artisan de la Révolution tranquille* (Jacques Rouillard)..... 132

Présentation

Avec ce numéro s'entame la onzième année de publication de la revue *Mens*. Le comité de rédaction est heureux de signaler qu'il entreprend ce nouveau chapitre non pas sous le signe de l'essoufflement, mais plutôt dans un état d'enthousiasme renouvelé. Ce souffle est alimenté par un idéal de fidélité au projet initial, mais aussi par la perspective de lancer de nouvelles initiatives et de continuer à faire évoluer la revue. Bref, un sain équilibre de renouvellement dans la continuité.

En ce qui concerne les « nouvelles initiatives », nous avons le plaisir d'annoncer qu'une page Facebook a été créée pour la revue il y a quelques mois. Ce petit forum virtuel tâchera de vous garder au courant de l'actualité historique entre nos parutions, à condition, bien sûr, que vous vous y abonniez. Merci à notre infatigable nouvelle collègue et webmestre, Nova Doyon, qui est bien déterminée à faire de *Mens* « la revue d'histoire la mieux branchée au Québec ». Le cap est bien fixé sur l'avenir.

Bien sûr, pour savoir où l'on va, il vaut mieux connaître d'où l'on vient. C'est pourquoi nous profitons de ce numéro pour publier une rétrospective sur les dix ans écoulés. Ce regard dans le rétroviseur nous est offert par un lecteur attentionné qui est aussi, de son propre aveu, un ami de la revue. L'amitié de Guy Laperrière ne rime toutefois pas avec complaisance, et son texte saura intéresser tout observateur de la discipline historique francophone d'Amérique. S'il ne prétend pas avancer « de savantes réflexions sur la substantifique moelle de l'histoire intellectuelle » d'ici, il ne livre pas moins un texte riche en points de repère, apte à orienter ou réorienter quiconque souhaite s'y retrouver dans les dédales des débats historiographiques des derniers quinze ans. Laperrière y reconstitue de façon attentionnée l'évolution des contextes intellectuel et historique afin de mieux montrer comment *Mens* a pu s'y tailler une niche « très bien campée », au point d'y devenir l'un des principaux véhicules et représentants de l'histoire

intellectuelle et culturelle. En cours de route sont revisités, entre autres thèmes, les relations entre l'histoire culturelle et l'histoire sociale, les débats historiographiques sur la génération « révisionniste / moderniste », les sensibilités de la génération émergente d'historiens et les intenses débats ayant eu cours autour de la personne de Lionel Groulx entre 2003 et 2005. Bref, il semble que faire le point sur la vie de *Mens* serait aussi un bon prétexte pour revisiter quinze ans de discussions historiennes au Québec et au Canada français.

Les textes qui paraissent dans ce numéro incarnent bien l'esprit de *Mens* tel que décrit dans la rétrospective de Laperrière. « D'une société de secours mutuel locale à une société fraternelle nationale : la transformation du projet social de l'Union Saint-Joseph d'Ottawa (1863-1905) », article signé par Pierrick Labbé, constitue, en effet, un bon exemple des résultats que peut procurer une approche culturelle à l'histoire. Le texte nous informe bel et bien sur les discours dominants – nationaux et religieux – qui agissaient sur le Canada français au tournant du xx^e siècle. Voilà un apport que tous sont prêts à reconnaître à l'histoire culturelle. Il reconstitue aussi, voire surtout, certains pans de la vision du monde des classes populaires de l'époque, décrit le rapport de ces dernières avec le discours des élites, puis contribue à expliquer comment le savoir administratif des élites a contribué à marginaliser les institutions réellement populaires, avec des conséquences idéologiques importantes.

De façon analogue, la note de recherche de Caroline-Isabelle Caron met en relief l'idéologie nationale acadienne dominante, d'une part, et les représentations populaires du « Grand Dérangement » de 1755, de l'autre, ces dernières étant reconstituées à partir de textes généalogiques et de publications émanant de commémorations locales. Ces deux textes illustrent bien ce que l'équipe de *Mens* a toujours affirmé : les approches intellectuelles et culturelles, loin de constituer un ghetto ou un intérêt particulier, peuvent jeter une lumière particulière sur *toutes* les dimensions de l'histoire, du politique au social en passant par l'économique. Le genre n'est, de nature, ni de gauche ni de droite, ni nostalgique ni iconoclaste, ni national ni local. Les

réponses qu'il apporte dépendent des questions qu'on lui soumet. *Mens* demeure déterminé à servir de véhicule privilégié pour toutes ces questions. Bonne lecture.

*Joel Belliveau
Sudbury*



DOMAINES DE RECHERCHE: Rapports espace-économie-société | Populations, âges de la vie et transmission | Cultures religieuses | L'institution | Réseaux et mouvements sociaux

ciéq Centre
interuniversitaire
d'études québécoises

Un lieu de formation,
d'échanges intellectuels
et d'interdisciplinarité
www.cieq.ca



Atlas historique du Québec
Une collection novatrice, scientifique,
éducative et culturelle, destinée à la
fois aux spécialistes et au grand public.

Présent à l'Université du Québec à Trois-Rivières et à l'Université Laval,
le CIEQ est un regroupement stratégique reconnu par le FQRSC.



UQTR
Université du Québec à Trois-Rivières

Perspective

Les dix ans de *Mens*

Guy Laperrière
Département d'histoire
Université de Sherbrooke

L'équipe de *Mens* m'a demandé de rédiger un bilan des dix ans de la revue et du champ de l'histoire intellectuelle. Je me suis aussitôt récusé : ce n'est pas là mon domaine, et d'autres sont bien plus qualifiés que moi pour mener à bien cette entreprise. J'eus beau dire, on revint à la charge. Et j'ai accepté, parce que je suis la revue avec intérêt depuis le début, que l'équipe est dynamique et que le défi mérite d'être relevé. Mais plutôt qu'à de savantes réflexions sur la substantifique moelle de l'histoire intellectuelle, je convie le lecteur à un parcours rétrospectif des dix premières années de la revue, de 2000 à 2010. Je me permettrai de prendre un ton personnel : on aura là les impressions d'un lecteur attentionné.

Le premier souvenir que je garde de l'apparition de la revue *Mens* est double. Me revient en mémoire l'image de deux ou trois étudiants zélés, assis à une misérable table du congrès de l'Institut d'histoire de l'Amérique française, en octobre 2000, et qui vendaient le premier numéro d'une revue, bien chétive dans son petit format et ses quatre-vingts pages à la typographie trop serrée. Le numéro se vendait 10 \$; l'abonnement, 15 \$. Et longtemps après le départ des exposants de livres, le samedi midi, nos dévoués zélateurs continuèrent à discuter avec qui voulait bien les entendre. On voyait que c'étaient des étudiants d'histoire passionnés. Quel avenir allait connaître cette petite

revue d'étudiants ? Rares sont ceux qui, alors, auraient misé sur sa pérennité.

Mon deuxième souvenir tient à mes hautes fonctions : j'étais alors président de l'Institut d'histoire de l'Amérique française, dont je devais manifestement défendre les intérêts, en premier lieu ceux de la docte *Revue d'histoire de l'Amérique française* (RHAF). Or, n'y avait-il pas injure, sinon attentat, à donner à cette nouvelle *Revue d'histoire intellectuelle de l'Amérique française* le sigle de RHIAF, lequel se confond à vue d'œil avec celui de RHAF ? Je me fendis alors d'une belle lettre et reçus réponse, dans le style de la fable *Le loup et l'agneau*, que d'aucune façon on ne voulait troubler le cours de cette noble revue et qu'on s'empresserait, à la première occasion, de modifier ce sigle qui pouvait être source de confusion. Comme de fait, le sigle de l'adresse internet se transforma en «revuemens», et la direction de la RHAF put retrouver le sommeil.

Je lus ce premier numéro pour m'apercevoir que c'était l'œuvre d'étudiants de maîtrise de Pierre Trépanier, de l'Université de Montréal. Lionel Groulx était à l'honneur, comme il se doit, le premier article reprenant le mémoire de Damien-Claude Bélanger sur la franco-américanie. Il y avait aussi un article d'un autre membre de l'équipe, Dominique Foisy-Geoffroy, sur Esdras Minville : c'étaient aussi des éléments de son mémoire de maîtrise. Un troisième article traitait de Pierre Elliott Trudeau, toujours par une candidate à la maîtrise. Le ton était donné. Le mois suivant, Louis Cornellier publiait dans sa chronique du *Devoir*¹ un compte rendu favorable de cette dernière-née de nos revues d'histoire.

Le contexte de fin de siècle

Dans quel contexte apparaissait cette nouvelle revue ? C'était la période de l'après-référendum (de 1995), et la scène intellectuelle en histoire était en effervescence. L'événement, c'était le livre de Ronald

¹ Louis Cornellier, « De jeunes historiens des idées », *Le Devoir*, 18-19 novembre 2000, p. D18.

Rudin, *Making History in Twentieth-Century Quebec*² (1997), ouvrage traduit dès l'année suivante avec un titre raccourci : *Faire de l'histoire au Québec*. La traduction du titre en français laissait échapper la thèse de l'auteur, le mot *making* ayant plutôt ici le sens de « fabriquer » l'histoire. On se souvient, en gros, que cet ouvrage venait réhabiliter Lionel Groulx et critiquer la génération de l'école qu'on appela d'abord révisionniste, puis, d'un terme plus approprié, moderniste, qui avait laissé dans l'ombre plusieurs traits importants de l'histoire du Québec. Et les répliques de fuser de toutes parts, notamment dans le *Bulletin d'histoire politique*, dont l'une des vocations était de provoquer et d'animer les débats.

Le monde des revues d'histoire

On aurait pu croire que la revue *Mens* venait prendre la succession des *Cahiers d'histoire du Québec au xx^e siècle*, revue semestrielle, elle aussi, née en 1994 et qui n'en finissait plus d'agoniser lorsqu'elle publia son dixième et dernier numéro en janvier 2000, sur André Laurendeau – le numéro précédent avait paru en 1998. Lancée par le père Benoît Lacroix, qui avait amassé les fonds de départ et qui portait le titre de directeur, cette revue, de bonne tenue, était, en fait, l'œuvre de son rédacteur en chef, Stéphane Stapinsky, lui-même apparenté à Groulx et œuvrant au Centre de recherche Lionel-Groulx, lequel se débattait, comme toujours, dans les problèmes de manque de fonds et publiait la revue. La logistique était assez lourde, et on peut penser que cette revue a disparu par manque d'argent. C'est d'ailleurs ce qu'affirment les deux principaux responsables dans la présentation du dernier numéro, soulignant, par ailleurs, l'apparition, en 1998, de deux nouvelles revues, *Argument* et *Globe*.

Il suffit cependant de jeter un coup d'œil sur *Les Cahiers* et sur *Mens* pour s'apercevoir que les personnes actives dans l'une et l'autre

² Ronald Rudin, *Making History in Twentieth-Century Quebec*, Toronto, University of Toronto Press, 1997 ; *Faire de l'histoire au Québec*, trad. Pierre R. Desrosiers, Sillery, Septentrion, 1998.

revue ne sont pas du tout les mêmes. Donc, succession dans le temps, mais aucune filiation. Par contre, *Les Cahiers* ont pu contribuer à effectuer une trouée dans le monde des revues dans laquelle *Mens* allait s'avancer. En 2003, Stéphane Kelly les présente ainsi : « Cette revue a joué un rôle important durant cette décennie en contestant l'hégémonie des revues académiques sur la réflexion historique, notamment en revalorisant l'histoire culturelle, l'histoire intellectuelle et l'histoire religieuse³. »

Peut-on continuer à brosser le tableau des principales revues d'histoire au Québec en cette fin de siècle ? Au sommet du firmament trône la reine de nos revues d'histoire, la *Revue d'histoire de l'Amérique française*, dirigée de main de maître de 1996 à 2000 par Fernande Roy, qui la quitta en lui léguant une nouvelle maquette et une nouvelle mise en page. En 1997, pour son cinquantenaire, la revue a publié, sous la responsabilité de Jacques Rouillard, un numéro spécial sur « Les pratiques de l'histoire de l'Amérique française depuis 50 ans », duquel je retiens, à côté d'un stimulant article de Gérard Bouchard sur « L'histoire sociale au Québec », le bilan d'Yvan Lamonde sur « L'histoire culturelle comme domaine historiographique au Québec », un solide article qui fait bien le tour de la question et permet de situer l'histoire intellectuelle. J'y reviens dans un instant.

Parmi les autres revues d'importance, signalons la *Canadian Historical Review*, qui a pris, avec une nouvelle couverture toute rouge, un nouvel élan lors de sa 75^e année, en 1995. Un membre du Québec siège au comité de rédaction : ce fut Jean-Marie Fecteau de 1995 à 1998, puis Peter Gossage, qui fut aussi codirecteur de 2000 à 2003. L'année 2003, surtout, vit paraître trois ou quatre articles sur le Québec. Parmi les autres revues d'histoire générale, on peut citer *Histoire sociale*, la *Revue de la Société historique du Canada* et *Les Cahiers des Dix*. Pierre Trépanier et Yvan Lamonde sont de la Société des Dix depuis 1988 et 2000 respectivement.

³ Stéphane Kelly, *Les idées mènent le Québec : essais sur une sensibilité historique*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 2003, p. 1.

Mens prend évidemment rang parmi les revues d'histoire thématiques, qui se sont multipliées depuis 1970. Sans vouloir être exhaustif, citons *Recherches amérindiennes au Québec* (1971), *Revue d'histoire urbaine* (1972) – plusieurs d'entre elles ont un titre bilingue, nous ne citons ici que le français –, *Labour / Le travail* (1976) – je fais ici exception, car cette revue ne publie en pratique qu'en anglais –, *Bulletin canadien d'histoire de la médecine* (1984), *Revue d'histoire de l'éducation* (1989), une revue authentiquement bilingue, celle-là, *Études d'histoire religieuse*, nouveau titre (1990) d'une revue plus ancienne, qui fait peau neuve à ce moment-là. Or, il est frappant de constater que l'apparition de chacune de ces revues marque l'entrée en force de la sous-discipline correspondante dans le champ historique. Avec *Mens*, la plus récente de ces revues – je n'en connais pas d'autre depuis – c'est l'histoire intellectuelle qui prend sa place dans l'histoire du Québec.

Il faut faire une place à part au *Bulletin d'histoire politique* (1992), qui a entrepris de donner un autre ton à une revue savante d'histoire, un ton moins savant, justement, plus engagé, avec des articles courts, sur des thèmes faisant l'objet de débats dans l'actualité, des numéros thématiques, des chroniques régulières, un format plus convivial. La revue veut redonner place à des pans de l'histoire plutôt délaissés, notamment l'histoire politique, l'histoire militaire, l'histoire ouvrière. Elle est l'œuvre d'une équipe de l'Université du Québec à Montréal, traditionnellement plus engagée, moins haut de gamme que les nobles universités McGill ou de Montréal, perchées sur la montagne. Ce ne sera certes pas le modèle de *Mens*, mais le fait que le *Bulletin* guerrioie dans le monde des idées et lance des débats rend plus pertinente une revue d'histoire intellectuelle comme *Mens*.

On pourrait aussi citer d'autres initiatives qui aident à mieux comprendre le contexte des revues d'histoire à cette période précise. *Cap-aux-Diamants*, un magazine trimestriel de vulgarisation de l'histoire, est apparu en 1985 à Québec, œuvre de diplômés d'histoire de l'Université Laval. La revue *Globe*, de l'Université McGill, renaît en 1998, se décrivant comme une « revue internationale d'études

québécoises » rattachée au programme d'études sur le Québec de l'Université McGill. Enfin, les étudiants du Département d'histoire de l'Université de Montréal ont lancé en 1981 des *Cahiers d'histoire*, qui ont beaucoup évolué avec le temps. Une recherche sommaire dans les numéros entourant l'apparition de *Mens* m'a permis d'y retrouver un article de Michel Ducharme en 1998 et un autre de Dominique Foisy-Geoffroy en 2000, tous deux portant sur leur sujet de maîtrise (Lord Durham, Esdras Minville). On le voit : les initiateurs de *Mens* ne parlent pas sans raison, dans le premier paragraphe de la présentation du premier numéro, du « nombre important de revues d'histoire déjà en circulation ». Cela ne les a pas empêchés de très bien camper leur niche dans le paysage.

Le paysage de l'histoire intellectuelle au Québec

L'histoire intellectuelle connaît alors une certaine vogue au Québec. Depuis la fin des années 1980 et le début des années 1990, l'histoire culturelle a pris le relais de l'histoire sociale comme principal vecteur de la discipline historique. De même qu'entre 1965 et 1985, tout était histoire sociale, à partir de 1990, tout devient histoire culturelle : l'histoire de l'éducation, l'histoire religieuse, l'histoire du livre et de l'imprimé, l'histoire littéraire, l'histoire de l'art et, à combien plus forte raison, l'histoire intellectuelle et l'histoire des idées.

C'est le moment de revenir à la synthèse très complète qu'en a faite son principal initiateur au Québec, Yvan Lamonde, dans le numéro de la *RHAF* de 1997 que nous mentionnions à l'instant. Il y distingue trois phases de la recherche. La première, dans les années 1960, est celle de l'étude des influences culturelles de la France sur le Québec : on pense à l'ultramontanisme ou au libéralisme. Très voisins, viennent ensuite les travaux sur ces mêmes courants de pensée au Québec même, au *xix^e* siècle surtout : ce fut la grande mode de l'histoire des idéologies, au début des années 1970. Enfin, on étudie différentes formes ou différents canaux par lesquels s'exprime la culture : le collège classique (Claude Galarneau), l'imprimé, les

bibliothèques, la librairie, les associations (Yvan Lamonde), la presse (Jean de Bonville). Parmi les questions débattues, Lamonde ne manque pas de signaler son refrain favori : la permanence d'une tradition libérale anticléricale au Québec, dont deux de ses ouvrages parus presque simultanément donnent tout à fait le ton : sa grande biographie de Louis-Antoine Dessaulles (Fides, 1994), son héros par excellence – dont le sous-titre dit bien l'ambition : *un seigneur libéral et anticléricale* –, et le collectif qu'il a dirigé sur les *Combats libéraux au tournant du XX^e siècle* (Fides, 1995), où défilent tour à tour les vaillants résistants à l'emprise de la censure cléricale, de Wilfrid Laurier à Laurent-Olivier David, de la loge L'Émancipation au *Pays* de Godfroy Langlois ou à *L'Autorité* de Gaston Maillet. Il appelle de ses vœux des travaux plus poussés sur l'histoire intellectuelle de l'entre-deux-guerres, où les débats enflammés – on pense à l'antisémitisme – ont fait rage sans que toujours la recherche sereine soit au rendez-vous.

Citons, en terminant, une caractérisation un peu restrictive que fait Lamonde de l'histoire intellectuelle. Après avoir affirmé péremptoirement que « l'histoire intellectuelle ne pouvait être qu'une province d'une histoire culturelle plus générale parce que plus englobante socialement », il poursuit : « Alors que l'histoire culturelle englobe tous les groupes sociaux et toutes leurs formes d'expression ou de langages – autant l'écrit, l'éloquence, l'oralité de la culture populaire, la gestuelle, la culture matérielle –, l'histoire intellectuelle privilégie l'écrit et une certaine expression verbale⁴. »

La même année, en mars 1997, se tenait à l'Université du Québec à Trois-Rivières, organisé par Manon Brunet et Pierre Lanthier, un colloque dont les actes allaient être publiés en 2000 sous le même titre, *L'inscription sociale de l'intellectuel* (Les Presses de l'Université Laval, L'Harmattan, 2000). Il y avait là une vingtaine de chercheurs de pays et d'horizons fort divers. Je relève quelques communications,

⁴ Yvan Lamonde, « L'histoire culturelle comme domaine historiographique au Québec », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 51, n° 2 (automne 1997), p. 288.

qui donnent bien l'atmosphère qui vit naître *Mens* : Michel Trebitsch (CNRS, Paris), sur les intellectuels et l'idée européenne dans l'entre-deux-guerres ; Yvan Lamonde, sur les intellectuels au Québec entre 1900 et 1930 ; Catherine Pomeyrols, sur les milieux de formation des intellectuels de l'entre-deux-guerres ; Fernande Roy, sur les journalistes canadiens-français du xx^e siècle, qu'elle souhaitait d'emblée ranger parmi les intellectuels. La revue *Mens* arrivait donc au bon moment.

Les premiers numéros : l'investissement d'un champ

De 2000 à 2002, dans ses cinq premiers numéros, la revue cherche sa voie. Non que l'équipe ne sache où elle va, bien au contraire. Mais les auteurs, les lecteurs, doivent s'habituer à cette nouvelle revue. L'équipe elle-même se solidifie, autour d'un noyau central. Les types d'articles, plus variés au début, avec des perspectives plus libres, des prises de position sur des sujets d'actualité, se resserrent, et la revue trouve progressivement son créneau. On peut dire qu'à partir de 2003, elle a vraiment pris son erre d'aller.

Des cinq membres du premier comité de direction, trois en constitueront le noyau et ont tenu le fort pendant les dix premières années : Yves Bégin, Damien-Claude Bélanger et Dominique Foisys-Geoffroy. À partir de 2002, trois autres membres se joignent à l'équipe, qui resteront en poste jusqu'à 2009 : ce sera là le comité de rédaction qui donnera à la revue son visage de ces années. Il s'agit de Xavier Gélinas, disciple le plus achevé de Pierre Trépanier, avec sa thèse sur *La droite intellectuelle québécoise et la Révolution tranquille, 1956-1966*, dirigée par Ramsay Cook à l'Université York, soutenue en 2001 et publiée aux Presses de l'Université Laval en 2007 ; Michel Bock, qui venait de déposer sa thèse sur *Les minorités françaises dans la pensée de Lionel Groulx*, qui sera publiée chez Hurtubise HMH en 2004 ; et Michel Ducharme, alors doctorant à l'Université McGill, dont la thèse vient de paraître sous le titre *Le concept de liberté au Canada à l'époque des révolutions atlantiques, 1776-1838* (McGill-Queen's

University Press, 2010). Ces six membres du comité de rédaction montrent bien l'une des principales caractéristiques de la revue, sinon de l'histoire intellectuelle elle-même : elle est entièrement masculine.

Partis de l'Université de Montréal avec leur maîtrise, les initiateurs de *Mens* se dirigent vers leur doctorat surtout dans deux directions : l'Université McGill (Bélanger, Ducharme) et l'Université Laval (Bégin, Foisy-Geoffroy). À McGill, autour de l'Institut d'études canadiennes, Bélanger et Ducharme organisent, en mars 2003, avec Sophie Coupal, un symposium bilingue : « Nouvelles orientations en histoire intellectuelle du Canada ». Les actes de ce symposium seront publiés l'année suivante aux Presses de l'Université Laval, sous le titre *Les idées en mouvement : perspectives en histoire intellectuelle et culturelle du Canada*, dans une collection dirigée par Yvan Lamonde. Les jeunes organisateurs ont fait un grand effort pour faire dialoguer les spécialistes de ce champ, tant au Québec qu'au Canada anglais. C'est ainsi qu'à côté des Jocelyn Létourneau, Pierre Trépanier ou Yvan Lamonde, on retrouvait les Ramsay Cook, A. B. McKillop ou Cecilia Morgan. Ce colloque était une première manifestation de cette année 2003, qui allait constituer un sommet dans l'histoire intellectuelle.

Quant à l'Université Laval, son Département d'histoire, et en particulier la Chaire de recherche du Canada en histoire et économie politique du Québec contemporain de Jocelyn Létourneau, de même que ses presses, allaient jouer un rôle déterminant dans l'évolution de la revue. À partir de 2002, cette dernière est publiée avec l'appui technique des Presses de l'Université Laval et des subventions et divers services du Département et de la Chaire. Elle a désormais trouvé son créneau : les articles sont évalués par des lecteurs externes, et son activité veut se déployer « d'abord et avant tout dans le champ de l'histoire érudite⁵ », à partir le plus souvent de recherches universitaires. Ce qui n'exclut pas d'intéresser un public cultivé, « soucieux d'enrichir

⁵ Dominique Foisy-Geoffroy (Pour l'équipe de *Mens*), « Présentation », *Mens : revue d'histoire intellectuelle de l'Amérique française*, vol. II, n° 2 (printemps 2002), p. 149.

[sa] compréhension du monde⁶ ». Comme toujours dans leurs présentations, les responsables sont enthousiastes et de bonne humeur : « Bref, les choses vont bon train [...] »⁷

Un état des lieux français : *L'histoire des intellectuels aujourd'hui*

En mars 2003 était publié aux Presses universitaires de France un collectif sous la direction de Michel Leymarie et Jean-François Sirinelli, ouvrage issu d'un colloque tenu les 16 et 17 octobre 2001 visant à faire le point sur *L'histoire des intellectuels aujourd'hui*. Les séances étaient présidées par cinq « autorités » ; outre les deux déjà nommés, s'ajoutaient Christophe Charle, Pascal Ory et Jean-Yves Mollier, tous des hommes encore – notons-le au passage –, et tous (sauf Leymarie) d'une même génération, nés entre 1948 et 1951, de même d'ailleurs que François Dosse, l'un des intervenants principaux. Outre l'objectif principal de produire un état des lieux, l'un des buts du colloque était de passer la main à la génération suivante, appelée à faire les présentations.

Après avoir fait remarquer que l'histoire intellectuelle se situe « à la croisée des histoires politique et socioculturelle », le collectif s'ouvre sur une tournée de l'historiographie dans plusieurs pays, sur le thème « Comment fait-on l'histoire intellectuelle à l'étranger ? ». Sont passés en revue l'Italie, l'Allemagne, l'Angleterre, l'Espagne, l'Argentine et, heureuse surprise, le Québec, avec une présentation substantielle de Catherine Pomeyrols, « Comment fait-on l'histoire des intellectuels au Québec ? ». Elle y aborde le paradigme de la modernité, fait une revue de l'histoire culturelle (la littérature, la presse, l'article de Lamonde de 1997) ; elle passe ensuite à l'interprétation de la Révolution tranquille, dont l'article et l'ouvrage de Rudin, pour terminer par les liens avec la France. Plus loin sont présentés des travaux faisant état des recherches en Belgique et en

⁶ *Ibid.*, p. 150.

⁷ *Ibid.*

Suisse, et la dernière section fournit l'occasion de « regards croisés » entre ces différents pays, auxquels on ajoutera les États-Unis.

La deuxième partie, pour sa part, traite de l'apport des disciplines voisines : édition (Mollier), histoire littéraire, sociologie, médias. Retenons en particulier un bon article de François Dosse, qui fait le point sur l'histoire des idées – on peut penser ici à la philosophie –, toujours un peu suspecte en France. Cet article s'intitule d'ailleurs « De l'histoire des idées à l'histoire intellectuelle » et appelle à la barre des auteurs comme (parmi d'autres) Michel Foucault ou Michel de Certeau, Jean Touchard, Paul Ricœur, Robert Darnton ou Roger Chartier, Jean-François Sirinelli ou Michel Trebitsch, sans oublier François Dosse lui-même. Sa conclusion ? « Un vaste chantier d'investigation s'ouvre à de nouvelles convergences entre l'histoire de la pensée et l'histoire tout court⁸. »

Un sommet pour l'histoire intellectuelle : l'année 2003

Le symposium de McGill était un exercice bien sage au regard des éruptions volcaniques qui allaient marquer l'histoire intellectuelle au Québec durant l'année 2003. L'année avait débuté avec la publication d'un collectif dirigé par Stéphane Kelly, fruit d'un autre colloque organisé à l'Université McGill par le programme d'études sur le Québec en mars 2000, sur « la mutation de la sensibilité historique », publié sous le titre *Les idées mènent le Québec : essais sur une sensibilité historique* (Les Presses de l'Université Laval, 2003). Sous la plume de Thierry Nootens⁹, le *Bulletin d'histoire politique* le descendit en flammes, le présentant comme une charge passéiste. Dans *Mens* (automne 2003 également), Joseph Yvon Thériault y vit « un recueil d'histoire

⁸ François Dosse, « De l'histoire des idées à l'histoire intellectuelle », dans Michel Leymarie et Jean-François Sirinelli (dir.), *L'histoire des intellectuels aujourd'hui*, Paris, Presses universitaires de France, 2003, p. 181.

⁹ Thierry Nootens, « “Les idées mènent le Québec ?” Sur une nouvelle “sensibilité historique” et ses apories », *Bulletin d'histoire politique*, vol. 12, n° 1 (automne 2003), p. 161-169, avec la collaboration de Jean-Marie Fecteau.

des idées qui arrive à point¹⁰ ». La nouvelle sensibilité, expliquait-il, cherche à faire « une lecture du Québec plus sympathique au passé [...], pour contrer la désinvolture des modernistes contre la tradition¹¹ ». Éric Bédard, Xavier Gélinas, E.-Martin Meunier et Jean-Philippe Warren comptaient parmi les auteurs du recueil qui illustraient le mieux ces « dialogues avec la tradition ».

Au même moment, issu lui aussi d'un séminaire tenu en 2001, paraît, en 2003, un collectif dirigé par Marie Christine Weidmann Koop, *Le Québec aujourd'hui : identité, société et culture* (Les Presses de l'Université Laval), qui s'ouvre sur un article d'Éric Bédard, « Modernité et histoire des idées au Québec : une perspective historiographique ». L'auteur y fait état d'« une nouvelle sensibilité », dont l'essai d'E.-Martin Meunier et Jean-Philippe Warren *Sortir de la « Grande Noirceur » : l'horizon « personnaliste » de la Révolution tranquille* (Septentrion, 2002) apparaît comme la meilleure illustration.

Par un alignement des astres dont il faudrait chercher l'origine, toute une série d'études sur Lionel Groulx paraissent en 2003. *Mens* y fera écho dès son numéro du printemps 2004, alors que Pierre Trépanier publie une note critique de 35 pages sur « la luxuriance des études groulxiennes ». Il y présente, notamment, l'ouvrage de Marie-Pier Luneau, *Lionel Groulx : le mythe du berger* (Leméac, 2003), une fine analyse des stratégies d'auteur de Groulx à partir de sa correspondance ; celui de Frédéric Boily, *La pensée nationaliste de Lionel Groulx* (Septentrion, 2003), définie comme un « nationalisme organiciste », livre que Trépanier trouve « intelligent et serein¹² », par contraste, de toute évidence, avec le livre qu'il analyse ensuite, *Les deux chanoines* (Boréal, 2003) de Gérard Bouchard, qu'il critique

¹⁰ Joseph Yvon Thériault, « *Les idées mènent le Québec*, sous la direction de Stéphane Kelly », *Mens : revue d'histoire intellectuelle de l'Amérique française*, vol. IV, n° 1 (automne 2003), p. 102.

¹¹ *Ibid.*, p. 99.

¹² Pierre Trépanier, « Le renard ayant la queue coupée ou La luxuriance des études groulxiennes (1999-2003) », *Mens : revue d'histoire intellectuelle de l'Amérique française*, vol. IV, n° 2 (printemps 2004), p. 286.

vertement, non sans y avoir trouvé cependant « du bon or, pur et massif¹³ ». Il a été ébloui par la thèse de Norman F. Cornett, sur le rôle de la religion dans la pensée nationaliste de Groulx (McGill, 2002), thèse qui n'a cependant pas été publiée. Ce même numéro contient une appréciation de ce même ouvrage de Gérard Bouchard par Ramsay Cook, qui appelait de ses vœux une biographie documentée de Groulx, qui lui apparaissait comme « une nécessité fondamentale¹⁴ » et qu'on espère toujours.

Les deux chanoines n'avait pas fini de faire couler de l'encre. Fernande Roy, dans *Études d'histoire religieuse* (2005) n'en laisse pas pierre sur pierre. C'est peut-être Michel Bock, dans *Histoire sociale* (novembre 2004), qui tire la conclusion la plus pondérée : « Il faut donc se demander si certaines des contradictions que trouve l'auteur dans la pensée de Groulx n'auraient pas été tempérées s'il les avait replacées plus clairement à l'intérieur du contexte intellectuel dans lequel a évolué le chanoine¹⁵. »

Saisissant la balle au bond, le Centre de recherche Lionel-Groulx et son directeur général Robert Boily décidèrent de tenir, le 8 novembre 2003, un colloque, dont les actes furent publiés en 2005, sur *Un héritage controversé : nouvelles lectures de Lionel Groulx* (VLB éditeur). Les auteurs précités vinrent y présenter leur livre, et la journée se termina par une analyse des *Deux chanoines* par Pierre Trépanier, d'un ton que je trouvai, pour ma part, peu amène. Le livre reproduit les échanges entre Bouchard et Trépanier, que pimente une intervention de Fernande Roy qui tente de ramener les échanges sur le terrain des idées. On trouve, à la fin de l'ouvrage, la liste des participants à ce colloque : inutile de dire que l'équipe de *Mens* y était en force.

¹³ *Ibid.*, p. 293.

¹⁴ Ramsay Cook, « Le chanoine Lionel Groulx : un "agent double" ? », *Mens : revue d'histoire intellectuelle de l'Amérique française*, vol. IV, n° 2 (printemps 2004), p. 318.

¹⁵ Michel Bock, [Compte rendu de *Deux Chanoines*], *Histoire sociale = Social History*, vol. 37, n° 74 (novembre 2004), p. 271.

Dix ans d'auteurs et d'articles

Il est temps de nous pencher sur ce qui a constitué le cœur de la revue pendant ces dix années : les auteurs et leurs articles. La liste des auteurs nous a permis d'en recenser 62, soit une moyenne de trois par numéro (nous analysons ici les vingt premiers numéros). La première chose qui frappe, c'est que pratiquement aucun auteur ne revient deux fois : il y a donc grande variété à ce chapitre. On y trouve – c'est la distinction la plus facile à faire – 43 hommes et 18 femmes : la prépondérance du masculin demeure. La seule qui a publié deux articles est Louise Vigneault, une historienne de l'art, qui a écrit sur Zacharie Vincent (printemps 2006) et Paul-Émile Borduas (automne 2009).

La très grande majorité des auteurs vient du monde universitaire. Nous les avons répartis entre professeurs, doctorants et mémorants. L'équilibre est assez impressionnant : 23, 19 et 17 respectivement. Un mouvement se dessine au fil des ans : de 2000 à 2002, le plus grand nombre se trouve du côté des maîtrises (8 sur 17), de 2003 à 2005, du côté des doctorats (10 sur 17) et de 2005 à 2007, du côté des professeurs (9 sur 13). Le même mouvement se dessine, à plus petite échelle, de 2008 à 2010 : on passe de trois mémorants et deux doctorants (2008) à six professeurs (2009-2010).

La discipline historique tient le haut du pavé : la moitié des auteurs (32) sont rattachés à un département d'histoire ou sont manifestement historiens. Suivent les études littéraires, qui regroupent 10 auteurs. Plusieurs autres disciplines se partagent le reste du gâteau : sociologie, science politique, histoire de l'art, sciences religieuses. Tous les auteurs, sauf un, peuvent être rattachés au Québec ou au Canada, l'exception étant Olivier Dard, de l'Université Paul Verlaine de Metz, qui a publié, à l'automne 2007, un article substantiel (60 pages) et extrêmement fouillé sur le maurrassisme et ses influences ou transferts culturels et politiques vers le Canada français.

La présence du Canada anglais ou du Canada français hors Québec est relativement forte : on peut y rattacher 22 auteurs, soit

le tiers du corpus, dont le plus grand nombre se trouve à l'Université d'Ottawa (Département d'histoire ou Centre de recherche en civilisation canadienne-française), soit une dizaine, et les autres à l'Université Laurentienne ou à York, pour les francophones, et surtout à l'Université de la Colombie-Britannique ou à Queen's, pour les universités anglaises, l'influence de Michel Ducharme me paraissant ici évidente (je n'ai pas compté chez les anglophones les francophones rattachés à McGill ou à Concordia). On prendra d'ailleurs mes données avec quelques pincettes, car on se rend bien compte qu'il n'est pas facile de catégoriser chacun des auteurs, à moins de les connaître personnellement.

Tournons-nous maintenant vers les articles. On est d'abord frappé – mais c'est sans doute un peu normal en histoire intellectuelle – par le grand nombre d'articles qui traitent d'un auteur ou d'un personnage : il y en a 24 sur 56, une fois qu'on a exclu les six articles publiés sous la rubrique « Perspectives ». L'entre-deux-guerres se taille la part du lion, avec le tiers de ces articles, où les membres du clergé sont les plus nombreux : Lionel Groulx, Joseph-Papin Archambault, Louis Lachance, François Hertel et Alfred Baudrillart voisinent avec Esdras Minville, Harry Bernard et Hector de Saint-Denis Garneau. Pour la période qui précède, on peut citer six articles : Fleury Mesplet et Valentin Jautard, Zacharie Vincent, Alexis de Tocqueville, Edmond de Nevers, Jules Helbronner, M^{gr} Bruchési et Albert Laurendeau. Et pour la période qui suit, outre Borduas, *Mens* nous a présenté des articles sur des hommes politiques (Pierre Elliott Trudeau, Claude Ryan, Roy McMurtry, auxquels on peut ajouter Raoul Roy) et des essayistes (Jacques Grand'Maison, Gilles Leclerc, Pierre Vadeboncoeur, et un débat entre Jean Larose et Jacques Pelletier). Des figures à peu près toutes assez bien connues, d'où l'intérêt du lecteur à en apprendre davantage à leur sujet.

Nous avons tenté de classer les 32 autres articles géographiquement et chronologiquement. Du point de vue de l'espace, ils traitent tous du Québec ou du Canada français, quoique souvent en relation avec d'autres espaces (France, Europe, Irlande, Allemagne, Belgique,

Afrique du Sud). Le Canada français et l'Acadie s'y taillent une place respectable : six articles peuvent s'y rattacher. Quatorze des 32 articles se situent exclusivement au Québec. L'insistance sur le Canada français représente un choix de la revue. Deux membres du comité de rédaction, Damien-Claude Bélanger et Michel Bock, s'intéressent directement à cette question et sont tous deux à l'Université d'Ottawa, où se trouve le siège de la revue depuis 2009. En 2005, *Mens* consacrait un numéro à l'Ontario français et, dans sa présentation, Dominique Foisy-Geoffroy insistait sur la dimension canadienne-française de la revue, dont les mots « de l'Amérique française » dans le sous-titre se faisaient alors l'écho.

Un numéro vient peser assez lourdement sur nos classements : c'est le numéro thématique, beaucoup plus gros que les autres (8 articles, 310 pages, sans inclure les comptes rendus), du printemps 2005 sur l'histoire du livre et de l'imprimé. Un regard sur cet ensemble donne l'impression qu'il aurait mieux valu le publier comme livre : il en a l'unité et la taille. Et il me semble que ces articles font un peu bande à part dans l'ensemble des 56 articles de la revue, du fait qu'ils sont issus des travaux d'une chaire de recherche du Canada. Un genre d'initiative à éviter à l'avenir, à mon avis, pour conserver à la revue sa visée première et son caractère régulier, tant pour la taille que pour le contenu.

Quand on regarde la période couverte par nos 32 articles restants, quatre précèdent le XIX^e siècle, dont trois proviennent justement de ce numéro sur l'histoire du livre. Le XIX^e siècle n'en contient guère plus : nous en avons relevé cinq, auxquels on peut en ajouter deux qui couvrent à la fois le XIX^e et le XX^e siècle. Le premier XX^e siècle (1900-1950) arrive avec le gros lot : 13 articles, tandis qu'on en trouve 8 pour la deuxième moitié du siècle. Si on résume cette analyse, il est clair que le Québec du premier XX^e siècle est le sujet de prédilection de la revue *Mens* pendant ses dix premières années.

Tenter de classer ces articles par thèmes est un peu plus risqué. Mais qui ne risque rien n'a rien ! Naturellement, nous avons d'abord les huit articles analysant certains aspects de l'histoire du livre et de

l'imprimé, auxquels on peut joindre un mémoire sur les Éditions Mille Roches, du Haut-Richelieu. Le thème du nationalisme, qu'il soit traité à travers des revues (*La Revue moderne*, *Vivre*, *The Beaver-Canada First*) ou des mouvements (les Jeunes Laurentiens, le mouvement de la bonne entente), occupe une place de choix. On peut placer sur le même pied le thème de la mémoire et de la commémoration, qui revient sous plusieurs formes. Par ordre chronologique, on peut nommer : l'édification des mémoires collectives au Canada-Uni, la mémoire des Canadiens français ayant participé à la guerre des Boers, l'érection de la croix du mont Royal en 1924, la commémoration du bicentenaire de la déportation des Acadiens, la mémoire de la francité dans *Les filles de Caleb* et l'usage du Règlement 17 dans la bataille de l'Hôpital Montfort. Cinq articles tentent de retracer l'influence d'idéologies européennes au Québec : les révolutions européennes de 1848, le radicalisme français au début du xx^e siècle, le maurrassisme, Louis-Ferdinand Céline et Pierre Drieu de La Rochelle, le régime hitlérien. Il reste alors deux articles sur le féminisme, une analyse de trois revues catholiques au moment du concile Vatican II et trois articles de type historiographique. Voilà le portrait d'ensemble.

Quelques autres rubriques

Que les articles se limitent à l'Amérique française, cela correspond bien au nom de la revue et ne dépend guère du comité de direction : on prend les articles qu'on reçoit. Mais dans les comptes rendus, on peut orienter davantage le cours des choses, et choisir des ouvrages qui ouvrent sur des horizons divers. Nous avons calculé que, pendant ces dix ans, *Mens* a rendu compte de 164 ouvrages, soit en comptes rendus, soit en notes critiques (appelées dans un premier temps notes de lecture). Examinant les lieux des maisons d'édition de ces ouvrages, nous avons abouti aux résultats suivants. Plus des deux tiers des ouvrages analysés, soit 113 sur 164, ont été publiés au Québec. Vient ensuite le Canada (anglais) hors Québec, avec 30 titres, la France en compte 8, les coéditions avec la Suisse ou la France 6. Les sept autres

se partagent entre l'Ontario français (2), le Québec anglais (2), la Belgique, les États-Unis et un ouvrage publié à la fois en Angleterre et aux États-Unis. Il y a donc une certaine ouverture.

Mens a aussi publié huit bibliographies, de dimensions et de caractères assez différents. Dans les premiers numéros, on percevait une ambition, celle de présenter l'histoire intellectuelle dans différents univers : le Canada et le Québec (2001), les États-Unis (2002), la France (2003), entre lesquels s'était glissée une bibliographie sur le féminisme au Canada et au Québec (2001). Il va sans dire que le numéro thématique sur l'histoire du livre eut droit à sa bibliographie. En 2005, la revue annonçait qu'elle prenait la suite pour la mise à jour des bibliographies d'Yvan Lamonde sur l'histoire des idées et de la culture au Québec depuis 1760. Le troisième de ces suppléments, préparé par Yvan Lamonde et Éric Leroux, constitua une section reliée à part du numéro de l'automne 2005, de 96 pages, aussi disponible sur Internet. Une bibliographie sélective sur les droites européennes fut publiée en 2006. Enfin, Yvan Lamonde, qui est décidément intarissable en matière de bibliographie, publia avec son étudiante Cécile Facal une bibliographie commentée sur Jacques et Raïssa Maritain au Québec et au Canada français, qui constitue presque un article bibliographique, avec ses 118 pages. Avec le développement rapide des moyens de repérage par voie électronique, on peut se demander quel est l'avenir des bibliographies imprimées. (En tout cas, celles de *Mens* sont toutes disponibles sur Internet, puisque tous les numéros de la revue s'y trouvent, à part ceux des deux dernières années).

Évolution récente et direction envisagée

Depuis 2007, la revue a vécu un certain nombre de transformations, qui ont culminé dans la nouvelle toilette et le nouveau sous-titre pour ouvrir la dixième année, à l'automne 2009. D'abord, on annonçait dans le numéro d'automne 2006 l'arrivée de deux nouveaux collaborateurs dans l'équipe de direction, ce qui élargissait beaucoup

les horizons de la revue. Harold Bérubé préparait alors son doctorat en études urbaines, étudiant les banlieues anglophones de l'île de Montréal, tandis que Martine-Emmanuelle Lapointe venait de soutenir une thèse en critique littéraire, publiée en 2008. Cette même année, Dominique Foisy-Geoffroy devient directeur de la revue, tout en demeurant secrétaire-trésorier. L'équipe continue néanmoins de fonctionner sur le même mode collégial.

C'est avec le numéro d'automne 2009, marquant le début de sa dixième année, que la revue se donne « un nouveau souffle » : « nouvelle toilette, nouveau site Web, réorganisation administrative et même nouveau nom », « tout en demeurant fidèle à l'esprit qui l'anime depuis sa fondation en 2000¹⁶ ». À mon avis, l'équipe de *Mens* n'a fait qu'une erreur dans son parcours, et ce péché originel fut le nom de baptême donné à la revue : un mot latin, que personne dans la jeune génération ne peut comprendre, ne connaissant pas le latin. Ce mot *mens* signifie esprit, comme l'expliquait bien le premier numéro, se réclamant de Cicéron : « *Princeps animi pars mens nominatur* » (comprenez qui pourra !). Pour le commun des mortels qui s'intéresse à des revues, *mens* fait plutôt penser à l'abréviation de mensuel. Mais enfin, la continuité a son prix, et pour plus de clarté, le périodique fait sa publicité sous le nom de Revue *MENS*, qui est également son nom de domaine sur son site Web : www.revuemens.ca. La continuité est ce qu'il y a de plus précieux pour une revue, et le fait que *Mens* ait conservé son nom, son format, sa périodicité, son noyau de direction et, surtout, son esprit – c'est le cas de le dire ! – est tout à son honneur.

Le changement de nom s'est manifesté dans le sous-titre, qui se lit désormais *Revue d'histoire intellectuelle et culturelle*. Le champ de l'Amérique française reste présent et l'ajout de « culturelle » fait partie de l'élargissement des perspectives, même si la revue se situait dans le domaine de l'histoire culturelle dès son premier numéro. Plus

¹⁶ L'équipe de *Mens*, « Présentation », *Mens : revue d'histoire intellectuelle et culturelle*, vol. X, n° 1 (automne 2009), p. 5.

d'auteurs se sentiront plus à l'aise d'envoyer des articles à une revue qui se réclame de l'histoire culturelle, et maintenant que la limitation géographique a disparu du sous-titre, on peut s'attendre à plus d'articles touchant d'autres aires que le Québec ou le Canada français.

Autre changement important : la revue, qui était passée de Montréal à Québec en 2002, a maintenant pignon sur rue à l'Université d'Ottawa, en lien avec le Centre de recherche en civilisation canadienne-française (CRCCF) et la Chaire de recherche sur l'histoire de la francophonie canadienne, dont Michel Bock est le titulaire. Ce dernier et Damien-Claude Bélanger étant professeurs au Département d'histoire de cette université, et Dominique Foisy-Geoffroy œuvrant désormais également à Ottawa, à Bibliothèque et Archives Canada, ce changement est allé de soi et a été facilité par la collaboration d'Yves Frenette, alors directeur du CRCCF. Il y là un alignement des planètes qui promet.

L'autre grande nouveauté est la refonte du site Web de la revue. Au moment d'écrire ces lignes, la consultation du site de la revue ne manque pas de piquant. Qu'on me permette un moment de récréation : en écrivant « revue mens » dans le moteur de recherche le plus connu, on tombe sur une série de sites à couleur toute spéciale. Le plus voyant s'intitule « Images correspondant à revue mens ». On voit là des photos des revues *Men's Health*, « le magazine du bien-être au masculin », et *Men's Vogue*, puis d'affriolantes jeunes filles et, enfin, la couverture de notre docte revue, dans ses deux moutures. Assurément, le marketing de la revue est assuré ! Qu'on se rassure : Google renvoie d'abord à quatre adresses qui désignent bien notre revue *MENS*.

Dans son état actuel, ce site est précieux. Il donne d'abord une description de la mission de la revue, tirée du premier numéro, à laquelle s'ajoutent les éléments pertinents de la présentation du numéro de l'automne 2009. Les bibliographies déjà publiées par la revue y sont disponibles, ce qui rend leur consultation beaucoup plus pratique et utile. Une notice détaillée sur chacun des membres du comité de direction est tenue bien à jour : c'est là que j'ai vu que Nova Doyon fait désormais partie du comité. Son agrégation confirme

l'ouverture à la fois vers la littérature – elle est membre du Centre de recherche interuniversitaire sur la littérature et la culture québécoises (CRILCQ) et spécialiste d'histoire littéraire comparée – et vers les femmes, le comité étant désormais plus équilibré à cet égard. En juillet 2010, on apprend que Joel Belliveau, historien de l'Université Laurentienne (Sudbury) et spécialiste de l'histoire intellectuelle acadienne, en fait également partie. Dans la rubrique « Quoi de neuf », on trouve des annonces de colloques ou des appels de textes, comme celui annonçant l'apparition d'une nouvelle revue électronique en avril 2010, intitulée *Histoire engagée*, un site Web qui se situe « dans le sillage de l'initiative Internet britannique *History & Policy* ». En somme, le nouveau site de *Mens* est un site vivant qui permet de voir la vie de la revue et de son champ entre la parution des différents numéros.

En conclusion...

Faut-il conclure, à propos d'une histoire en marche ? Certes non. Mais après cette revue à peu près complète des différents aspects de *Mens*, l'auteur de ces lignes se rend bien compte de deux lacunes. Il porte l'entière responsabilité de la première : l'article ne s'est guère attaqué au contenu même de la revue, à la teneur des articles, aux thèses qui y sont développées. Tâche impossible à réaliser ? Sûrement pas, mais je le disais au début, il faudrait sans doute pouvoir compter sur un spécialiste pour le faire.

L'autre lacune de cet article est qu'il n'a pas encore abordé ce qui me paraît le sel même de cette revue : son esprit. Je vais essayer d'en dire un mot, me rendant bien compte, malgré tout, que je suis quelqu'un de l'extérieur. Ceux qui vivent l'aventure de l'intérieur pourraient sans doute en parler plus et mieux, mais on admettra qu'à ce stade-ci, ils sont peut-être moins bien placés pour le faire.

Se rend-on compte, pourtant, de ce que c'est que d'entreprendre, à cinq ou six étudiants de maîtrise, de publier une revue, régulièrement, deux fois par année, avec tout ce que cela peut représenter de démarches,

d'efforts, de rencontres, d'échanges, tant du point de vue matériel qu'intellectuel ? Évidemment, il y faut une passion et un esprit d'équipe hors du commun. Je crois que c'est ce que l'équipe de *Mens* a le mieux réussi à réaliser. Numéro après numéro, analyser les articles reçus, solliciter des auteurs pour les comptes rendus, prendre contact avec tel ou tel pour un numéro thématique, décider des rubriques à maintenir ou à supprimer (par exemple, au début, il y avait une rubrique de publication d'inédits, qu'on a vite abandonnée). Et je ne parle pas des tâches d'édition : relire les manuscrits, suggérer des révisions, corriger la langue, surveiller les coquilles, voir à la mise en page, relire les épreuves. Mais où trouver le temps de faire tout cela, quand on rédige sa thèse de doctorat ? Le temps vient du feu sacré. Indéniablement, à lire les présentations de chaque numéro, on est frappé justement par le feu sacré et le dynamisme – le dynamisme de la jeunesse, sans doute – qui animent les membres de cette équipe. Et c'est ce qui donne plaisir à lire chaque numéro : on peut voir comment, encore une fois, ils ont réussi l'exploit.

Et puis, il y a une autre dimension. On aurait pu craindre que, dans un champ si miné, l'unité de l'équipe n'explode sur des grenades placées sur son chemin, ou encore que les membres ne s'enferment dans un sillon trop étroit, idéologiquement marqué. On doit reconnaître que tel n'a jamais été le cas et que toutes les écoles, toutes les avenues, sont ouvertes et bienvenues à *Mens*. Ce n'est pas son moindre mérite.

Devant toutes les exigences d'une telle publication, la nouvelle organisation devrait faciliter la tâche. D'abord, l'équipe est plus nombreuse : on peut se partager les travaux. Et puis, on trouve au CRCCF des personnes d'expérience, habituées à publier des revues savantes. L'union fait la force, c'est le cas de le dire.

Il reste qu'à la fin d'un tel bilan, on aimerait aussi connaître un peu la vie de la revue, vue de l'intérieur. On me dit, par exemple, que les finances de la revue sont « glorieuses » (les guillemets sont de moi, pas des responsables !). Elles sont sans doute parmi les rares

revues à être dans ce cas par les temps qui courent, mais comment ne pas s'en réjouir ? Et tant d'autres aspects pourraient être abordés, comme les projets ou les rêves...

Dernière heure : un article de Martin Petitclerc sur l'histoire des idées

J'ai remis la première version de cet article à la revue le 1^{er} juin 2010. Or voici que la semaine suivante paraît dans la *Revue d'histoire de l'Amérique française* (été 2009), qui prend ainsi la pole position dans les débats en histoire, un article fouillé et stimulant de Martin Petitclerc critiquant le retour de « Notre maître le passé » et réfléchissant sur la crise de l'histoire sociale et l'émergence d'une nouvelle histoire des idées. Son solide bilan historiographique se déroule en quatre temps. D'abord, le temps des conquêtes, qui voit le triomphe de l'histoire sociale, dans les années 1970 et 1980. Il y distingue deux variantes, l'une dominante, la tendance moderniste, l'autre minoritaire (c'est la sienne, celle de l'école de Jean-Marie Fecteau), la tendance critique, qu'il prend bien soin de distinguer du marxisme. Vient ensuite le temps des doutes, des remises en question, la principale étant celle de Ronald Rudin, dans les années 1990. C'est à la fin de cette section qu'à mon avis, il dérape quelque peu, en opinant que le renouveau historiographique qui se manifestait alors « se définissait contre l'histoire sociale¹⁷ ». J'y reviendrai.

C'est alors le temps des rejets, dont la figure principale est Pierre Trépanier, qui veut valoriser la tradition : « Trépanier, écrit-il avec raison, fut l'un des principaux promoteurs du renouveau historiographique concernant l'histoire des idées et des intellectuels¹⁸. » Et de mentionner les thèses « très importantes » de Xavier Gélinas, d'Éric

¹⁷ Martin Petitclerc, « Notre maître le passé ? : le projet critique de l'histoire sociale et l'émergence d'une nouvelle sensibilité historiographique », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 63, n° 1 (été 2009), p. 97.

¹⁸ *Ibid.*, p. 101.

Bédard, de Michel Bock et de Damien-Claude Bélanger, de même que l'apparition de la revue *Mens* (une coquille tronque alors le sous-titre de la revue, oubliant le mot *histoire*). Il s'en prend surtout au collectif dirigé par Stéphane Kelly, *Les idées mènent le Québec*, qui déguise ses tendances de droite sous le nom de « nouvelle sensibilité », et particulièrement à l'article de Bédard et Gélinas, « Critique d'un néo-nationalisme en histoire du Québec », qui n'y allait pas de main morte, en effet, pour fustiger « les penseurs de la Révolution tranquille et d'après [d'avoir] bradé la tradition d'ici¹⁹ » au nom de la modernité.

Dans un dernier temps, Petitclerc retrace le contexte du temps de la fidélité, celui qui veut remettre à l'honneur la tradition nationale. On pense aux sociologues Jacques Beauchemin ou Joseph Yvon Thériault. Le risque de ce genre d'histoire qui s'interdit « de porter un jugement sur les idées et les valeurs [du] passé » est « de se faire essentiellement serviteur de la mémoire²⁰ ». Quant à lui, Martin Petitclerc appelle « au renouvellement d'une perspective critique » et veut « réactualiser le projet critique de l'histoire sociale²¹ ».

Beau programme, auquel nous voulons bien applaudir des deux mains. Mais on me permettra de réagir brièvement à certaines des affirmations de l'auteur. D'abord, cette idée que l'histoire sociale est attaquée de toutes parts. Il est vrai qu'elle régnait sans partage dans les années 1970 et 1980 et que depuis le milieu des années 1980, c'est l'histoire culturelle qui a pris le relais de cette domination. Cependant, cette histoire culturelle ne veut pas mettre de côté l'histoire sociale : au contraire, elle tente de s'y ancrer, comme le montre bien le titre du grand projet du principal historien de cette tendance, Yvan Lamonde, *Histoire sociale des idées au Québec* (quoique le deuxième tome de cet ouvrage (Fides, 2004) ait perdu le peu de dimension

¹⁹ Éric Bédard et Xavier Gélinas, « Critique d'un néo-nationalisme en histoire du Québec », dans Kelly (dir.), *Les idées mènent le Québec*, p. 80 (propos attribués à Fernand Dumont).

²⁰ Petitclerc, « Notre maître le passé? », p. 113.

²¹ *Ibid.*

sociale qu'on trouvait dans le premier (Fides, 2000). En somme, cette histoire des idées est beaucoup plus politique que sociale).

Il n'est pas surprenant que dans cette foulée de l'essor de l'histoire culturelle, l'histoire intellectuelle – plus large, en passant, que l'histoire des idées – ait trouvé sa place toute naturelle. Et la revue *Mens* est la principale manifestation de la vitalité de cette histoire intellectuelle, depuis l'an 2000. Il est vrai également que cette histoire est apparue sous l'influence de Pierre Trépanier, adepte d'une idéologie traditionaliste de droite, pour ne pas dire d'extrême droite (Maurras, Rumilly) : les trois principaux animateurs de la revue, entre 2000 et 2010, Damien-Claude Bélanger, Dominique Foisy-Geoffroy et Yves Bégin, ont tous complété leur maîtrise avec Trépanier en 2000-2001, au moment même où ils lançaient la revue.

Mais ce qui est admirable, à mon sens, c'est que, dès le début, l'équipe de *Mens*, sans jamais renier ses racines, a élargi son spectre pour toucher toutes les sphères de l'histoire intellectuelle, du mouvement ouvrier aux luttes féministes, en passant par les rébellions. Toutes les tendances idéologiques y sont bienvenues et c'est évidemment ce qui fait la force de la revue. L'élargissement du comité de rédaction en 2007, avec l'arrivée d'Harold Bérubé et de Martine-Emmanuelle Lapointe, agrandit encore l'horizon et rend les critiques de *Mens* par Petitclerc complètement dépassées. C'était peut-être vrai dans le manifeste de 2000 comme dans le colloque de McGill de 2000 qui a abouti à l'ouvrage *Les idées mènent le Québec* : ce ne l'est plus guère maintenant, et personne, aujourd'hui, en lisant la revue *Mens*, ne peut avoir l'impression d'une « histoire des idées qui suivrait son cours « malgré » le pouvoir, l'exploitation et les inégalités²² ».

Le nouveau sous-titre de la revue, *Revue d'histoire intellectuelle et culturelle*, comme l'ajout de littéraires au comité de rédaction, consacre cet élargissement et cette volonté de voir grand, dans un esprit d'ouverture et de découverte. *Mens* est ainsi appelée à prendre une place encore plus grande parmi nos revues d'histoire et à être le

²² *Ibid.*, p. 110.

premier porte-parole de l'histoire culturelle. Il est vrai que l'histoire sociale critique n'a pas de flambeau de pareille stature, ni même de véritable lieu d'expression. Malgré des articles de grande qualité, la revue *Histoire sociale* ne paraît pas représenter ce courant – ni aucun autre d'ailleurs – tant elle ratisse large. Elle triomphait au moment où l'histoire sociale occupait toute la place en histoire ; elle reste ouverte à tous aujourd'hui sans qu'on puisse y déceler un courant quelconque (à moins que je me trompe...). Le courant de l'histoire sociale critique, représenté par l'équipe du Centre d'histoire des régulations sociales, malgré ses innombrables subventions, ses nombreuses thèses de doctorat et ses publications de grande qualité, n'a donc pas de revue ou de lieu de production phare.

L'histoire intellectuelle et culturelle, pour sa part, a trouvé son lieu naturel, la revue *Mens*, grâce à une équipe dynamique, qui se renouvelle, une équipe ouverte qui adore ce qu'elle fait et le fait bien, modestement, avec les moyens du bord, mais avec une constance et une ferveur qui imposent le respect.

Et on reprend la conclusion

Au terme de ce bilan, on peut souhaiter que dans dix ans, la maturité venue, l'un ou l'autre, ou peut-être l'ensemble des membres de l'équipe s'attaque à une rétrospective des vingt ans de la revue qui pourra aller au fond des choses. *Mens* vient de vivre dix ans d'une enfance heureuse. Elle s'avance dans l'adolescence : celle-ci sera-t-elle tumultueuse ? C'est un âge où les prédictions sont aventureuses. Mieux vaut regarder l'équipe de direction. Les dix premières années ont été celles où ses membres ont, pour la plupart, rédigé leur thèse de doctorat. Maintenant, la plupart occupent des postes universitaires, avec leurs multiples obligations, mais aussi des contacts élargis. Ils sont aussi à l'étape où la conciliation famille-travail peut poser des défis redoutables. Souhaitons que le même esprit qui les a animés jusqu'ici, l'esprit de Cicéron sans doute (« La principale partie de

l'âme s'appelle l'esprit », *mens*), les guide encore sur cette voie de la recherche. Ce qui n'empêche pas, cependant, d'analyser le substrat socioéconomique où s'enracinent ces idées.

La première phrase de l'article de Catherine Pomeyrols sur le Québec dans *L'histoire des intellectuels aujourd'hui* se lit ainsi : « L'histoire des intellectuels n'existe pas en tant que catégorie historiographique au Québec, alors que l'histoire culturelle y est particulièrement développée²³. » Et elle se référait à l'article historiographique de 1997 d'Yvan Lamonde. C'était à l'automne 2001. Sans doute que l'auteur de Nantes n'avait pas encore vu la revue *Mens*, apparue l'automne précédent. Elle ajoutait cependant : « L'absence de rubrique spécifique et l'utilisation limitée du terme ne signifient pas cependant l'absence de l'objet, puisque de nombreuses études font apparaître la figure de l'intellectuel²⁴. » Sans doute que depuis dix ans, la revue *Mens* a beaucoup contribué à faire apparaître la figure de l'intellectuel. Et qu'en 2010, Pomeyrols n'introduirait sans doute plus son bilan par la même phrase. La revue *Mens* tiendrait une place de choix dans l'évolution de la discipline. C'est d'ailleurs ce qu'elle laissait déjà entendre dans sa communication, dont voici la finale : « La question de l'intellectuel me semble pouvoir devenir au Québec un objet d'étude à part entière [...]. Elle se situe, en effet, à la jonction de terrains déjà bien défrichés au Québec et devrait permettre dans une perspective d'histoire comparée d'enrichir les questionnements²⁵. »

On souhaite à *Mens*, à l'aube de ses dix ans, de poursuivre les défrichements, d'approfondir les questionnements et de continuer à nous fournir, semestre après semestre, cette petite revue dynamique, substantielle, accessible, qui nourrit cette principale partie de l'âme qui s'appelle l'esprit.

²³ Catherine Pomeyrols, « Comment fait-on l'histoire des intellectuels au Québec ? », dans Leymarie et Sirinelli (dir.), *L'histoire des intellectuels aujourd'hui*, p. 107.

²⁴ *Ibid.*

²⁵ *Ibid.*, p. 121-122.

SOMMAIRE

Numéro

64
2010



**ÉGALEMENT
DISPONIBLE
EN LIBRAIRIE**

• CULTURE ET SOCIÉTÉ AU XX^e SIÈCLE

Georges-Émile Lapalme et la politique culturelle du Québec : genèse, projet et désillusion,

Fernand Harvey

Rapailler l'homme québécois : Miron et la catharsis du temps (1945-1970), **Yvan Lamonde**

Le compositeur Gilles Tremblay : un artiste croyant et engagé, **Marie-Thérèse Lefebvre**

Mutations des classes moyennes au Québec entre 1982 et 2008, **Simon Langlois**

• CULTURE ET SOCIÉTÉ AU XIX^e SIÈCLE

Pierre Bédard, le devoir et la justice : 2^e partie – La politique et la magistrature, **Gilles Gallichan**

Jacques Viger et Joseph Mermet : naissance d'un écrivain (1814-1828), **Bernard Andrès**

Le musée de l'Institut canadien de Montréal (1852-1882), un projet inachevé, **Laurier Lacroix**

Les chênes et les vignes du monastère des Augustines de l'Hôpital Général de Québec,

Denys Delâge

Abonnement annuel 39,95 \$ (un numéro par année)

(anciens numéros également disponibles)



Les Éditions La Liberté

2360 Chemin Sainte-Foy

Québec (Québec) G1V 4H2

Téléphone et télécopieur : (418) 658-3763

Courriel : liberte@mediom.qc.ca

Pour les sommaires des volumes 1 (1936) à 64 (2010), consulter le site Internet de la Société des Dix : www.societedesdix.info

Article

D'une société de secours mutuel locale à une société fraternelle nationale : la transformation du projet social de l'Union Saint-Joseph d'Ottawa (1863-1905)

Pierrick Labbé
Université d'Ottawa

Résumé

Cet article examine la transformation de la mutualité canadienne-française à la fin du XIX^e siècle en analysant le cas de l'Union Saint-Joseph d'Ottawa. Elle fut l'une des rares sociétés de secours mutuel de première génération à adapter sa structure et son projet social pour se conformer au courant mutualiste émergent et, ainsi, se transformer en une société fraternelle. L'exemple nous montre que la lutte pour la survivance dans les milieux de migration facilitait cette transition du modèle mutualiste et justifiait la redéfinition des objectifs par une petite élite au nom d'un idéal national. Le besoin d'assurer des bases institutionnelles solides pour les Canadiens français de l'Ontario légitimait cette transformation de l'Union Saint-Joseph, qui devint une grande société fraternelle vouée à la défense des intérêts économiques des Canadiens français, grâce à l'établissement de succursales dans plus de six cents communautés canadiennes-françaises du Canada et des États-Unis.

Abstract

This article examines the transformation of French Canadian mutuality in the late nineteenth century through an examination of Ottawa's Union Saint-Joseph. The Union was one of only a handful of first-generation mutual aid societies to adapt its structure and social project in order to conform to the emerging current of mutualism and transform itself into a fraternal society. Its example shows that the struggle for cultural survival in emigrant communities facilitated the transition of the mutualist model and justified the redefinition of its aims by a small elite in the name of a national ideal. The need to insure solid institutional bases for the French Canadians of Ontario legitimised the transformation of the Union Saint-Joseph, which became a large fraternal society devoted to defending the economic interests of French Canadians through the establishment of branches in over six hundred French Canadian communities in Canada and the United States.

À partir de la deuxième moitié du XIX^e siècle, la mutualité sous la forme de sociétés de secours mutuel s'imposa comme le principal mode de prévoyance des classes populaires canadiennes-françaises. Plus d'une centaine de ces petites organisations furent fondées entre 1850 et 1900, dont plusieurs s'inspirèrent du modèle organisationnel de l'Union Saint-Joseph de Montréal¹. Lors de la mise sur pied de cette société par des tailleurs de pierre en 1851, ses fondateurs

¹ Le nombre exact de sociétés de secours mutuel locales fondées au cours de cette période est inconnu puisque l'enregistrement n'était pas obligatoire avant 1893 en Ontario et 1909 au Québec. Il s'agit d'une estimation tirée des recherches d'Yvan Rousseau, qu'il juge lui-même prudente. Martin Petitclerc, quant à lui, estime à environ 250 le nombre de sociétés de secours mutuel fondées au Québec au XIX^e siècle. Yvan Rousseau, « De la cotisation à la prime d'assurance : le secours mutuel au Québec entre 1880 et 1945 », dans Alain Croix et Patrick Harismendy (dir.), *Espaces et histoire : colloque franco-québécois*, Université Rennes 2, Haute-Bretagne, 20-21 mai 2003, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2003, p. 151-152 ; Martin Petitclerc, « *Nous protégeons l'infortune* » : *les origines populaires de l'économie sociale au Québec*, Montréal, VLB éditeur, 2007, p. 12.

codifièrent une structure administrative fondée sur des objectifs qui dépassaient les limites de l'activité économique. Le fonctionnement de l'organisation répondait à des idéaux d'entraide et d'égalité, formant un projet social qui visait à compenser la rupture des liens familiaux et ruraux entraînée par l'urbanisation. Ces valeurs influencèrent les premiers mutualistes lors de l'élaboration d'un système de gestion des finances. Le modèle prévoyait qu'en échange d'un paiement mensuel égal pour tous et d'une présence aux activités obligatoires, les membres de ces associations pourraient obtenir une protection financière pour leur famille en cas de décès ou d'accident. La participation aux assemblées, qui se déroulaient suivant des principes démocratiques, offrait la possibilité à tous les sociétaires d'intervenir pour influencer le processus décisionnel. Une constitution et des règlements codifiaient cette structure pour protéger ses valeurs d'égalité, permettant ainsi la conservation de l'idéologie fondatrice et la diffusion de l'idéal de solidarité populaire.

Ces petites organisations locales demeurèrent le mode de prévoyance de prédilection des classes moins nanties jusqu'à leur déclin à la fin du XIX^e siècle. Leur disparition s'explique, en partie, par la fragilité de leur gestion financière, qui les rendait vulnérables aux aléas de l'économie. De plus, les Canadiens français se tournèrent graduellement vers les sociétés fraternelles à partir des années 1880. Ces grandes associations, inspirées du modèle anglo-saxon des *friendly societies*, se distinguaient de la première génération de mutuelles par leur réseau de succursales, une administration centralisée et une gestion des finances plus rigoureuse. Leurs activités se multipliaient dans les centres urbains et ralliaient un nombre grandissant de sociétaires. Les sociétés fraternelles connaissaient une période de croissance ainsi qu'une stabilité supérieure aux anciennes sociétés de secours mutuel grâce à un recrutement intensif et à une répartition du risque parmi un plus grand nombre de cotisants. À la différence de la première génération de mutualistes, qui visait avant tout à secourir les classes populaires, leur mission sociale s'appuyait généralement

sur un message national ou religieux². De plus, à partir des années 1890, plusieurs de ces associations adoptèrent des méthodes scientifiques et individuelles de calcul du risque³. Cette transition de l'économie mutualiste vers les sociétés fraternelles s'opéra au détriment des idéaux d'entraide, de solidarité, de participation et d'égalité fixés par la classe populaire qui animaient les petites sociétés de secours mutuel locales. La nouvelle définition du projet social qui en découlait dépassait la simple réforme administrative en redéfinissant entièrement les objectifs économiques et sociaux de la mutualité.

Comme l'affirme l'historien Martin Petitclerc, le changement de conception de l'idéal mutualiste ne s'opéra jamais pour beaucoup de membres des petites sociétés de secours mutuel locales, qui demeurèrent réfractaires aux mutations qui mettaient en péril les valeurs organisationnelles initiales. Leur réticence s'explique par la destruction du concept de « famille fictive » qu'aurait entraînée l'adoption de méthodes de gestion scientifique et individuelle du risque. La solidarité, l'égalité, l'entraide et le désir de perpétuer cette expérience freinaient les tentatives de réformes visant à implanter un calcul des cotisations personnalisées basé sur le risque individuel. Le modèle

² L'Ancient Order of United Workmen, les Forestiers catholiques, la Catholic Mutual Benefit Association, le Canadian Order of Foresters et d'autres associations implantèrent leurs succursales à Ottawa entre les années 1880 et 1890, créant un climat de compétition avec les mutuelles, qui dépendaient du recrutement dans cette ville pour survivre. Jacques Grimard et Gaétan Vallières, *Travailleurs et gens d'affaires canadiens-français en Ontario*, Saint-Laurent, Études vivantes, 1986, p. 190 ; Catholic Mutual Benefit Association of Canada, *C.M.B.A. Herald*, 22 juillet 1891, Kingston, p. 8 ; *The Ottawa Directory*, vol. 11, 1884-1885, Ottawa, A. S. Woodburn, p. 304 ; *The Ottawa Directory : 1891-1892*, Ottawa, *Might's Directory*, p. 36.

³ Les sociétés de secours mutuel de première génération ne conservaient pas de réserve d'argent considérable, et les paiements qui s'effectuaient suivant les décès ne permettaient pas d'accumulation substantielle. La cotisation mensuelle pour les frais médicaux suffisait à peine à défrayer les indemnités remises aux malades. Cependant, la somme remise à la veuve était fixe et déterminée par les règlements, tout comme les paiements mensuels et *post mortem*. La variation du nombre de membres déterminait la capacité de l'organisation à stabiliser ses finances.

des sociétés fraternelles représentait une différente forme de mutualité. Le grand nombre de sociétaires de ces associations diminuait le poids de l'individu dans le processus décisionnel et reléguait le pouvoir aux mains des dirigeants élus lors de congrès annuels. En conséquence, lorsque les sociétés de secours mutuel de première génération furent acculées à la faillite à cause de l'instabilité de leur méthode de gestion des finances et de la diminution de leur capacité de recrutement par rapport aux sociétés fraternelles, les membres choisirent, dans la plupart des cas, de conserver les anciennes structures organisationnelles. L'adoption de méthodes administratives plus commerciales signifiait, pour les premiers mutualistes, l'abandon du projet social pour lequel ils avaient œuvré. L'échec du modèle mutualiste initial et l'incapacité des petites sociétés de secours mutuel locales à s'adapter à la nouvelle réalité, à cause de leur désir de conserver le *statu quo*, poussèrent la plupart de ces associations vers la faillite à mesure qu'elles devaient faire face à leur insolvabilité. Ce fut le cas, d'ailleurs, de l'Union Saint-Joseph de Montréal, qui cessa ses activités en 1909⁴.

L'Union Saint-Joseph d'Ottawa fut l'une des rares sociétés de secours mutuel locales de première génération à adopter des réformes pour se tourner vers cette forme de mutualité. Après plus de trente-deux ans d'activité, ses sociétaires acceptèrent de modifier sa constitution pour permettre le développement de succursales dans les communautés canadiennes-françaises du Canada et des États-Unis. Cette réforme signifiait également une diminution du pouvoir des membres au profit d'une administration professionnelle dirigée par une élite locale. Conséquemment, c'est l'ensemble de son projet social qui fut redéfini par les nouveaux dirigeants. Ceux-ci formulèrent une mission basée sur la promotion du catholicisme social et du nationalisme canadien-français. Ils en profitèrent également pour établir une gestion individuelle du risque et remplacer les cotisations uniformes et fixes des premières années.

⁴ Martin Petitclerc dénombra plusieurs associations qui connurent aussi le même sort. Petitclerc, « *Nous protégeons l'infortune* », p. 157-165, 185-189.

Cet article a pour but d'examiner les raisons qui ont favorisé la transition de l'Union Saint-Joseph d'Ottawa d'une petite association locale à une grande société fraternelle nationale. Sa survie jusqu'à nos jours a contribué à la conservation d'un certain nombre de documents clés qui rendent possible cette analyse. Les sources pour l'étude de la mutualité au XIX^e siècle sont plutôt rares étant donné l'existence éphémère de la plupart des sociétés de secours mutuel et le peu d'intérêt des gouvernements pour l'encadrement de ces associations à cette période. Les procès-verbaux et les rapports annuels de l'Union Saint-Joseph, conservés au Centre de recherche en civilisation canadienne-française de l'Université d'Ottawa, offrent ainsi une perspective originale de la mutualité. Les documents sont encore plus nombreux pour analyser ses activités après 1895, surtout grâce à la parution d'un journal mensuel envoyé gratuitement à tous les sociétaires, portant le nom de *Bulletin Officiel* ou *Le Prévoyant*, après 1900, et à la publication de rapports annuels. La totalité des sources émane des activités officielles de l'association et nous en donne une image incomplète. En l'absence de documents plus personnels concernant les réformateurs, l'examen se limite à la mutation de l'association en tant que groupe.

Malgré ces défauts, l'analyse montre clairement que la mutualité canadienne-française, dans ces nouveaux milieux d'implantation, avait tendance à s'insérer dans un cadre associatif paroissial où l'identité nationale représentait un élément clé qui unissait ses participants. La survivance en tant que groupe légitimait les réformes qui permirent à l'élite de transformer l'Union Saint-Joseph d'Ottawa. D'autres facteurs issus des expériences locales propres à chacune des associations ont aussi influé sur le développement des sociétés de secours mutuel, que ce soit l'adoption de nouvelles lois, les mutations sociales et communautaires ou encore la concurrence des nouvelles formes de mutualité. Ces facteurs n'empêchèrent pas une certaine constance évolutive, remarquée au sein de la plupart des sociétés de secours mutuel fondées dans le cadre des mouvements migratoires. John Bodnar affirmait d'ailleurs, à propos des relations entre l'immigration

et la mutualité, que les différents groupes nationaux qui migrèrent en Amérique formèrent des associations en territoire d'accueil en reproduisant des comportements associatifs issus de leur pays d'origine. Parmi elles se trouvaient des sociétés de secours mutuel et des sociétés fraternelles. Bodnar mentionne également que le pouvoir au sein de ces associations passa graduellement des membres à quelques dirigeants, qui en profitèrent pour en reformuler les objectifs idéologiques. Les élites firent alors de la mutualité un outil de développement national en terre d'accueil, au nom des intérêts du groupe⁵. Cette tendance résume relativement bien les grandes lignes des transformations de l'Union Saint-Joseph d'Ottawa, de son implantation à Ottawa jusqu'à la prise de contrôle par une petite élite canadienne-française. Yves Roby confirme d'ailleurs ce rôle de la mutualité en tant qu'outil national pour lutter contre l'assimilation dans le cas des Franco-Américains. Ce dernier montre cette étroite relation entre les mutualistes canadiens-français, le clergé et les autres institutions dans ces milieux d'enracinement⁶. La survivance et le maintien de leur culture donnaient des arguments de taille à l'élite pour convaincre les sociétés d'adopter des réformes.

Même si la migration des Canadiens français à Ottawa se trouvait très près du foyer d'origine, les mêmes caractéristiques que celles relevées par Bodnar et Roby sont présentes dans le cas de l'Union Saint-Joseph d'Ottawa. La première partie du texte explique d'ailleurs comment sa fondation s'insérait dans une tentative de reproduire en milieu d'accueil une institution issue du territoire d'origine. Cependant, son développement fut marqué, dans les premières décennies, par le contexte d'évolution en milieu minoritaire et les rivalités ethniques. Ainsi, lorsque le modèle administratif initial se montra inadéquat pour surmonter les aléas de l'économie et la

⁵ John Bodnar, *The Transplanted: A History of Immigrants in Urban America*, Bloomington, Indiana University Press, 1985, p. 124-128.

⁶ Yves Roby, *Les Franco-Américains de la Nouvelle-Angleterre : rêves et réalités*, Sillery, Septentrion, 2000, p. 90-91.

concurrence des sociétés fraternelles, l'idée de développer une association nationale pour défendre les intérêts des Canadiens français était acceptable pour la majorité des sociétaires, même si la transition amenait également la refonte des valeurs mutualistes. La dernière partie de l'article examine ce nouveau projet, tel que défini par l'élite qui prit le contrôle de l'Union Saint-Joseph à la suite des réformes au tournant du xx^e siècle.

La première génération de mutualistes : solidarité, entraide et démocratie

La mutualité canadienne-française fut introduite à Ottawa durant les années 1860 par l'intermédiaire des réseaux migratoires. Les nouveaux arrivants, qui avaient l'expérience des sociétés de secours mutuel du Québec, cherchèrent à reconstituer les institutions du territoire d'origine en établissant l'Union Saint-Joseph d'Ottawa en 1863. Les deux initiateurs du projet, Léonard Desmarais et Jean-Baptiste Champoux, ainsi que Cuthbert Bordeleau et Jean-Baptiste Ethier, qui se joignirent au groupe lors des premières rencontres, avaient contribué à la fondation et à l'incorporation de l'Union Saint-Joseph de l'Industrie de Joliette en 1861. Il est possible que d'autres membres fondateurs aient également acquis une certaine culture mutualiste dans le cadre des activités de différentes sociétés de secours mutuel québécoises. Ce noyau avait un objectif précis, soit de fonder une société de secours mutuel à l'image de celles qui existaient alors au Québec, en suivant le modèle de l'Union Saint-Joseph de Montréal⁷. Comme ils l'avaient fait à Joliette, les fondateurs

⁷ Léonard Desmarais, Jean-Baptiste Champoux, Cuthbert Bordeleau, auxquels Jean-Baptiste Ethier s'ajouta lors de la cinquième rencontre, avaient tous participé à la fondation de l'Union Saint-Joseph de l'Industrie de Joliette. L'idée avait été lancée par Louis Mercil, un carrossier et ancien membre de l'Union Saint-Joseph de Montréal. Charles Leclerc, *L'Union Saint-Joseph du Canada : son histoire, son œuvre, ses artisans !*, Ottawa, Union Saint-Joseph du Canada, 1939, p. 11-12 ; Canada. Legislative Assembly, Parliament, 24 Vict., (1861), *Bill: An Act to incorporate the Union of St. Joseph de l'Industrie*, Québec, Stewart Derbishire et George Desbarats, Queen's Printer, p. 350-351 ; Petitclerc, « *Nous protégeons l'infortune* », p. 52.

utilisèrent la constitution et les règlements de l'organisation montréalaise pour mettre l'association sur pied et faciliter son établissement⁸.

Cette récupération incorpora *de facto* la méthode *post mortem* à l'Union Saint-Joseph d'Ottawa. Ce type de gestion imposait des tarifs égaux pour tous les membres, peu importe leur âge. À la cotisation des membres, s'ajoutait une contribution payable après le décès d'un sociétaire pour indemniser sa veuve ou sa famille⁹. L'absence de calcul pour déterminer les cotisations ne signifiait pas une ignorance du danger que pouvait entraîner l'émission d'un certificat à un aspirant qui représentait une incertitude quant à ses bonnes mœurs ou à sa santé. La gestion du risque résidait dans le processus d'admission. Le candidat devait satisfaire aux examens médicaux, connaître deux membres actifs depuis au moins deux ans, répondre aux exigences du comité d'enquête et, finalement, être soumis à un ballottage secret qui décidait de son sort. L'établissement, en 1865, de frais d'admission doublés pour les aspirants âgés de 40 à 55 ans, c'est-à-dire l'âge limite pour être admis, représentait la seule initiative financière de calcul du risque¹⁰. Elle incitait les gens à adhérer jeune et à continuer à payer les cotisations. Autrement, les exigences mensuelles et *post mortem* identiques pour tous les membres subsistèrent au sein de l'Union Saint-Joseph de sa fondation jusqu'en 1898. Les tarifs changèrent

⁸ Assemblées générales et procès-verbaux, 22 mars 1863 au 6 septembre 1870, 6 avril 1863, Centre de recherche en civilisation canadienne-française (CRCCF), Fonds Union du Canada, C20, vol. 7.

⁹ Les cotisations et les indemnités varièrent considérablement entre 1863 et 1895. Entre 1870 et 1885, la veuve recevait 300 \$ au décès de son mari ; les paiements étaient de 0,50 \$ au décès d'un membre et de 0,25 \$ par mois pour les indemnités de maladie. En 1884, l'indemnité remise aux veuves augmenta à 400 \$ et à 500 \$ en 1887, grâce à la croissance des revenus de l'association. Cependant, les difficultés économiques obligèrent l'instauration d'un tarif administratif fixe de 0,75 \$ par mois à partir de 1893. Plusieurs paiements obligatoires et optionnels s'ajoutèrent aussi pour former des caisses spéciales, par exemple, pour remettre une somme d'argent à un membre lors du décès de sa femme ou encore pour offrir des bourses d'études aux orphelins. Leclerc, *L'Union Saint-Joseph du Canada*, p. 15-17.

¹⁰ Constitution et règlements de l'Union Saint-Joseph d'Ottawa, 1887, p. 9, 12, 13, 24, 39, CRCCF, C20/B1/1.

à quelques reprises au cours de cette période, mais demeurèrent les mêmes pour tous.

Cette forme d'égalitarisme, issue du modèle montréalais, s'enracinait dans les règles de l'organisation et déterminait les procédures des réunions. La codification dans la constitution et les règlements du déroulement de ces dernières assurait la pérennité de la structure organisationnelle en protégeant les valeurs fondatrices. D'abord, la participation obligatoire aux assemblées encourageait la sociabilité entre les membres. Ces derniers pouvaient simplement assister aux activités s'ils ne désiraient pas œuvrer activement à la gestion des affaires. À l'inverse, la structure offrait la possibilité pour tous les sociétaires d'être élus à un poste important. Des élections avaient lieu tous les six mois, afin d'empêcher qu'un petit groupe ne prenne le contrôle des affaires de l'association¹¹. Le temps de parole était aussi limité afin de permettre au plus grand nombre de s'exprimer. Si le président ou les responsables de l'administration désiraient participer au processus décisionnel en émettant des opinions personnelles, ils devaient se retirer temporairement de leur poste pour s'adresser à la salle. Afin d'assurer la participation du plus grand nombre aux assemblées et aux funérailles d'un sociétaire, les absences entraînaient automatiquement des amendes. Cette méthode servait non seulement de mode de financement, mais elle était aussi une mesure coercitive dont le but était de favoriser la création d'un sentiment d'appartenance en rendant obligatoire la présence des membres aux activités¹².

¹¹ Entre la fondation et 1895, seulement trois présidents siégèrent quatre semestres consécutifs, alors que la plupart ne demeuraient jamais en place plus d'un an. Constitution et règlements de l'Union Saint-Joseph d'Ottawa, 1887, p. 36, CRCCE, C20/B1/1 ; Liste des présidents depuis la fondation de la société le 22 mars 1863, CRCCE, C20/B3/3.

¹² La démocratie était protégée par un protocole strict, inscrit dans les règlements, qui expliquaient en détail comment les réunions devaient se dérouler. La conduite des membres lors des réunions était aussi dictée par les règlements. Par exemple, il n'était pas possible d'intervenir plus de deux fois sur une même motion et de parler plus de dix minutes. Les intervenants devaient s'adresser directement au président. En cas d'impolitesse, la personne en défaut perdait son droit de parole

Cette récupération organisationnelle établit une société de secours mutuel à Ottawa à l'image de sa consœur montréalaise. Les deux associations s'appuyaient cependant sur des fondements différents. L'élément déclencheur ou la situation de crise qui mena à la fondation de l'Union Saint-Joseph de Montréal découlait de la misère des ouvriers qui a suivi l'essor du capitalisme industriel, incarnée dans le cas d'Adolphe Guibault. Ce dernier, un tailleur de pierre de Montréal, mourut en 1851 en laissant sa famille dans une condition financière précaire. Ses confrères de travail, qui se cotisèrent pour aider sa veuve, décidèrent de fonder une association mutuelle, l'Union Saint-Joseph de Montréal, pour éviter que ce genre de situation ne se reproduise¹³. Ainsi, comme le souligne Petitclerc, l'idéologie à la base du mouvement prit ses racines dans la volonté de la classe ouvrière, non pas uniquement d'établir une association de prévoyance, mais aussi d'offrir des ressources sociales en créant ce qu'il appelle une « famille fictive », dont l'entraide mutuelle serait l'élément clé pour faire contrepoids à l'individualisme qui caractérisait cette ère de libéralisme¹⁴.

Dans le cas de l'Union Saint-Joseph d'Ottawa, il n'existait aucune base associative pour appuyer sa fondation. Outre les membres fondateurs, convaincus par leurs expériences antérieures des bienfaits que ce type d'association pouvait avoir pour les Canadiens français d'Ottawa, le projet reçut peu d'appui durant les deux premières années. La population ne sembla pas enthousiaste à y participer. Il

pour trois mois. Le fonctionnement de l'Union Saint-Joseph d'Ottawa ressemble en tout point à celui de l'Union Saint-Joseph de Montréal tel que décrit par Petitclerc dans son argumentation sur le caractère démocratique des sociétés de secours mutuel de première génération. Petitclerc, « *Nous protégeons l'infortune* », p. 71-78 ; Constitution et règlements de l'Union Saint-Joseph d'Ottawa, 1887, p. 12, CRCCE, C20/B1/1.

¹³ Jacques A. Plinguet, *Souvenirs sur les commencements de l'Union St. Joseph de Montréal*, Montréal, Des Presses à vapeur de Plinguet & Laplante, 1866, p. 1-2.

¹⁴ Concernant l'Union Saint-Joseph d'Ottawa, il n'existe aucune preuve d'une solidarité réelle entre les membres ; c'est-à-dire qu'elle existe seulement dans la mesure où la constitution et les règlements l'obligent, mais les actions ne dépassent jamais le cadre financier. Petitclerc, « *Nous protégeons l'infortune* », p. 57-63.

fallut d'ailleurs quelques années pour voir un nombre suffisant de Canadiens français se joindre à l'association afin d'assurer la viabilité du projet. La majorité des sociétaires qui joignirent l'Union Saint-Joseph d'Ottawa n'avait aucune expérience de la mutualité. Conséquemment, la culture mutualiste qui prit forme put se définir selon la réalité sociale des Canadiens français d'Ottawa. Son développement fut ainsi marqué au cours des premières décennies par le contexte évolutif difficile des Canadiens français à Ottawa. Le caractère national du phénomène associatif, alors que chaque groupe possédait ses propres institutions, obligeait les Canadiens français à renforcer leur position institutionnelle durant les années 1850 et 1860 pour assurer leur survie en tant que groupe.

Comme l'explique Robert Choquette, l'Église catholique et ses institutions formaient l'assise de la communauté canadienne-française d'Ottawa au XIX^e siècle. Le clergé jouait un rôle clé dans la survivance du groupe pendant cette période d'enracinement dans les conditions difficiles d'évolution causées par les rivalités ethno linguistiques¹⁵. Son appui était nécessaire pour garantir la viabilité du projet. Les relations entre les mutualistes et le clergé catholique durant la décennie précédente n'avaient pas toujours été faciles. L'Union Saint-Joseph de Montréal avait dû se soumettre, en 1857, à la visite d'un chapelain aux réunions, afin que ce dernier s'assure de la moralité de l'association. Cette situation ne fut pas sans créer un certain émoi au sein des membres, qui refusaient généralement toute forme d'ingérence. Au terme d'une querelle qui a duré quatre ans, le clergé obligea la tenue d'un vote pour imposer la présence du chapelain aux réunions. Il est possible que les membres fondateurs de l'Union Saint-Joseph d'Ottawa aient voulu éviter une situation semblable à celle qui s'était déroulée

¹⁵ Ces thèmes sont abordés en profondeur dans les travaux de Robert Choquette. Ce dernier met l'accent sur les rivalités entre Canadiens français et Irlandais au sein du clergé, et le rôle de l'Église dans la sauvegarde de la langue française par son rôle dans le domaine de l'éducation. Robert Choquette, *L'Église catholique dans l'Ontario français du dix-neuvième siècle*, Ottawa, Éditions de l'Université d'Ottawa, 1984, p. 140-153, 223-245, 281-312.

à Montréal. En somme, l'Union Saint-Joseph d'Ottawa se montra beaucoup plus ouverte au clergé, et une relation cordiale s'établit dès la fondation. Lors des premières réunions, les membres fondateurs demandèrent la présence d'un chapelain, qu'ils élurent symboliquement à l'unanimité. Les privilèges qui lui étaient accordés dépassaient ceux consentis au chapelain de l'Union Saint-Joseph de Montréal. L'association accorda le droit de parole au chapelain en 1865 pour discuter de questions morales et religieuses. Ces privilèges dépassaient cependant la sphère morale. Le chapelain Routhier mentionna, d'ailleurs, lors d'une assemblée en 1885 : « Je voudrais continuer à donner quelques conseils pratiques au sujet de l'économie et faire des membres de l'Union Saint-Joseph des hommes sérieux et de bons chrétiens¹⁶. » Le rôle temporel du clergé au sein de l'Union Saint-Joseph est difficilement qualifiable à cause du manque de sources jusqu'aux années 1880.

L'Union Saint-Joseph d'Ottawa joua un rôle institutionnel important en étant la seule société de secours mutuel canadienne-française de la ville jusqu'au milieu des années 1870. De plus, puisque 94 % des Canadiens français habitaient le quartier de la Basse-Ville en 1871, des gens de la classe populaire pour la plupart, l'identité associative pouvait s'appuyer sur ces liens communautaires pendant les deux premières décennies¹⁷. C'est dans ce quartier que l'Union Saint-Joseph avait ses bureaux et tenait ses réunions. La plupart des hommes de la Basse-Ville pouvaient participer à ses activités, à l'exception des gens de professions libérales. Cette interdiction visait à éviter qu'une élite instruite dirige la destinée de l'association. Ils étaient peu nombreux à subir cette restriction puisque les Canadiens français plus aisés habitaient le quartier de la Haute-Ville. Malgré cette importance en tant que seule association de prévoyance

¹⁶ Procès Verbaux, 3 novembre 1885 au 26 juillet 1887, 3 novembre 1885, CRCCE, C20, vol. 10.

¹⁷ Fernand Ouellet, « Disparités socio-économiques et culturelles à Ottawa en 1871 », *Cahiers Charlevoix : études franco-ontariennes*, vol. 6, Sudbury, Prise de parole, 2004, p. 23.

canadienne-française, elle conserva un caractère apolitique durant les deux premières décennies de son histoire. La constitution et les règlements repris du modèle montréalais interdisaient toute action hors de la sphère économique qui aurait permis l'adoption d'un projet social différent. Les activités se limitaient au secours de la classe populaire et aux objectifs de sociabilité, sans possibilité de prise de position officielle sur des sujets nationaux marquants. Elle n'était pas neutre pour autant par son intégration à ce réseau institutionnel canadien-français émergent. Son rôle demeurait important dans la lutte contre l'assimilation par l'offre d'un service de prévoyance en français. L'Union Saint-Joseph participa activement à la sauvegarde de la culture canadienne-française, surtout à partir des années 1880. L'achat de son édifice dans la Basse-Ville, à l'angle des rues York et Dalhousie, en 1884, contribua à ce développement. Par exemple, après l'incendie d'une école catholique, l'organisation accepta de prêter sa grande salle gratuitement pour servir temporairement de classe¹⁸. Cette salle fut sollicitée par bon nombre d'organisations pour y tenir leur assemblée hebdomadaire : la Société Saint-Pierre, l'Union Saint-Thomas, la Société Saint-Louis, l'Association mutuelle catholique, et plusieurs associations paroissiales¹⁹. En plus d'assurer un certain revenu à l'Union Saint-Joseph, sa location permettait de conserver des liens privilégiés avec les organisations mutuelles d'Ottawa. Cet édifice lui donnait une visibilité et facilitait son engagement social, ce qui avait un effet positif sur le recrutement.

La conscience identitaire de l'association fut également marquée durant les années 1880 par la participation de ses membres à de grands rassemblements patriotiques. Quelques liens interorganisationnels s'étaient formés par le partage de constitutions et de règlements, et par l'admission d'anciens membres de mutuelles

¹⁸ Assemblée générale, livre de minutes n° 1, 2 août 1887 au 25 octobre 1892, 31 janvier 1888, CRCCE, C20, vol. 11.

¹⁹ Procès Verbaux, 2 mai 1882 au 27 octobre 1885, 8 septembre 1885, 24 septembre 1885, CRCCE, C20, vol. 9 ; Procès Verbaux, 3 novembre 1885 au 26 juillet 1887, 3 novembre 1885, CRCCE, C20, vol. 10.

québécoises²⁰. Ces interactions prirent une autre forme à partir des années 1880 alors que se tinrent de grands congrès pour rassembler les Canadiens français du territoire d'origine et ceux de la diaspora. Les sociétés de secours mutuel y participèrent en organisant des rencontres dans le cadre de ces rassemblements. Par exemple, l'Union Saint-Joseph envoya des délégués en 1880 à une réunion des sociétés de bienfaisance qui se déroula à Québec en marge des fêtes de la Saint-Jean-Baptiste²¹. En 1885, ceux-ci se rendirent à West Farnham, dans le cadre d'un grand rassemblement de sociétés de secours mutuel francophones catholiques, réunissant des associations canadiennes et américaines pour fêter et discuter de mutualité²². Parfois, ces événements prenaient une ampleur considérable comme ce fut le cas lors du 25^e anniversaire de l'Union Saint-Joseph d'Ottawa en 1888. Le congrès et les festivités regroupèrent au moins quinze sociétés de secours mutuel comptant plusieurs dizaines de sociétaires chacune, dont ceux de l'Union Saint-Joseph de Saint-Hyacinthe, de Farnham, de Sherbrooke, de Montréal, de Saint-Sauveur, de Saint-Roch-de-Québec, de Lévis, de Notre-Dame-de-Beauport et de plusieurs autres. Les délégations les plus nombreuses furent celles de l'Union Saint-Joseph d'Ottawa, de l'Union Saint-Joseph de Hull avec 300 membres, et de l'Union Saint-Joseph de Farnham, avec plus de 100 sociétaires. Les défilés, les banquets, les courses de chevaux ainsi que les autres activités furent l'occasion de tisser des liens solides entre les différentes sociétés de secours mutuel locales canadiennes-françaises catholiques provenant de diverses villes²³. Des relations et une correspondance se prolongèrent au-delà de ces rencontres, donnant souvent lieux à

²⁰ Le président de l'Union Saint-Joseph de Montréal assista à une assemblée de l'Union Saint-Joseph d'Ottawa, et les procès-verbaux font mention de plusieurs lettres reçues par l'organisation montréalaise. Assemblée générale, Procès verbaux, 7 mai 1878 au 25 avril 1882, 28 janvier 1879, CRCCF, C20, vol. 8.

²¹ Assemblée générale, Procès verbaux, 7 mai 1878 au 25 avril 1882, 7 décembre 1880, 1 juin 1880, CRCCF, C20, vol. 8.

²² Procès Verbaux, 3 novembre 1885 au 26 juillet 1887, 3 novembre 1885, CRCCF, C20, vol. 10.

²³ Assemblée générale, Livre de minutes n° 1, 2 août 1887 au 25 octobre 1892, 12 juin 1888, CRCCF, C20, vol. 11.

des visites²⁴. Le développement de cette conscience nationaliste au sein de l'Union Saint-Joseph influença l'association dans la quête d'une solution pour parer la crise qui affectait la mutualité durant les années 1890. La solidarité nationale devenait graduellement une base solide et acceptable pour y appuyer la mutualité, surtout pour les Canadiens français qui évoluaient en milieu minoritaire.

La transformation du modèle original

Le fonctionnement démocratique de la première génération de mutuelles permettait une adaptation de la structure administrative au contexte évolutif de ses membres. Les changements dépendaient des influences locales et des mutations de la doctrine mutualiste dominante, que ce soit par une modification à la législation ou le développement de nouvelles formes de mutualité. Toutefois, selon le sociologue Albert Meister, ces vagues de changements étaient inévitables. Son échelle d'évolution des coopératives montre que ces associations devaient entrer graduellement dans une deuxième phase de développement, où l'économie primerait les objectifs d'entraide et de solidarité. Puisque l'initiative coopérative se voulait une tentative visant à contrebalancer les effets pervers du capitalisme, l'enthousiasme des premiers jours pour le projet social tendait généralement à surpasser les considérations économiques. Cependant, la croissance d'une association de ce genre se butait inévitablement à certaines contraintes financières, obligeant à reconsidérer les objectifs de départ à cause de son manque de compétitivité par rapport aux entreprises privées offrant les mêmes services²⁵. Les causes menant à cette rupture avec le plan original pouvaient varier d'une organisation à l'autre. Dans le cas de l'Union Saint-Joseph, les expériences des années 1880 et 1890, c'est-à-dire la concurrence des sociétés fraternelles, amenèrent

²⁴ Les procès-verbaux notent l'envoi de lettres pour des invitations diverses, souvent pour venir « chômer » la fête patronale, à partir des années 1880.

²⁵ Albert Meister, *La participation dans les associations*, Paris, Les éditions ouvrières, 1974, p. 192 à 212.

une certaine transition, laquelle entraîna la reconceptualisation de son idéal mutualiste. Sa croissance interne, la concurrence entre les organisations et les difficultés économiques conduisirent à la refonte de ses méthodes actuarielles et de son administration. Conséquemment, les bases idéologiques qui amenaient les membres à participer à ses activités s'en trouvèrent complètement modifiées.

Les premières contraintes du modèle organisationnel de l'Union Saint-Joseph se firent sentir au cours des années 1880. Cette décennie marqua un tournant pour l'Union, stimulée par une croissance sans précédent de ses effectifs. Profitant de l'augmentation de la population canadienne-française de la ville, de l'amélioration des conditions économiques ainsi que d'un engouement social grandissant pour la mutualité, le nombre de sociétaires passa de 269 à 794 entre 1880 et 1888²⁶. Conséquemment, la participation souffrit de cette croissance trop rapide. La possibilité d'intervention lors des débats diminua considérablement, et le processus décisionnel fut alourdi par l'augmentation des intervenants. Par la même occasion, les réunions devenaient une occasion de sociabilité, où certains membres préféraient jouer aux cartes plutôt que de participer activement aux discussions, conséquence de la diminution du pouvoir d'intervention²⁷.

Cette croissance de l'Union Saint-Joseph correspond à une période faste pour la mutualité canadienne-française à Ottawa. Le mouvement se transformait et profitait d'un engouement pour la prévoyance. Depuis les années 1870, de nouvelles sociétés de secours

²⁶ Pour être admis, un aspirant devait résider dans la ville depuis au moins deux ans, en plus d'obtenir l'approbation de membres de l'organisation qui le connaissaient personnellement depuis cette période. Ces données sont datées du 30 avril. Rapports semestriels ajoutés aux procès-verbaux des réunions, Assemblée générale, procès verbaux, 7 mai 1878 au 25 avril 1882, CRCCE, C20, vol. 8 ; Assemblées générales, Livre de minutes n° 1, 2 août 1887 au 25 octobre 1892, CRCCE, C20, vol. 10.

²⁷ Procès Verbaux, 3 novembre 1885 au 26 juillet 1887, 1 mars 1887, CRCCE, C20, vol. 10 ; Séance extraordinaire du [?] juin 1887, 3 novembre 1885 au 26 juillet 1887, CRCCE, C20, vol. 10 ; Assemblées générales, Livre de minutes n° 1, 2 août 1887 au 25 octobre 1892, 16 juillet 1889, CRCCE, C20, vol. 11.

mutuel locales s'établissaient pour combler différents besoins non couverts par les associations existantes. C'est dans ce but que fut fondée l'Union Saint-Thomas en 1875, dont l'adhésion s'adressait à l'ensemble de la population canadienne-française, sans distinction de classe. D'autres associations mutualistes canadiennes-françaises furent établies, dont la Société Saint-Pierre en 1873, la Société Saint-Antoine de Padoue en 1885 et l'Union Saint-Jean-Baptiste en 1887. Cette multiplication des options de prévoyance eut toutefois pour effet d'augmenter la concurrence²⁸. Cependant, aucune de ces mutuelles ne réussit à obtenir autant de succès que l'Union Saint-Joseph. La deuxième plus populaire, l'Union Saint-Thomas, comptait 489 membres en 1893 alors que les effectifs de l'Union Saint-Joseph se chiffraient à 740²⁹. Cependant, la présence d'un trop grand nombre d'associations menaçait la stabilité de chacune d'entre elles. La méthode de gestion financière utilisée par les sociétés de secours mutuel locales nécessitait un recrutement constant de nouveaux aspirants pour assurer les revenus nécessaires au paiement des indemnités. L'Union Saint-Joseph vit, d'ailleurs, une légère diminution de ses sociétaires au début des années 1890.

De plus, un nouveau type de mutualité gagna en popularité durant les années 1880 : les sociétés fraternelles. Ces grandes sociétés de secours mutuel avaient profité de la croissance rapide d'Ottawa pour y implanter des succursales³⁰. L'Ancient Order of United Workmen, les Forestiers catholiques, la Catholic Mutual Benefit Association, le Canadian Order of Foresters et d'autres associations commencèrent à desservir la population d'Ottawa pendant la décennie. Il est difficile d'évaluer le nombre exact de membres au

²⁸ Ontario. Ontario Sessional Papers, *Report of the Inspector of Insurance and Registrar of Friendly Societies (1893)*, Toronto, Queen's Printer, 1895, vol. XXVII, part III, p. C85-C90, C124-C127.

²⁹ *Ibid.*, p. C85-C90, C124.

³⁰ Durant les années 1870, le mouvement associatif anglophone d'Ottawa était dominé par les ordres maçonniques et orangistes. La mutualité y était souvent optionnelle.

sein des succursales de ces associations étrangères puisqu'elles n'ont presque pas laissé de traces³¹. En l'absence de sociétés fraternelles canadiennes-françaises à Ottawa durant les années 1880, les Canadiens français semblent s'être tournés vers les associations catholiques sans restriction linguistique qui s'implantèrent à Ottawa pendant la deuxième moitié des années 1880³². De plus, un certain nombre de Canadiens français participaient aux activités des associations non confessionnelles. Il n'existe pas de données précises à ce sujet, mais les administrateurs de l'Union Saint-Joseph se plaignaient de voir certains compatriotes adhérer à ces sociétés³³. L'arrivée de plusieurs conseils locaux de grandes associations fraternelles étrangères menaçait les petites mutuelles canadiennes-françaises, dont l'Union Saint-Joseph, principalement en offrant des services beaucoup plus variés et une plus grande stabilité financière. Les sociétés nationales et internationales, qui implantèrent des bureaux de perception un peu partout pour augmenter leur bassin de recrutement, nuisaient sérieusement aux sociétés de secours mutuel déjà en place.

La concurrence devint un problème, surtout au début des années 1890. L'instabilité provenait principalement de la crise économique de 1891 qui toucha le commerce du bois, principale industrie de la région outaouaise. La capacité des Canadiens français de payer les

³¹ Les annuaires des villes nous donnent une idée générale, mais parfois le classement des associations francophones porte à confusion, en plus d'être souvent incomplet.

³² Assemblée générale, Livre de minutes n° 1, 2 août 1887 au 25 octobre 1892, 3 novembre 1891, CRCCE, C20, vol. 11 ; Grimard et Vallières, *Travailleurs et gens d'affaires canadiens-français en Ontario*, p. 190 ; Catholic Mutual Benefit Association of Canada, *C.M.B.A. Herald*, 22 juillet 1891, Kingston, p. 8 ; *The Ottawa Directory*, vol. 11, 1884-1885, p. 304 ; *The Ottawa Directory: 1891-1892*, p. 36.

³³ Par exemple, en 1894, un comité fut mis sur pied pour étudier comment l'Union Saint-Joseph pourrait offrir autant de services que les associations étrangères puisqu'elles semblaient attirer un nombre grandissant de membres. Assemblées générales, Minute book, 1 novembre 1892 au 6 décembre 1897, 13 novembre 1894, CRCCE, C20, vol. 12.

cotisations s'en trouva considérablement diminuée³⁴. Les répercussions sur l'Union Saint-Joseph furent immédiates, alors que le nombre de membres passa de 760 en 1892 à 723 en 1894, devant l'incapacité d'admettre suffisamment de candidats pour combler les radiations et les décès³⁵. Cette difficulté à se renouveler risquait d'augmenter à long terme les moyennes d'âge et les taux de mortalité, rendant ainsi la mutuelle beaucoup moins attrayante. La diminution du nombre de cotisants pouvait mener à une baisse des indemnités remises aux veuves, à une période où les sociétés fraternelles garantissaient le montant de leurs certificats d'assurance³⁶. Cette difficulté favorisait les grandes mutuelles catholiques, dont les succursales nouvellement installées à Ottawa recrutaient de plus en plus d'aspirants.

La crise que connut l'Union Saint-Joseph d'Ottawa au début des années 1890 devint l'élément déclencheur qui a mené au changement de son modèle administratif. S'ils s'étaient montrés inefficaces durant les années 1880 pour répondre aux objectifs de solidarité et d'entraide à cause de la lourdeur du processus décisionnel, la constitution et les règlements protégeaient les fondements de l'organisme en rendant obligatoire la participation des sociétaires. Ainsi, devant la présence de l'ensemble du groupe aux réunions, les tentatives de révision se butèrent, en 1887, aux réticences d'un nombre important de membres à voir leur association se transformer, ce qui engendrait de longs débats³⁷. Le modèle participatif s'enfonçait dans ce cercle vicieux, incapable de se réformer. Pour que le processus décisionnel

³⁴ Jean Hamelin et Yves Roby, *Histoire économique du Québec, 1851-1896*, Montréal, Fides, 1971, p. 95.

³⁵ Ontario. Ontario Sessional Papers, *Report of the Inspector of Insurance and Registrar of Friendly Societies (1893)*, vol. XXVII, part III, p. C85-C90 ; Ontario. Ontario Sessional Papers, *Report of the Inspector of Insurance and Registrar of Friendly Societies (1894)*, Toronto, Queen's Printer, 1896, vol. XXVIII, part II, p. C78-C81.

³⁶ L'Union Saint-Joseph garantissait également le montant de l'indemnité de la veuve, mais un changement constitutionnel suffisait à modifier la valeur du certificat.

³⁷ Procès Verbaux, 3 novembre 1885 au 26 juillet 1887, 1^{er} mars 1887, CRCCE, C20, vol. 10.

puisse fonctionner adéquatement, moins de gens devaient participer aux délibérations. Il n'existait, toutefois, aucun moyen efficace pour réduire le pouvoir des sociétaires. La participation demeurait, malgré les difficultés, un élément clé du lien d'appartenance qui unissait l'Union Saint-Joseph et ses membres ; sa révocation aurait menacé la dynamique qui avait nourri l'organisation depuis sa fondation. Les sociétaires devaient maintenant choisir entre la conservation des objectifs originels et risquer la faillite, ou entamer des réformes qui pouvaient mener à la transformation du projet social de l'Union Saint-Joseph.

La réforme n'aurait pas nécessairement amené une refonte du projet social dans sa totalité, n'eût été l'intervention du gouvernement pour régir les certificats d'assurance des sociétés de secours mutuel. La nouvelle loi ontarienne de 1892, adoptée sous le nom d'*Act respecting Insurance Corporations*, donna le coup de grâce au modèle organisationnel initial. Stimulé par l'*Enquête sur les rapports qui existent entre le capital et le travail au Canada*, qui démontra l'importance de la mutualité pour la classe ouvrière, le gouvernement ontarien décida d'intervenir pour assurer une plus grande stabilité des sociétés de secours mutuel³⁸. Ainsi, celles qui, comme l'Union Saint-Joseph, garantissaient des indemnités fixes aux veuves reçurent une reconnaissance de leurs certificats d'assurance au même titre que les compagnies privées. Ce nouveau statut transforma la dynamique interne de l'Union Saint-Joseph, en interdisant l'imposition d'amende pour la non-participation aux activités obligatoires. En vertu de cette loi, le coût des certificats d'assurance, ce qui incluait les paiements divers tels que les amendes, devait être égal ou déterminé par l'âge et le risque au sein d'une même association. Le gouvernement retirait

³⁸ Canada. Commission royale d'enquête sur les relations entre le capital et le travail, *Enquête sur les rapports qui existent entre le capital et le travail au Canada : province d'Ontario*, Ottawa, A. Senecal, 1889, vol. 6, p. 159-160 ; Ontario. Ontario Sessional Papers, *The Report of the Inspector of Insurance (1894)*, 59 Vict., vol. XXVIII, part II, n° 10, Toronto, Lud K. Cameron, Queen's Printer, 1896, p. C180.

ainsi à l'Union Saint-Joseph et aux autres sociétés de secours mutuel la mesure coercitive qui permettait la survie de la sociabilité et du modèle participatif³⁹.

La transition vers une société nationale

Ces contraintes législatives, économiques et organisationnelles mirent fin au projet social initial de l'Union Saint-Joseph. L'incapacité de s'appuyer sur des mesures coercitives pour assurer une sociabilité et une entraide entre les membres obligea l'association à trouver d'autres bases pour justifier ses activités. La première solution proposée à la crise fut de tenter une fusion des mutuelles canadiennes-françaises d'Ottawa sous la bannière de l'Union Saint-Joseph afin de créer une seule grande association canadienne-française dans la ville. La tentative échoua pour des raisons économiques et idéologiques. Les mutations financières qu'avaient connues les sociétés de secours mutuel lors des dernières décennies compliquaient l'harmonisation des caisses d'assurances ainsi que la transition vers une gestion uniforme⁴⁰. Puisque l'Union Saint-Joseph demeurait la plus puissante des cinq mutuelles canadiennes-françaises établies à Ottawa, l'entreprise visait davantage à les absorber qu'à créer une fédération quelconque. Les sociétaires des autres associations refusèrent l'abandon de leur autonomie et, par la même occasion, du projet social pour lequel ils

³⁹ Par cette loi, les contrats des sociétés de secours mutuel étaient reconnus au même titre que ceux des compagnies d'assurances. En conséquence, elles étaient tenues de s'enregistrer et d'obtenir un permis pour offrir des services d'assurances dans la province. Elles devaient présenter deux copies de leur constitution et règles, ainsi que tous les détails concernant leur fonctionnement afin de recevoir ce privilège. Annuellement, les sociétés de secours mutuel devaient remettre un rapport financier au registraire. Ces rapports étaient rendus publics afin que les membres puissent s'assurer de l'état de leur association, suivant ainsi les recommandations de la commission d'enquête. William H. Hunter, *The Insurance Corporation Act, 1892*, Toronto, Carswell, 1893, p. 77, 169, 171 ; Ontario. Statutes of Ontario, 55 Vict., (1892), *An Act respecting Insurance Corporations*, Toronto, Lud K. Cameron, Queen's Printer, 1892, p. 195, 204.

⁴⁰ Les indemnités et les cotisations des associations différaient trop pour permettre une consolidation.

avaient œuvré pendant des années. Finalement, seule l'Union Saint-Pierre fut annexée en 1895. L'initiative s'avéra insuffisante pour assurer la stabilité financière de l'organisation puisqu'elle n'améliorait pas le statut de l'Union Saint-Joseph par rapport aux sociétés fraternelles, qui continuaient leur ascension.

La solution à la crise devait passer par la refonte de l'administration, ce qui nécessitait certaines connaissances du domaine actuariel dépassant le niveau d'éducation de la plupart des sociétaires. L'interdiction d'admettre des aspirants issus des professions libérales restreignait le nombre de gens instruits dans les rangs de l'organisme. D'ailleurs, jusqu'à la transformation administrative de 1895, qui ouvrit finalement la porte de l'Union Saint-Joseph à tous les hommes canadiens-français, les sociétaires acceptèrent difficilement l'aide extérieure. Ils refusèrent même l'aide de Napoléon-Antoine Belcourt pour résoudre la crise du financement, alors que ce dernier agissait à titre d'avocat de l'organisation⁴¹. Cependant, certains membres, sociétaires depuis très longtemps, prospérèrent et acquirent certaines connaissances clés qui ont facilité la quête d'une solution. Ceux-ci formèrent le noyau à la base des réformes. C'est le cas d'Olivier Durocher, admis comme simple cordonnier en 1866 et qui fut maire d'Ottawa en 1892-1893. Ce dernier présidait l'organisation lors des transformations administratives et actuarielles de 1895 et de 1898⁴². D'autres réformateurs avaient l'expérience de l'administration au sein des grandes sociétés fraternelles. M. J. N. Rattey, premier vice-président après la réforme, était chef de bureau chez M. Belcourt et Ritchie⁴³. À son curriculum s'ajoutaient les titres « d'auditeur » de la Société des artisans et de grand député de la Catholic Mutual Benefit Association⁴⁴. L'exemple de Charles

⁴¹ Napoléon-Antoine Belcourt n'avait pas encore été élu au Parlement à ce moment, mais il travaillait à la Faculté de droit de l'Université d'Ottawa. Assemblée générale, Livre de minutes n° 1, 2 août 1887 au 25 octobre 1892, 6 mai 1890, CRCCE, C20, vol. 11.

⁴² L'Union Saint-Joseph d'Ottawa, *Le Prévoyant*, n° 28, 15 mars 1901, p. 6.

⁴³ Il s'agit du cabinet de Napoléon-Antoine Belcourt.

⁴⁴ L'Union Saint-Joseph d'Ottawa, *Le Prévoyant*, n° 27, 15 février 1901, p. 14.

Desjardins, directeur général de l'organisme au moment de la transformation de 1895, est aussi très éloquent. Après avoir terminé des études commerciales à Lévis, il s'installa à Ottawa en 1869 pour travailler comme télégraphiste. En 1874, il entreprit une carrière dans le domaine de l'assurance. Une dizaine d'années plus tard, il représentait plusieurs compagnies importantes, entre autres la Caledona Insurance Company of Edinburg, la Phoenix Insurance Company of London, la Northern Assurance co. of Aberdeen & London et plusieurs autres⁴⁵. La date de son admission au sein de l'Union Saint-Joseph est inconnue, mais il œuvra comme président durant les deux semestres de 1885. Ses connaissances du domaine de l'assurance contribuèrent grandement à la formulation d'une solution à la crise actuarielle.

La crise permit à cette petite élite de vaincre les barrières constitutionnelles de l'association. Entre la fin des années 1880 et la transformation de 1895, le modèle participatif alourdissait considérablement les discussions, empêchant la formation de débats concernant la modification des règlements. Puisque l'ensemble des décisions devait faire l'objet d'un vote, que ce soit l'attribution des indemnités ou l'admission des nouveaux membres, il y avait peu de temps pour discuter des amendements. Ce n'est qu'avec la gravité de la crise financière au début des années 1890 que la nécessité de modifier le fonctionnement de l'association entraîna des actions concrètes. Pour remédier à la situation, des comités furent nommés en 1890, 1893 et 1894 afin de proposer à l'assemblée des modifications aux règlements et au système de cotisation⁴⁶. La principale lacune de l'organisation demeurait le financement des caisses servant à payer les indemnités. L'insolvabilité résultant des méthodes implantées lors des premières réunions commençait à peser lourd sur les finances à la suite du déclin

⁴⁵ L'Union Saint-Joseph d'Ottawa, *Le Prévoyant*, n° 24, 15 novembre 1900, p. 43 ; *The Ottawa Directory*, A. S. Woodburn, 1885, p. i.

⁴⁶ Assemblée générale, Livre de minutes n° 1, 2 août 1887 au 25 octobre 1892, 6 mai 1890, CRCCE, C20, vol. 11 ; Assemblée générale, Minute book, 1 novembre 1892 au 6 décembre 1897, 9 mai 1893, 13 novembre 1894, CRCCE, C20, vol. 12.

de ses effectifs au début des années 1890. Cependant, les membres n'auraient pas accepté facilement une augmentation des cotisations. Les réformes devaient reposer sur des bases sociales et financières acceptables pour les sociétaires.

Le comité nommé en 1894 proposa une nouvelle constitution, à accepter ou à refuser en bloc. Elle permettait à l'Union Saint-Joseph d'établir des succursales, d'implanter des bureaux de perception ou des conseils locaux afin d'augmenter son bassin de recrutement et diminuer l'impact de son instabilité financière en ajoutant des cotisants. La stratégie misait sur la bonne relation entre l'association et l'archevêché, car l'organisme espérait recevoir une aide du clergé local pour publiciser ses activités et fonder des succursales dans les différentes paroisses de l'archidiocèse d'Ottawa. Cette constitution permettait de conserver les cotisations uniformes sans augmenter le fardeau financier des cotisants. Les sociétaires acceptèrent à l'unanimité, en 1895, la constitution qui établissait une structure fédérale pour maintenir une assurance de valeur supérieure par rapport aux sommes versées. Les dirigeants du comité la présentèrent comme la seule solution pour éviter une hausse substantielle des cotisations, laissant même planer la possibilité d'une baisse si les effectifs venaient à augmenter⁴⁷. La méthode *post mortem*, quant à elle, demeura en place jusqu'à la deuxième phase de la réforme, qui se déroula en 1898.

L'acceptation de cette nouvelle constitution démontre à quel point l'économie personnelle des membres primait l'idéal social des premiers jours, surtout depuis la suppression des mesures coercitives relatives à la participation obligatoire des membres aux assemblées pour se conformer à la législation provinciale. Par l'établissement d'une structure fédérale et d'un comité central pour gérer l'ensemble des activités, les sociétaires abandonnèrent une partie de leur pouvoir décisionnel. Ils pouvaient toujours intervenir lors des congrès annuels et participer aux assemblées des conseils locaux, mais la participation

⁴⁷ Constitution et règlements de l'Union Saint-Joseph d'Ottawa, A. Bureau & Frères, 1895, p. 12-19, CRCCE, C20/B1/3.

directe, qui constituait le fondement de la mutualité de la première génération, fut grandement diminuée et continua de l'être à mesure que les effectifs de l'association crûrent. Le pouvoir de la plupart des sociétaires se limitait à voter pour les délégués qui prenaient les décisions, ce qui ne leur permettait plus de jouer un véritable rôle⁴⁸. La complexification de la gestion limitait indirectement l'accès aux postes administratifs aux gens ayant des connaissances de la mutualité. Il s'agissait du prix à payer pour conserver une assurance à bas prix.

Cette perte de contrôle des sociétaires contribua à la transition et à l'adoption de nouvelles réformes en 1898, qui visaient à établir une gestion des finances suivant des principes actuariels reconnus. Le système *post mortem* en place devint rapidement impossible à gérer avec la croissance du réseau de succursales. Puisque les membres étaient tenus de payer une seule prime de décès par mois, les retards dans la perception des cotisations atteignaient six mois, à l'été 1897⁴⁹. Pour remédier à la situation, le comité fédéral proposa une nouvelle constitution, qui entra en vigueur en 1898. Celle-ci abolissait la méthode *post mortem* pour la remplacer par celle des primes graduées, soit l'établissement de paiements mensuels variables, établis selon l'âge lors de l'admission. Cette réforme instituait une gestion des finances influencée par les pratiques de l'assurance privée⁵⁰.

La stratégie des administrateurs pour assurer l'acceptabilité de ces changements consista à proposer une grille de paiements inférieurs aux exigences déjà en place. Ils espéraient ainsi, une fois la réforme acceptée, augmenter le coût des certificats d'assurance pour les nouveaux membres de façon à leur faire payer l'insuffisance des cotisations des anciens membres. Pour la plupart des groupes d'âge, le plan prévoyait

⁴⁸ *Ibid.*, p. 2-3, 38-43.

⁴⁹ L'Union Saint-Joseph d'Ottawa, *Bulletin officiel*, 15 octobre 1897, p. 87 ; L'Union Saint-Joseph d'Ottawa, *Bulletin officiel*, 15 novembre 1897, p. 95.

⁵⁰ L'adoption de cette méthode diffère des compagnies d'assurances, car les primes ne sont pas encore actuariellement solvables, c'est-à-dire que le membre continue de payer une cotisation inférieure à la valeur de son certificat d'assurance.

que les versements mensuels passeraient de 1,25 \$ à moins de 1 \$. Cette mesure contribua fortement à l'acceptation des nouvelles politiques⁵¹. D'ailleurs, ces faibles cotisations, insolubles d'un point de vue actuariel et insuffisantes pour assurer la viabilité des caisses, demeurèrent en place pendant quelques années en tant que méthode de propagande pour faciliter la multiplication des succursales. Les primes furent rétablies en 1900 à un niveau plus solvable pour les nouveaux membres⁵². Les dirigeants prévoyaient, de cette façon, absorber l'insolvabilité des sociétaires plus anciens, dont le nombre deviendrait négligeable grâce au recrutement et à l'implantation de succursales qui progressaient à un rythme soutenu.

La réforme de 1898 anéantit ce qui restait des valeurs initiales de l'Union Saint-Joseph. Elle établissait un calcul du risque basé sur l'individu, alors qu'il reposait plutôt sur l'ensemble du groupe jusqu'à cette date, par l'imposition de cotisations uniformes pour tous. Malgré le caractère radical de ce changement, peu de sociétaires s'opposèrent à cette réforme. Pour certains anciens membres, qui avaient contribué à la première génération de société de secours mutuel, la transition idéologique ne s'effectua pas facilement. Les opposants furent, toutefois, mal organisés pour lutter contre ces transformations exigées par l'élite mutualiste, qui jugeait archaïque l'ancienne forme de calcul du risque. D'autres facteurs expliquent, cependant, la facilité avec laquelle la majorité des sociétaires accepta les réformes. D'abord, l'Union Saint-Joseph ne répondait plus aux exigences d'une partie de ses membres. La transformation du mouvement associatif au cours des années 1880 et 1890 avait contribué à développer un rapport de clientèle entre les sociétés de secours mutuel et leurs membres. La mutualité canadienne-française était née d'un besoin de solidarité urbaine au milieu du XIX^e siècle, causé par la rupture des liens ruraux. Son

⁵¹ Leclerc, *L'Union Saint-Joseph du Canada*, p. 15 à 17.

⁵² La solvabilité actuarielle de l'organisme fut atteinte seulement en 1918, par suite de l'amendement voté en 1916 pour obliger les mutuelles de son territoire à s'y conformer. Ontario. Statutes of Ontario, 6 Geo V, (1916), *An Act to amend the Ontario Insurance Act*, King's Printer, 1916, p. 171.

importance diminua au fil des années avec l'augmentation de l'offre culturelle et la multiplication des associations. La participation active s'en trouva grandement restreinte dans les années 1880 et 1890⁵³. Ainsi, le sociétaire développa un rapport de clientèle avec les sociétés de secours mutuel, surtout les nouveaux membres, qui n'avaient pas participé au projet social originel. L'intérêt pour la participation active s'en trouva fortement diminué chez la nouvelle génération. Le poids de ces sociétaires était important puisque les effectifs de l'association avaient doublé entre 1895 et 1897 à la suite de l'implantation de succursales dans la région d'Ottawa. Plusieurs d'entre eux n'avaient jamais connu la mutualité paroissiale, qui avait précédé la réforme de 1895. Pour les nouveaux sociétaires, le rapport de clientèle envers l'Union Saint-Joseph et la valeur du service financier supplantèrent l'importance de la solidarité communautaire. D'ailleurs, ces membres avaient été admis après la transformation de la mission sociale, qui présentait l'association comme une initiative nationale visant à rallier le plus de Canadiens français dans ses rangs. Il faut également ajouter la contribution de la loi ontarienne de 1893, qui favorisa le développement de ce rapport de clientélisme en attribuant à la mutualité un statut relativement semblable à celui de l'assurance. Cette mutation des objectifs sociaux originels permit l'éclosion d'une nouvelle conception dominante de la mutualité, axée sur l'offre de services à la population canadienne-française par une certaine élite.

En plus des raisons financières, la nature du projet social que proposèrent les dirigeants contribua à l'acceptation des réformes. Ils jetèrent, en 1895, les bases d'une grande société de secours mutuel qui défendraient les valeurs canadiennes-françaises. Dans le premier numéro du journal officiel envoyé aux membres, les rédacteurs décrivent ainsi le projet, tel qu'il existait lors de la réforme de 1895⁵⁴:

Notre devoir est tout tracé : travaillons pour l'Union Saint-Joseph ;
qu'elle devienne forte et puissante et qu'elle compte parmi ses

⁵³ Yvan Lamonde, *Histoire sociale des idées au Québec*, t. I, 1760-1896, Saint-Laurent, Fides, 2000, p. 478-480.

⁵⁴ Les articles ne sont pas signés, mais proviennent du conseil fédéral, à Ottawa.

membres le plus grand nombre de nos compatriotes d'Ontario ; qu'elle continue son travail jusqu'au jour où elle pourra prendre place parmi les sociétés importantes, et qui sait, si un jour ne vient pas, où toutes les sociétés Saint Joseph du Canada se donnant la main, se fusionneront, sous le titre de « Union Saint-Joseph du Canada » et continueront à secourir leurs membres et leur donner une assurance aussi considérable que n'importe quelle société étrangère ou compagnie d'assurance [*sic*], et à un taux aussi peu élevé⁵⁵.

Concrètement, les sources concernant les transformations administratives de 1895 et de 1898 ne permettent pas de statuer clairement sur la force du facteur identitaire national dans l'acceptation des réformes. Toutefois, l'élite exprima clairement ses ambitions nationales en 1895. Durant cette période où les autorités provinciales tentaient d'angliciser l'éducation et menaçaient les bases de la communauté canadienne-française en Ontario, ces institutions nationales devenaient des instruments nécessaires à la survivance du groupe⁵⁶. La situation minoritaire des Canadiens français de l'Ontario et les combats pour la survivance donnèrent des munitions pour convaincre les sociétaires de la nécessité d'adopter les réformes, au nom d'un idéal national. Ainsi, lorsqu'une petite élite proposa de transformer l'Union Saint-Joseph en société provinciale afin de rassembler les Canadiens français de la province en une puissante organisation, les sociétaires acceptèrent. Le développement de succursales dans les communautés canadiennes-françaises de la province dépourvues d'associations de prévoyance symbolisait plus qu'une réforme vers une forme de prévoyance plus stable ; le développement d'une structure nationale incarnait le désir de lutter pour renforcer les institutions canadiennes-françaises en Ontario.

⁵⁵ L'Union Saint-Joseph d'Ottawa, *Bulletin officiel*, 15 juin 1895, p. 6.

⁵⁶ Robert Choquette, *La foi gardienne de la langue en Ontario, 1900-1950*, Montréal, Les Éditions Bellarmin, 1987, p. 107-131.

La reconceptualisation du projet social de l'Union Saint-Joseph

Lors de l'élaboration de la constitution de 1895, l'élite prit soin d'en retirer les clauses qui garantissaient son apolitisme. Concrètement, l'interdiction d'imposer des amendes depuis 1892 avait annihilé l'efficacité du processus disciplinaire contre les sociétaires qui aborderaient des sujets religieux et politiques. De plus, ces clauses étaient incompatibles avec la nouvelle direction que l'élite désirait donner à l'Union Saint-Joseph. Le retrait de ces restrictions permit l'adoption d'un nouveau discours basé sur le catholicisme social, à l'image des autres sociétés fraternelles catholiques. Ces associations bénéficiaient grandement de la publicité de leurs activités par les membres du clergé et les groupes ultramontains. D'ailleurs, à partir des années 1890, l'Église ne se contentait plus de simplement superviser la moralité des associations. L'exode des Canadiens français vers les États-Unis poussa le clergé à s'intéresser davantage à la condition économique de ses fidèles, en cherchant à offrir davantage que la charité pour encadrer la classe populaire⁵⁷. La mutualité faisait partie de cette solution. M^{gr} Fabre aurait d'ailleurs incité un groupe d'hommes d'affaires de Montréal à fonder l'Alliance nationale en 1892, une autre société fraternelle opérant un réseau de succursales⁵⁸. George Emery et J. C. Herbert Emery, dans leur recherche sur l'Independent Order of Odd Fellows, constatèrent d'ailleurs une baisse de la participation des catholiques romains dans cette association neutre à partir des années 1880. Ils attribuent cette diminution au nouveau message social de l'Église, alors que le pape interdisait aux catholiques, en 1894, d'adhérer à certaines associations neutres, dont

⁵⁷ William Ryan, *The Clergy and Economic Growth in Quebec (1896-1914)*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1966, p. 198.

⁵⁸ Annie Desaulniers, *Le secours mutuel en transformation : l'Alliance nationale (1892-1948)*, mémoire de maîtrise, Trois-Rivières, Université du Québec à Trois-Rivières, Département d'études québécoises, 2002, p. 34-35.

les Odd Fellows, les Knights of Pythias ou encore les Sons of Temperance⁵⁹.

Il n'existe aucune preuve de l'ingérence du clergé lors des réformes administratives de 1895 et de 1898 pour inciter l'Union Saint-Joseph à retirer de sa constitution les clauses qui interdisaient d'aborder des sujets religieux. Cependant, le chapelain démissionna en signe de protestation afin de montrer son désarroi devant l'incapacité de l'organisation à refondre sa constitution pour résoudre la crise en 1894. Les sociétaires s'empressèrent de voter une mesure, adoptée à l'unanimité, pour invalider sa démission et, ainsi, éviter de déplaire aux représentants de l'Église⁶⁰. Il s'agit là des limites de l'information disponible concernant l'ingérence cléricale durant la période de réforme. Il est toutefois évident que si l'association voulait se transformer en une société provinciale ou nationale, elle devait adopter un discours inspiré du catholicisme social. L'absence de détails sur la pensée des réformateurs mutualistes d'Ottawa limite aussi les interprétations concernant les objectifs premiers, à savoir s'ils agissaient par conviction religieuse ou simplement pour assurer de nouvelles bases à l'Union Saint-Joseph en se conformant aux idées dominantes du moment, et, finalement, sauver leur certificat d'assurance. Dans les deux cas, cette élite n'avait d'autre choix que de se plier à la vision cléricale de la mutualité puisque le clergé encourageait ses fidèles à se joindre aux associations ouvertement catholiques qui promouvaient la doctrine sociale de l'Église. D'ailleurs, la Société l'Assomption, la mutuelle des Acadiens fondée au début du xx^e siècle, connut quelques difficultés à concurrencer les associations catholiques étrangères lors de son établissement à cause du manque d'appui du clergé. Euclide Daigle mentionne dans son historique sur cette société fraternelle que la reconnaissance officielle de la part de la province ecclésiastique

⁵⁹ George Emery et J. C. Herbert Emery, *A Young Man's Benefit : The Independent Order of Odd Fellows and Sickness Insurance in the United States and Canada, 1860-1929*, Montréal, McGill-Queen's University Press, 1999, p. 26-31.

⁶⁰ Assemblée générale, Minute book, 1 novembre 1892 au 6 décembre 1897, 6 novembre 1894, CRCCF, C20, vol. 12.

d'Halifax vint seulement lorsque les succursales établies avant l'approbation de l'Église « firent acte de soumission⁶¹ ». Daigle demeure flou quant à la nature de cette soumission, mais il s'agissait probablement de la visite d'un aumônier et de l'adoption d'une ligne de conduite entièrement conforme aux valeurs catholiques. Ainsi, les dirigeants des mutuelles devaient emboîter le pas ou perdre les bonnes grâces du clergé au profit des sociétés de secours mutuel concurrentes. À Ottawa, l'arrivée des associations étrangères catholiques telles que les Forestiers catholiques et la Catholic Mutual Benefit Association contribua à accélérer ce rapprochement entre le discours de l'Union Saint-Joseph et celui de l'Église⁶². L'adoption d'une ligne de conduite inspirée de la doctrine sociale de l'Église pour y asseoir les valeurs mutualistes devint une manière de se greffer à un réseau institutionnel et profiter de la publicité offerte par le clergé. À l'inverse, la neutralité était impensable puisqu'elle aurait amené une condamnation de l'Église, ce qui aurait été inconcevable spirituellement et socialement, compte tenu de la participation de plusieurs dirigeants de l'Union Saint-Joseph aux activités paroissiales.

Le nouveau caractère religieux de l'Union Saint-Joseph poussa l'organisation à intensifier sa lutte contre les associations jugées dangereuses⁶³. Le journal, *Le Prévoyant*, servit dans ce but, par la publication d'articles pour condamner les sociétés secrètes et non conformes aux idéaux de la doctrine sociale de l'Église. La politique développée par l'organisation consistait à formuler une catégorisation d'associations mutualistes pour les Canadiens français. Elle les divisa en deux principaux groupes : celles qui desservaient la nation et l'Église, et les étrangères ou non confessionnelles. Les textes

⁶¹ Euclide Daigle, *Petite histoire d'une grande idée*, Moncton, Imprimerie Acadienne, 1978, p. 39-44.

⁶² Le *Bulletin officiel*, c'est-à-dire le journal de l'Union Saint-Joseph, adopte un discours dans ses articles qui se rapproche de la doctrine sociale de l'Église. Il s'agit d'une transition importante pour une association apolitique et dont les règlements interdisaient d'aborder des sujets religieux avant 1895.

⁶³ *Ibid.*, p. 7.

condamnaient les Canadiens français qui adhéraient à ces dernières⁶⁴. Ainsi, l'Union Saint-Joseph garantissait une supériorité morale en répondant à la fois à un besoin spirituel et économique. L'adoption de cette mission inspirée du catholicisme social facilita considérablement le recrutement. Le clergé, souvent encouragé par M^{gr} Duhamel, accueillait à bras ouverts les administrateurs de l'Union Saint-Joseph lors de la fondation de nouvelles succursales, en offrant de parler après la messe ou en publicisant les assemblées⁶⁵. Le nombre de sociétaires augmenta considérablement grâce à cette stratégie, passant de 1 580 en 1898 à 17 944 en 1906, alors que les succursales se chiffraient à 337 la même année⁶⁶.

Cette croissance de l'Union Saint-Joseph et le prolongement de ses activités dans les communautés francophones les plus importantes du Canada et des États-Unis eurent pour effet de renforcer la conscience nationaliste des dirigeants. Le sentiment de participer à une œuvre visant à unir les Canadiens français existait dès 1895, mais les crises scolaires en Ontario poussèrent la rhétorique à un niveau supérieur. C'est à la fin des années 1900, plus précisément en 1908, que la transition finale vers une organisation nationaliste atteint son apogée. Un nouveau président, G. W. Séguin, prit la tête de l'Union Saint-Joseph. Ce dernier œuvrait au sein de l'association depuis plus de vingt-cinq ans et avait occupé plusieurs postes administratifs dans différents comités. Grand nationaliste, il fut connu plus tard pour sa participation à la fondation de l'Association canadienne-française

⁶⁴ L'Union Saint-Joseph d'Ottawa, *Bulletin officiel*, 15 mai 1896, p. 63.

⁶⁵ Il y a plusieurs mentions de l'accueil chaleureux qu'ont reçu les membres de l'Union Saint-Joseph. Par exemple, ils sont accueillis à Rockland par des paroissiens, le curé et la Société Saint-Jean-Baptiste. La situation est semblable à Embrun, à Clarence Creek et autres endroits visités. Voir, par exemple, Minutes book, bureau de direction, 7 février 1895 au 11 novembre 1896, 11 mars 1895, CRCCE, C20, vol. 18.

⁶⁶ Ontario. Ontario Sessional Papers 1900, *The Report of the Inspector of Insurance (1898)*, vol. XXXII, part III, n° 10, p. C204 ; Ontario. Ontario Sessional Papers 1907, *The Report of the Inspector of Insurance (1906)*, vol. XXXIX, part III, n° 10, p. C221.

d'éducation d'Ontario (ACFEO). Dans son premier discours, il déclara vouloir donner un rôle national à l'Union Saint-Joseph dans la sauvegarde de la « race » canadienne-française. Séguin insistait, cependant, sur un aspect en particulier :

L'action sociale vise surtout les générations futures. C'est pourquoi son premier champ d'opérations est ou doit être l'école, l'école catholique et, particulièrement dans la province d'Ontario, l'école française, ou comme nous sommes convenus de l'appeler pour faire taire certains préjugés puissants, l'école bilingue. La sphère dans laquelle la St-Joseph doit mettre en œuvre ses ressources et son influence est donc toute délimitée. C'est sur l'école que doit s'exercer sa vigilance, s'étendre sa sollicitude⁶⁷.

Il serait faux d'affirmer que l'augmentation du militantisme de l'organisation résultait seulement de l'élection de Séguin. Les réformateurs, qui étaient demeurés en place après la transformation administrative et actuarielle, avaient quitté graduellement la direction de l'Union Saint-Joseph, ouvrant la porte à une nouvelle administration, plus dévouée à la cause nationale. Si Séguin était très engagé dans la question scolaire, il n'était pas le seul. Le sénateur Napoléon-Antoine Belcourt, premier président de l'ACFEO, avait œuvré comme avocat de l'Union Saint-Joseph durant les années 1890 et conservait beaucoup de liens avec celle-ci. C'est d'ailleurs lui qui, en 1905 – alors qu'il était député –, avait présenté au Parlement la demande pour changer le nom de l'Union Saint-Joseph d'Ottawa en Union Saint-Joseph du Canada⁶⁸. De plus, la multiplication des succursales avait permis à l'association d'accroître cette conscience nationale, par l'ajout d'effectifs répartis dans l'ensemble des régions francophones du pays.

⁶⁷ L'Union Saint-Joseph du Canada, *Le Prévoyant*, vol. XIV, n° 1, novembre 1908, p. 2.

⁶⁸ *Débats de la Chambre des communes : compte rendu officiel*, Ottawa, Imprimeur de la Reine, 1905, p. 2598 ; Canada. Statutes of Canada, Ed. 7 (1905), *An Act respecting l'Union Saint-Joseph de la cité d'Ottawa, and to change its name to l'Union Saint-Joseph du Canada*, Ottawa, Samuel Edward Dawson, King's Printer, p. 517.

Le mois suivant la déclaration de Séguin, *Le Prévoyant*, le journal de l'Union Saint-Joseph, modifia son format et commença à publier des éditoriaux à saveur plus patriotique. Le journal propagea une idéologie d'entraide axée sur le sentiment d'identité canadienne-française et intensifia sa lutte non seulement contre les associations non catholiques, mais aussi contre les associations anglophones catholiques. En 1910, les objectifs étaient clairement définis, et son militantisme s'alimentait du besoin de renforcer les bases nationales pour défendre les droits des Canadiens français. Les crises scolaires et, surtout, le Règlement 17 en Ontario, qui limitait l'enseignement du français dans les écoles de la province, touchaient une partie de l'élite dirigeante de l'Union Saint-Joseph ainsi que la moitié de ses sociétaires⁶⁹. La sauvegarde de la nation allait dépendre de la capacité des Canadiens français à s'unir. Les dirigeants de l'Union Saint-Joseph affirmaient qu'il fallait également éviter la prise de contrôle des capitaux canadiens-français par les associations anglo-saxonnes, d'où l'importance de militer contre l'enrôlement des Canadiens français dans les associations étrangères. Les réformateurs mutualistes espéraient ainsi participer à la cause tout en recrutant plus de sociétaires. Il ne s'agissait pas seulement d'animer un sentiment identitaire dans le but d'attirer des aspirants, mais aussi de s'insérer dans un projet nationaliste dans l'espoir d'y établir des bases solides pour l'Union Saint-Joseph, comme ce fut le cas avec la doctrine sociale de l'Église en 1895.

Certains ajustements furent nécessaires pour adapter l'association à ces nouveaux objectifs. Un travail de redéfinition de la raison d'être de l'Union Saint-Joseph s'effectua, allant même jusqu'à une réinterprétation du passé et des débuts de l'organisation pour conso-

⁶⁹ En 1910, sur les trente-six administrateurs les plus haut placés, dix-huit habitaient l'Ontario, ce qui explique pourquoi cette question représentait un aspect important de « l'œuvre patriotique ». L'Union Saint-Joseph du Canada, *Le Prévoyant*, vol. XV, n° 18, juin 1910, p. 56.

lider le sentiment patriotique⁷⁰. En 1908, on pouvait lire dans *Le Prévoyant* : « Notre société est née aussi d'une idée religieuse et patriotique. Ne lit-on pas à l'entête [*sic*] de ses publications, de ses circulaires, de ses annonces qu'elle est exclusivement catholique et canadienne-française⁷¹ ? » Bien sûr, l'Union Saint-Joseph était née d'un mouvement canadien-français, mais elle avait pour objectif, à ses débuts, de secourir la classe populaire canadienne-française en offrant une alternative à la charité et non de promouvoir les idées patriotiques comme c'était le cas en 1910. Cette révision de sa propre histoire cherchait à légitimer les activités de l'organisation, en lui prétendant une origine nationale dès sa fondation. Cette propagande nationaliste représentait, cependant, les limites de son œuvre hors de la sphère économique. L'ensemble de ses activités se concentrait autour de la mutualité. La seule initiative hors de ce domaine, quoiqu'importante, fut l'utilisation de son réseau de succursales pour l'envoi de lettres circulaires invitant les Canadiens français de l'Ontario au congrès qui eut lieu dans la salle de l'Union en 1910 et qui marqua la fondation de l'ACFEO⁷². Cependant, la collaboration de l'Union Saint-Joseph avec cette dernière fut de courte durée en raison de querelles entre les présidents respectifs des deux associations. En fait, c'est beaucoup plus la cause nationale qui sert le prestige de l'Union Saint-Joseph que l'inverse. Le rapport des administrateurs de 1911 témoigne de cette situation :

Nos nombreux groupements existant dans les diverses sections de la province ont permis l'inauguration de cette association patriotique en peu de temps. Si les Canadiens français d'Ontario ont beaucoup

⁷⁰ On peut le constater en lisant les livres de Charles Leclerc sur l'histoire de l'Union Saint-Joseph ou ses articles dans *Le Prévoyant*. L'accent est mis sur la question nationale canadienne-française, même si ce n'était pas le cas durant les deux premières décennies de son histoire. Leclerc, *L'Union Saint-Joseph du Canada*, 89 p. ; L'Union Saint-Joseph du Canada, *Le Prévoyant*, vol. XIV, n° 1, novembre 1908, p. 1.

⁷¹ *Ibid.*

⁷² Gaétan Gervais, *Des gens de résolution : le passage du « Canada français » à l'« Ontario français »*, Sudbury, Institut franco-ontarien, 2003, p. 60.

bénéficié de la création de cette association, il faut, en toute justice, dire que l'Union St-Joseph du Canada, par l'entremise de cette coopération, a pu recruter un plus grand nombre d'adhérents et a ajouté considérablement à son prestige dans la province⁷³.

En somme, l'Union Saint-Joseph avait peu d'outils pour participer activement aux luttes sociales. La fin de la présence obligatoire aux assemblées, en 1895, avait diminué son véritable pouvoir d'action, lequel reposait sur la force de son unité. Ses sociétaires ne participaient presque plus aux activités depuis l'introduction d'une relation de clientèle, à l'exception de l'élite dirigeante et de quelques intéressés. Devant cette faible capacité d'action, la propagande nationaliste engendra peu d'initiatives concrètes à l'extérieur du domaine mutualiste. L'association se limitait à ce qu'elle faisait le mieux, soit offrir une assurance à bon prix ainsi qu'une solution de rechange aux associations anglo-saxonnes ou étrangères.

Conclusion

Ce que les premiers mutualistes craignaient lorsqu'ils établirent le fondement de la première génération de sociétés de secours mutuel, c'est-à-dire la perte de contrôle des sociétaires au profit d'une élite instruite, se produisit. La constitution et les règlements n'ont pas réussi à protéger complètement l'association, mais ils avaient maintenu en place des mécanismes devenus désuets durant les années 1890 par rapport aux idées mutualistes dominantes et à la volonté d'une partie des membres de ne plus participer activement au fonctionnement des sociétés de secours mutuel. De plus, la structure avait prolongé l'existence d'une gestion financière qui menait à l'insolvabilité, de sorte que l'association devait revoir l'ensemble de sa façon d'administrer la mutualité. Cette crise, qui émergea pendant les années 1890, ouvrit la porte à une refonte du modèle mutualiste originel, inspiré de l'Union Saint-Joseph de Montréal, pour l'adapter à la réalité des

⁷³ Septième session du Conseil fédéral, août 1911, Rapports des officiers, p. 56, CRCCF, C20/B3/2.

Canadiens français d'Ottawa. L'Union Saint-Joseph d'Ottawa, à l'image des autres sociétés de secours mutuel de première génération, se nourrissait du contexte dans lequel évoluaient ses membres pour forger sa mission sociale. Toutefois, cette tentative de réforme échoua dans d'autres localités, forçant plusieurs mutuelles à déclarer faillite ou à fusionner avec des associations fraternelles.

Les conditions qui permirent la réussite de cette mutation à Ottawa provenaient, en grande partie, du contexte dans lequel évoluaient ses membres et du climat mutualiste qui existait dans la ville à cette période. Le rapport plus commercial qui se développa entre les sociétaires et l'association suivant sa croissance rapide durant les années 1880 et 1890, l'interdiction par le gouvernement ontarien d'imposer des amendes, ainsi que la multiplication des succursales entre 1895 et 1898, rendaient pratiquement impossible la continuité des anciens objectifs de solidarité et d'entraide. Ainsi, comme ce fut le cas lorsque les travailleurs forgèrent la première structure administrative de l'Union Saint-Joseph de Montréal, l'élite, appelée à trouver une solution, puisa dans les forces sociales dominantes du moment pour établir une doctrine mutualiste permettant de rallier le plus de gens possible et prolonger son existence. Le rôle que l'Église jouait depuis cinquante ans pour maintenir les institutions canadiennes-françaises à Ottawa et, plus tard, pour le droit à l'enseignement en français ne pouvait qu'inspirer les réformistes et les dirigeants. Pour les sociétaires, la nécessité de se rallier au réseau institutionnel catholique pour défendre la culture canadienne-française justifiait la transition, tout comme le développement de succursales dans le but de réunir le plus de Canadiens français possible sous une même bannière. La prise de contrôle par quelques dirigeants à la suite des réformes fut semblable dans les autres milieux d'immigration, comme le constatent John Bodnar et Yves Roby dans le cadre des expériences migratoires aux États-Unis. Dans la plupart des cas, c'est à cette élite que revenait le rôle d'assurer les assises culturelles de ces nationalités nouvellement arrivées dans une région.

Pendant la soixantaine d'années qui suivit sa transformation de 1895, l'Union Saint-Joseph d'Ottawa continua de s'appuyer sur des bases nationalistes et religieuses pour alimenter son projet social. L'élite put diriger l'association sans trop d'opposition puisque peu de sociétaires participaient au processus décisionnel. Elle choisit ainsi les combats sociaux qu'elle désirait mener, et put modifier le message selon les besoins économiques et nationalistes du moment, toujours dans les limites des compétences mutualistes. Autrement dit, à l'exception de sa mission d'éducation et de propagande, remplie par la publication de son journal, sa tâche dans le réseau institutionnel canadien-français se résumait à offrir un service aux Canadiens français pour éviter leur adhésion aux associations anglo-saxonnes et enrichir les compagnies d'assurances. Cette transformation assura toutefois la pérennité de l'Union Saint-Joseph, dont la force et les bases nationalistes lui permirent de prolonger son existence pendant tout le xx^e siècle.

RS

Une source de références essentielles
pour le Québec et le Canada français
depuis 1960

RECHERCHES SOCIOGRAPHIQUES

LES DÉFIS DU QUÉBEC
*Colloque du 50^e anniversaire de la
revue, les 29 et 30 octobre 2009*
Université Laval

En préparation
Le pouvoir médical – L'Altérité
– La religion au Québec
De nombreuses notes critiques

ABONNEMENT 2009 (Paiement en ligne possible)

Canada : ☐ Régulier : 55 \$ ☐ Organisme : 100 \$ ☐ Étudiant : 40 \$
(avec preuve)
Pays étrangers : ☐ Régulier : 80 \$ ☐ Organisme : 115 \$ ☐ Étudiant : 60 \$
(avec preuve)
Au numéro : ☐ 2009 : 22\$ ☐ Autre : 20\$

Nous absorbons les taxes lorsque requises TPS : R119 278 950 • TVQ : 1008 154 143 TV 0003

NOM _____

ADRESSE _____

_____ CODE POSTAL _____

TOTAL _____

PAIEMENT PAR CARTE

Chèque ou mandat ci-joint à l'ordre de Recherches sociographiques ☐ Mastercard

NUMÉRO _____ ☐ Visa

DATE D'EXPIRATION _____

SIGNATURE _____ DATE _____

RETOURNER À : Recherches sociographiques, Département de sociologie,
1030, avenue des Sciences Humaines, Université Laval, Québec, Canada G1V 0A6

PAIEMENT EN LIGNE

www.soc.ulaval.ca/recherchessociographiques/

Téléphone : (418) 656-3544 • Télécopieur : (418) 656-7390 • rechsoc@soc.ulaval.ca

Note de recherche

« Y a jamais eu de grand dérangement » : représentations acadiennes de la Déportation au XX^e siècle¹

Caroline-Isabelle Caron
Department of History
Queen's University

L'idée voulant que les historiens d'une communauté soient le produit de leur époque est maintenant un truisme. Dans cette note de recherche, je compte partager une observation faite au cours de mes recherches et lectures à propos d'une apparente divergence entre le discours historique sur la Déportation acadienne et celui émergeant des communautés acadiennes locales et des Acadiens dits « ordinaires ». Il est intéressant de constater, à l'instar de Pierre Nora, de Jacques Mathieu et de Jocelyn Létourneau, que les conclusions des historiens universitaires sont souvent bien différentes du discours historique et du rapport au passé exprimés dans les communautés que j'ai étudiées².

¹ Une version préliminaire de ce texte fut présentée sous le titre « Singing and Dancing the Deportation Away: 20th-Century Acadian Depictions of the Grand Dérangement », au colloque *1759 Revisited: The Conquest of Canada in Historical Perspective*, Londres, 18 septembre 2009.

² Pierre Nora, « Entre histoire et mémoire : la problématique des lieux », dans Pierre Nora (dir.), *Les Lieux de mémoire*, t. 1, *La République : Symboles - Monuments - Pédagogie - Commémorations - Contre-mémoire.*, Paris, Gallimard, 1984, p. xvii-xlii ; Jacques Mathieu et Jacques Lacoursière, *Les mémoires québécoises*, Québec,

Mes recherches indiquent ainsi que l'histoire de la Déportation que les Acadiens « ordinaires » se racontent est très différente de celle que les historiens universitaires spécialistes de l'Acadie et les élites acadiennes néo-brunswickoises du ^{xx}^e siècle racontent sur ce même événement.

Comme la Conquête de la Nouvelle-France en 1759-1760, la Déportation des Acadiens par les troupes britanniques entre 1755 et 1763 a sans contredit contribué à la redéfinition de l'échiquier politique colonial nord-américain au ^{xviii}^e siècle. Non seulement ces événements ont marqué les contemporains, mais ils ont aussi laissé des traces profondes dans l'imaginaire des peuples qui les ont subis. Ces événements ont été, à maints égards, « traumatiques », selon la définition d'Alex Mucchielli³. Ce dernier définit un événement traumatique comme un événement ou une série d'événements dont les conséquences sont beaucoup plus profondes et prégnantes que leurs effets immédiats ou matériels ne le laisseraient penser initialement. Ces événements ont une portée symbolique et mythique. L'importance d'un événement traumatique, en ce sens, est beaucoup plus grande et n'est en rien proportionnelle aux transformations imposées aux communautés qui l'ont subi. En d'autres termes, la valeur symbolique de ces événements vient du fait que ceux-ci s'inscrivent au cœur de l'identité des collectivités qui les ont vécus.

Les événements traumatiques sont aussi divers que les collectivités qui en cultivent le souvenir. Alessandro Portelli a, par exemple, étudié le cas de la ville italienne de Terni où, en 1949, le jeune Luigi Trastulli fut tué par les forces antiémeutes au cours d'une manifestation

Septentrion, 1991. Surtout, les ouvrages récents de Jocelyn Létourneau, notamment *Que veulent vraiment les Québécois ? Regard sur l'intention nationale au Québec (français) d'hier à aujourd'hui*, Montréal, Boréal, 2006, et « Mémoire et récit de l'aventure historique du Québec chez les jeunes Québécois d'héritage canadien-français : coup de sonde, amorce d'analyse des résultats, questionnements », avec Sabrina Moisan, *Canadian Historical Review*, vol. 85, n° 2 (juin 2004), p. 325-356.

³ Alex Mucchielli, *L'identité*, Paris, Presses universitaires de France, 2002 [1986].

ouvrière. Le souvenir de sa mort imprègne encore aujourd'hui l'identité collective de la classe ouvrière de la ville. Cette mort violente exerce une fonction mémorielle en marquant la fondation mythologique de l'expérience ouvrière de Terni⁴.

Il n'est donc pas surprenant que la Déportation et la Conquête puissent être définies comme des événements traumatiques. Au départ, elles furent certainement traumatisantes pour ceux qui les ont vécues. L'historiographie canadienne-française a d'ailleurs longtemps décrit la Conquête en termes de traumatisme. Il en est de même pour la Déportation dans l'historiographie acadienne. Le traumatisme est inscrit dans les mots mêmes employés par les historiens pour la décrire avant les années 1960 : « Grand Drame, Grand Dérangement, la Tourmente, la Grande Tragédie, le Démembrement, l'Expulsion, la Dispersion, la Déportation et peut-être d'autres... » En effet, à la fin du ^{xix}^e siècle et au début du ^{xx}^e siècle, des historiens de l'Acadie, le Québécois Henri-Raymond Casgrain et l'Acadien Placide Gaudet en tête, identifiaient généralement la Déportation comme le moment central de l'histoire du peuple acadien, en ce qu'elle en démarquait les deux périodes majeures⁵. Jean-Paul Hauteœur souligne que, généralement, l'historiographie acadienne de la décennie 1960-1970 présente encore l'Acadie d'avant la Déportation comme un paradis terrestre et un âge d'or⁶. Après 1755, tout aurait été perdu et rien ne serait plus jamais pareil. Nombre d'historiens de cette période, comme Anselme Chiasson et Clarence-J. d'Entremont, se basaient ainsi sur la Déportation pour expliquer les difficiles conditions de vie culturelle, démographique, politique, économique et sociologique des Acadiens

⁴ Alessandro Portelli, *The Death of Luigi Trastulli and Other Stories: Form and Meaning in Oral History*, Albany, State University of New York Press, 1991.

⁵ À titre d'exemples, Placide Gaudet, *Le Grand Dérangement : sur qui repose la responsabilité de l'Expulsion des Acadiens*, Ottawa, Ottawa Printing Company, 1922 ; Henri-Raymond Casgrain, *Un pèlerinage au pays d'Évangéline*, 2^e édition, Québec, Imprimerie de L.-J. Demers et Frères, 1888, et *Une seconde Acadie*, Québec, Imprimerie de L.-J. Demers et Frères, 1894.

⁶ Jean-Paul Hauteœur, *L'Acadie du discours : pour une sociologie de la culture acadienne*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1975, p. 68-83.

contemporains. Dans ce monde de l'avant et de l'après, les Acadiens étaient dépeints comme des victimes de l'Histoire.

À partir des années 1960, surtout en raison des profonds changements sociologiques qui ont affecté le Nouveau-Brunswick et le Québec, chercheurs et historiens de l'Acadie ont détourné leur attention quelque peu des horreurs de la Déportation pour observer plus attentivement la vie des Acadiens, aussi bien avant qu'après 1755⁷. Ces chercheurs innovateurs, pour la plupart ayant une formation universitaire, se sont parfois penchés sur les motifs de la Déportation, sans plus chercher à qui en assigner la faute ; et, parfois, ils ont exploré les conséquences de la Déportation à long terme et le long retour de l'Acadie vers la prospérité. Naomi Griffiths, Joseph Yvon Thériault, Régis Brun, Léon Thériault, Michel Roy, pour ne nommer que quelques précurseurs, ont commencé à révéler une Acadie ancienne ou contemporaine complexe et mouvante, où la Déportation est un facteur central.

Au cours de mes recherches, j'ai constaté avec surprise que les Acadiens ont une manière de décrire la Déportation et de s'y référer qui semble constante et cohérente, tant par rapport au rôle qu'ils lui attribuent dans leurs narrations que par rapport au type de valeurs qui y sont rattachées et à ses conséquences à long terme. En somme, les Acadiens que j'ai étudiés, quels qu'ils soient, semblent s'entendre sur la signification à donner à la Déportation et sur la place que celle-ci doit occuper dans la narration du passé acadien. Il apparaît, de plus, que ce discours diffère de celui produit par les historiens nommés plus haut.

Mes recherches doctorales, qui menèrent à la publication d'une monographie et de quelques articles, portaient sur les généalogistes de la famille Forest et de Forest, qui étaient en majorité Acadiens ou

⁷ À propos de ces chercheurs, voir *Lectures de l'Acadie : une anthologie de textes en sciences humaines et sociales, 1960-1994*, par Mourad Ali-Khodja et Annette Boudreau, Montréal, Fides, 2009.

Cadiens⁸. En étudiant les narrations généalogiques et les histoires familiales rédigées par ces historiens amateurs sur une période d'environ 150 ans (la majorité de ces histoires fut publiée pendant la seconde moitié du xx^e siècle), j'en suis arrivée à la conclusion que ces historiens acadiens amateurs avaient tendance à faire de la Déportation une partie intégrante de leurs narrations historiques et de leur identité collective, mais d'une manière bien particulière. Les résultats préliminaires de mes recherches actuelles, qui portent sur les commémorations et les fêtes à caractère historique organisées par des communautés locales acadiennes en Nouvelle-Écosse entre 1880 et 1960, tendent dans le même sens. Ces généalogies et ces célébrations présentent la Déportation sous un angle constant et cohérent entre les émetteurs, et ce, malgré la diversité des formes narratives employées pour raconter l'histoire acadienne, toujours loin du discours « national » acadien, produit, entre autres, par la Société Nationale de l'Acadie, dont le siège social est à Moncton, au Nouveau-Brunswick. Les deux cas étudiés, généalogistes et commémorations, sont pour le moins disparates en apparence. Pourtant, les similitudes entre ces présentations du fil de l'histoire acadienne et de la Déportation en particulier sont marquantes et méritent d'être soulignées.

D'abord, dans les deux cas, la Déportation y est montrée comme un événement charnière, un pivot autour duquel l'histoire acadienne est racontée, narrée, « performée » (dans le sens que lui donne Victor Turner) et mise en scène. Seulement, la chronologie de la Déportation est sous-entendue plutôt que présentée de manière exhaustive. De même, les généalogistes que j'ai étudiés placent la Déportation au centre de leur histoire familiale puisque l'événement fut un facteur déterminant dans la trajectoire géographique et sociologique de leurs ancêtres. L'exil forcé, tout comme l'ensemble de l'histoire acadienne, est le substrat de l'histoire vécue par des générations de familles

⁸ Caroline-Isabelle Caron, *Se créer des ancêtres : un parcours généalogique nord-américain, XIX^e-XX^e siècles*, Sillery, Septentrion, 2006.

acadiennes de 1755 à nos jours. En ce sens, la Déportation exerce la même fonction narrative que chez les historiens contemporains.

Cependant, et à l'opposé de ces derniers, la Déportation n'apparaît souvent qu'en toile de fond. Les généalogistes, notamment, ne perdent pas leur temps à décrire les événements de la Déportation. Tout au plus, ils notent où leurs ancêtres ont été exilés et combien d'années ils ont passées loin de la mère patrie. En fait, les références directes à la Déportation sont plutôt rares dans les histoires familiales et généalogiques de la famille Forest et de Forest. Les généalogistes n'ont pas besoin de s'étendre sur le sujet, car ils connaissent cette histoire et présumant que leurs lecteurs la possèdent aussi :

Nous savons que les Acadiens entretenaient des liens étroits entre eux.

[...] ce qui ne correspondait pas à la consigne qu'avaient reçue les soldats de Murray puisque, comme on le sait, on leur avait donné l'ordre de séparer les membres de chaque famille [...]

[...] *we know that many thousands of our people were arrested, imprisoned, and deported* [...] ⁹.

Dans un autre récit généalogique, les auteurs mentionnent simplement de manière laconique : « En 1755, eut lieu la déportation acadienne¹⁰. » Cette phrase se situe entre un court paragraphe sur les années 1730 et les tentatives britanniques de forcer les Acadiens à faire leur serment d'allégeance, et un autre paragraphe qui raconte comment les enfants de René de Forest sont partis pour le Québec en 1767 depuis leur exil au Massachusetts. La Déportation elle-même n'est pas décrite.

⁹ *Bulletin de l'Association des Forest, Forêt et De Forest d'Amérique (AFFDA)*, vol. 2, n° 1 (1995), p. 9 ; vol. 2, n° 2 (1995), p. 10 ; vol. 3, n° 3 (1996), p. 5. Mes italiques.

¹⁰ A. F. Famille Forest. Rassemblement 1993. Lavigne, Ontario, Lavigne (ON), compte d'auteur, 1993, p. 11-13, et A. F. Wallace-Célestine Forest 1898-1998, Lavigne (ON), compte d'auteur, [1998], p. 29.

Les commémorations acadiennes en Nouvelle-Écosse au xx^e siècle emploient des stratégies narratives analogues à celles des généalogistes, qu'il s'agisse de discours, d'articles de journaux, de monuments et de plaques commémoratives, de pièces de théâtre et de reconstitutions historiques, ou encore de parades¹¹. Si la Déportation est reconstituée dans le cadre d'une fête commémorative néo-écossaise, dans une pièce de théâtre ou une parade, par exemple, elle sera seulement évoquée de manière symbolique ou iconographique. Les événements tragiques qui ont entouré la Déportation sont là aussi généralement sous-entendus. Par exemple, lors de pièces de théâtre ou de reconstitutions historiques, la Déportation est souvent représentée par des tableaux fixes ou silencieux, avec ou sans intervention d'un narrateur hors scène. Dans le cas de la reconstitution historique mise en scène à l'occasion du tricentenaire de la fondation de Pubnico, reprise lors du 350^e anniversaire en 2003, la Déportation était représentée par une scène dansée, la Danse du feu, dans laquelle des jeunes filles déguisées en flammes traversaient la scène, évoquant l'incendie des maisons des Acadiens après leur arrestation.

Ces silences et ces évocations s'expliquent par le fait que les Acadiens, sachant ce qui s'est déroulé pendant la Déportation, n'ont pas besoin de se faire raconter cette triste histoire. Mieux vaut raconter ce qui s'est passé avant cet événement et, surtout, mettre en valeur les victoires qui l'ont suivi. La Déportation, l'événement traumatique, est là, dans la narration, mais reléguée à la trame de fond de l'histoire.

¹¹ Caroline-Isabelle Caron, « Se souvenir de l'Acadie d'antan : représentations du passé historique dans le cadre de célébrations commémoratives locales en Nouvelle-Écosse au milieu du xx^e siècle », *Acadiensis*, vol. 27, n^o 2 (printemps 2007), p. 55-71 ; « Au-dessus de la marge ? Les commémorations au Collège Sainte-Anne 1940-1955 », *Port Acadie : La résistance des marges : exploration, transfert et revitalisation des traditions populaires des francophonies d'Europe et d'Amérique*, Actes du colloque international organisé du 15 au 18 août 2007 à l'Université Sainte-Anne, n^{os} 13-14-15 (printemps 2008, automne 2008, printemps 2009), p. 207-220 ; « Le pageant historique comme rituel de réconciliation avec le passé : le cas des Acadiens de la Nouvelle-Écosse au milieu du xx^e siècle », Congrès annuel de l'Institut d'histoire de l'Amérique française, Montréal (Qc), 20 octobre 2006.

Il n'est donc pas nécessaire de s'y attarder pour que le récit soit entier. La Déportation est un événement irréductible. Les chercheurs universitaires ont démontré et démontrent encore que l'histoire de l'Acadie des ^{xix}^e et ^{xx}^e siècles en est une de recommencement et de reconstruction. Le traumatisme étant entier et ancré dans le tissu même de l'Acadie contemporaine, nul besoin de s'y attarder longtemps.

L'icône narrative de la Déportation suffit, ce qui rappelle ce que font certains Amérindiens étudiés par Gerald Sider lorsqu'ils tentent de trouver de la dignité dans les expériences tragiques de leurs ancêtres proches et lointains : ils y insèrent des silences¹². Cet aspect est d'autant plus renforcé que la Déportation est un événement traumatique lointain. Comme le rappelle Geoffrey Cubit : « *The significance that is attached to [remembered events] becomes increasingly symbolic in character, a function less of their precise location in the unfolding sequence of events than of the place that can be given to them, in schematic narratives of a society or nation's history, or of their capacity to embody moral or existential messages that are found meaningful at later moments*¹³. » En d'autres termes, si la chronologie de la Déportation apparaît peu ou pas dans les récits que j'ai étudiés, ce n'est pas parce que celle-ci a perdu de son effet traumatisant. L'idée de la Déportation elle-même suffit pour évoquer l'ensemble de l'histoire ancienne acadienne, les malheurs comme les gloires.

Il n'est donc pas surprenant que la référence la plus commune à ces événements dans les commémorations acadiennes néo-écossaises étudiées, c'est-à-dire le port du costume d'Évangéline, soit aussi implicite qu'iconographique. Issu de l'imaginaire du poète américain Henry Wadsworth Longfellow, le personnage d'Évangéline est défini par la quête de Gabriel, son amant disparu lors de l'expulsion de

¹² Gerald Sider, « Against Experience: The Struggle for History, Tradition, and Hope among Native American People », dans Gerald Sider et Gavin Smith (dir.), *Between History and Histories: The Making of Silences and Commemorations*, Toronto, University of Toronto Press, 1997, p. 62-79.

¹³ Geoffrey Cubit, *History and Memory*, Manchester, Manchester University Press, 2007, p. 213.

Grand-Pré. Le costume d'Évangéline, inspiré de celui porté par Dolorès del Rio dans le film de 1929¹⁴, est devenu une icône du Grand Dérangement. L'adoption du costume d'Évangéline s'est généralisée dès les années 1950¹⁵, la robe et la coiffe transformant ainsi les femmes qui les portent en des figures iconiques représentant instantanément toute l'histoire et l'âme de la communauté acadienne. Cette référence visuelle apparaît sur scène, dans des parades, des bals et des danses costumés, des messes et une foule d'autres fêtes commémoratives, comme les dévoilements de monument, et même dans les festivals acadiens de partout dans les Maritimes. Le costume et l'histoire d'Évangéline se confondent donc avec la Déportation. On ne peut faire plus implicite comme référence.

Si l'histoire du costume d'Évangéline reste encore à faire, si son adoption comme « costume traditionnel acadien » est un phénomène encore à explorer, un certain lien avec l'adoption d'autres costumes traditionnels est attendu. Hugh Trevor-Roper a déjà montré que le tartanisme écossais au *xix^e* siècle fut une tradition inventée, dont l'objectif principal était de souligner l'appartenance à la continuité historique écossaise, évoquée par le port du kilt et du tartan¹⁶. Le tartanisme des anglo-protestants de la Nouvelle-Écosse des années 1920 à 1950, étudié par Ian MacKay, est probablement un phénomène contemporain et à tout le moins parallèle sinon similaire à l'évolution du costume d'Évangéline¹⁷. MacKay montre que l'adoption de tartans provinciaux dans les provinces maritimes pendant les années 1950 marque l'adoption d'icônes, de repères visuels, qui rattachent le présent au passé. Il ne fait aucun doute que le costume d'Évangéline,

¹⁴ *Evangeline*, réalisation et production d'Edwin Carewe, scénario de Finis Fox, États-Unis, 1929, film n&b, 87 min., 35 mm.

¹⁵ Caron, « Se souvenir de l'Acadie d'antan », p. 67-70.

¹⁶ Hugh Trevor-Roper, « The Invention of Tradition: The Highland Tradition of Scotland », dans Eric Hobsbawm et Terence Ranger (dir.), *The Invention of Tradition*, Cambridge, Cambridge University Press, 1983, p. 15-41.

¹⁷ Ian McKay, « Tartanism Triumphant: The Construction of Scottishness in Nova Scotia, 1933-1954 », *Acadiensis*, vol. XXI, n° 2 (printemps 1992), p. 5-47.

qu'il soit ou non couplé au costume de Gabriel, exerce une fonction analogue. Son pouvoir d'évocation historique et la profondeur du temps que ce costume implique permettent à la porteuse d'incarner instantanément tout le traumatisme de la Déportation, tout le drame de cette narration constitutive (ce métatexte), sans dire un mot.

Ainsi, la brièveté et le caractère implicite de l'évocation de la Déportation dans les narrations historiques acadiennes étudiées sont, je crois, une conséquence de la nature compensatoire du rapport au passé acadien au ^{xx}^e siècle. Un des objectifs de ces récits est, à mon avis, de montrer la survivance des Acadiens jusqu'à nos jours et, ainsi, de nier certains discours fallacieux portant sur les Acadiens. Au milieu du ^{xx}^e siècle, deux descriptions opposées et également erronées ont été largement diffusées sur les Acadiens. La première, relativement positive, était romantique et pastorale, inspirée du poème de Longfellow, et diffusée surtout par l'industrie touristique de la Nouvelle-Écosse. Ces Acadiens imaginés renvoyaient à un temps folklorique et dépassé. Dans cette version, les Acadiens étaient de sympathiques et archaïques bons vivants, portant encore les costumes traditionnels, parlant encore un français du ^{xvii}^e siècle et vendant des fraises à la station ferroviaire de Meteghan¹⁸.

La seconde description, la plus commune, en était une de déni et d'oubli. Ce déni se trouvait, par exemple, dans la plupart des manuels scolaires d'histoire du Canada. Généralement, si les Acadiens étaient mentionnés en quelques lignes avant la Déportation, ils disparaissaient ensuite de l'histoire, ce qui donnait l'impression qu'ils n'existaient plus sur le territoire canadien ou, à tout le moins, qu'ils avaient disparu dans l'exil¹⁹. Dans les pires cas, moins courants de

¹⁸ Barbara LeBlanc, *Postcards from Acadie: Grand-Pré, Evangeline & Acadian Identity*, Kentville (N.-É.), Gaspereau Press, 2003 ; Dominion Atlantic Railway, *Nova Scotia: The Land of Summer Rest*, Kentville, DAR CO., 1907, p. 13.

¹⁹ Jacques Paul Couturier, « "L'Acadie, c'est un détail" : les représentations dans le récit national acadien », dans André Magord (dir.), *L'Acadie plurielle : dynamiques identitaires collectives et développement au sein des réalités acadiennes*, Moncton, Centre d'études acadiennes ; Poitiers, Institut d'études acadiennes et québécoises, 2003, p. 43-74.

nos jours, ce déni prenait la forme de commémorations locales communes dans les provinces maritimes, où la présence des Acadiens était entièrement occultée. Par exemple, la reconstitution historique mise en scène en 1928 à Kentville, en Nouvelle-Écosse, faisait entièrement abstraction de la présence acadienne²⁰. Étudiés par Alison Norman, les tableaux de cette pièce de théâtre à grand déploiement présentaient les Mi'Kmaq voyant l'arrivée des explorateurs français en premier, pour ensuite présenter l'arrivée des *Planters* de la Nouvelle-Angleterre dans les années 1760, sautant par-dessus des décennies de présence acadienne sur le territoire de la ville²¹.

À l'opposé de cette image, au mieux inexacte, au pire insultante, les Acadiens que j'ai étudiés se représentent comme des gens courageux, industriels, éduqués et résolument modernes, cela même si leur attachement au passé et à la langue acadienne prime²². Ils se disent ouverts, honnêtes et accueillants²³. Les Acadiens font preuve d'une bonne éthique de travail et démontrent « *perseverance, honesty and integrity* »²⁴. Les recherches en cours de Marc Robichaud, à l'Institut d'études acadiennes, et celles de Jeanne-Mance Cormier, du Musée acadien de Moncton, montrent déjà que ces qualificatifs sont aussi courants et unanimes parmi les Acadiens néo-brunswickois²⁵.

Les généalogistes que j'ai étudiés, tout comme les organisateurs de fêtes commémoratives, promouvaient une image de la population acadienne ancrée dans le présent, dans l'industrialisation et les réalités

²⁰ *Kentville Summer Carnival and Grand Historic Pageant: Souvenir Programme of Events, Kentville, Nova Scotia, August 14th, 15th, 16th, 1928*, Kentville, Kentville Publishing Co., 1928.

²¹ Alison Norman, « "A Highly favoured people": The Planter Narrative and the 1928 Grand Historic Pageant of Kentville, Nova Scotia », *Acadiensis*, vol. XXXVIII, n° 2 (été-automne 2009), p. 116-140.

²² Caron, *Se créer des ancêtres*, p. 197-198.

²³ *Ibid.*, p. 44 et 191.

²⁴ *Bulletin de l'AFFDA*, vol. 2, n° 1 (1995), p. 10.

²⁵ Marc Robichaud, conférence prononcée au congrès annuel de l'Association des études canadiennes, 5 novembre 2009 ; Jeanne-Mance Cormier, conférence présentée au congrès annuel de l'Association des études canadiennes, 5 novembre 2009.

contemporaines, consciente du monde et tournée vers l'avenir. Par exemple, le livret publicitaire du Comité de tourisme de la Chambre de commerce de Clare (Nouvelle-Écosse), publié dans le cadre du bicentenaire de la Déportation, dépeignait, par son texte et ses illustrations, une population acadienne bien ancrée dans l'industrialisation, habillée à la nord-américaine et éduquée²⁶. Il mettait en valeur les victoires des Acadiens (ou de leur famille), leurs réalisations, surtout sur le plan local, la fondation et la refondation de leurs villages et familles, leurs institutions et leurs entreprises. L'accent était aussi mis sur la présentation et le développement de l'usage et la survivance de la langue française en Acadie. Une image récurrente dans les généalogies et les reconstitutions historiques était celle d'enfants heureux et forts, fiers de parler la langue de leurs ancêtres, empreints de leur passé et en attente d'un avenir prometteur²⁷.

Ces représentations du passé acadien révèlent une compréhension commune de l'histoire acadienne, incluant la Déportation et ses conséquences. Elles témoignent d'une apparente volonté collective au xx^e siècle de mettre l'accent sur les succès plutôt que sur les échecs et les horreurs d'antan ; en somme, de surmonter le traumatisme. Cette approche n'est d'ailleurs pas exclusive au xx^e siècle. Plusieurs indications laissent croire qu'elle se poursuit encore aujourd'hui. L'historien Ronald Rudin l'a observée dans ses recherches sur les grandes fêtes commémoratives acadiennes de 2004 et de 2005,

²⁶ Comité de tourisme de la Chambre de commerce de Clare et John Collier, *Clare, Nouvelle-Écosse : chez les Acadiens* = *Clare, Nova Scotia: Home of the Acadians. History, Folklore, Recreation, Crafts, Industry*, Clare (N.-É.), Comité de la Chambre de commerce de Clare, [c1955]).

²⁷ En somme, elles rappellent le discours historique des trois premières conventions nationales acadiennes (1881, 1884, 1890), discours qui disparaît presque complètement des Conventions nationales acadiennes au xx^e siècle pour devenir le discours programmateur mentionné plus haut. Manon Laparra, « Les représentations de la France dans les discours et sermons des Conventions nationales acadiennes, entre 1881 et 1908 : une analyse assistée par le logiciel Hyperbase », communication présentée au 70^e Congrès de l'ACFAS, Université Laval (Qc), 2001, p. 12-13.

publiées dans son ouvrage *Remembering and Forgetting in Acadie: A Historian's Journey through Public Memory*²⁸. L'absence relative de la Déportation dans le cadre des représentations historiques qu'il a observées l'a surpris²⁹. Rudin s'attendait à trouver la Déportation partout dans les représentations historiques produites au Nouveau-Brunswick durant ces deux années. Il a plutôt trouvé des Acadiens, presque tous membres de la Société Nationale de l'Acadie de Moncton, qui tentaient, à ses yeux, d'imposer un autre moment fondateur de l'Acadie que la Déportation, soit l'établissement de Pierre Du Gua de Monts et de Samuel de Champlain à l'île Sainte-Croix en 1604³⁰. Les commentaires beaucoup moins communs – mais en rien inhabituels pour ceux qui connaissent bien l'Acadie – selon lesquels il n'y a jamais vraiment eu de Déportation l'ont confondu.

Rudin a interprété cette absence du Grand Dérangement, cette tentative de refondation et ces négations faites à la blague comme des instances d'oubli. Je suis en désaccord avec lui sur ce sujet. L'insertion de silences n'est pas nécessairement indicatrice d'oubli. Je crois plutôt que tous les oublis qu'il relève dans les discours acadiens correspondent à ce qu'il appelle une volonté de « tourner la page », même lorsque ces discours émanent des organes officiels de l'Acadie néo-brunswickoise. Rudin identifie plusieurs Acadiens assistant aux commémorations de 2004 et de 2005 qui sont prêts à tourner la page. Néanmoins, il ne reconnaît pas que ce sont les inconstances du discours officiel néo-brunswickois qui ne permettent pas son adoption généralisée par le grand public acadien. De plus, la structure même du projet de recherche de Rudin, centré sur les organisateurs des grandes commémorations officielles, lui fait échapper les discours complémentaires ou contradictoires des auditoires des fêtes qu'il

²⁸ Ronald Rubin, *Remembering and Forgetting in Acadie: A Historian's Journey through Public Memory*, Toronto, University of Toronto Press, 2009.

²⁹ Ronald Rudin, « Faut-il tourner la page ? Acadian Memories of the *grand dérangement*, 250 years later », 16^e Congrès annuel de l'Atlantic Canada Studies Association, Saint Mary's University (N.-É.), 4 mai 2007.

³⁰ Rudin, *Remembering and Forgetting in Acadie*, p. 82-91.

étudie. En somme, il commet l'erreur contre laquelle Gerald Sider et Gavin Smith mettaient en garde historiens et anthropologues³¹ : il oublie d'examiner ce que les silences et les contradictions des différents discours acadiens révèlent des tensions internes à l'Acadie, entre les classes sociales, entre les organisateurs et leurs publics, entre les Néo-Brunswickois et les autres Acadiens. Comme je l'ai indiqué plus haut, les difficultés de l'histoire acadienne sont connues de tous les Acadiens. Mes recherches montrent que les Acadiens « ordinaires » ne voient pas pourquoi ils devraient s'y attarder et toujours se rappeler ces malheurs.

Il n'est pas question d'oublier l'événement traumatique, mais plutôt de faire la paix avec son passé et l'accepter. Il est surtout question de montrer en quoi la Déportation a échoué en indiquant que les Acadiens sont non seulement revenus, mais ils ont rebâti, puis grandi en nombre, en droits, en influence et en autonomie, en particulier depuis les années 1960. J'ai montré ailleurs que ce phénomène mémoriel est un processus de *Vergangenheitsbewältigung*, processus par lequel une collectivité victime réexamine, se réapproprie et réinvente son passé, en dialogue avec la communauté qui a perpétré l'offense³². C'est ainsi qu'en 2000, le groupe musical Grand Dérangement, de Clare, a pu écrire la chanson « Y a jamais eu de grand dérangement³³ » : si les Acadiens sont toujours présents dans les Maritimes, il faut forcément conclure que la Déportation a échoué. Ce n'est pas un déni, ni un oubli, comme le croit Rudin³⁴, mais plutôt une affirmation, ainsi que le sont les publications de mes généalogistes ou les spectacles commémoratifs et les parades des communautés

³¹ Gerald Sider et Gavin Smith, « Introduction », dans Sider et Smith (dir.), *Between History and Histories* p. 17-18.

³² Je préfère et emploie la définition du terme présentée dans Charles Maier, *The Unmasterable Past: History, Holocaust and German National Identity*, Cambridge, Harvard University Press, 1988.

³³ « Y a jamais eu de grand dérangement », *Tournons la page*, Les Productions Grand Dérangement, 2000.

³⁴ Rudin, *Remembering and Forgetting in Acadie*, p. 257.

acadiennes de la Nouvelle-Écosse. Toutes ces productions sont des commémorations d'affirmation³⁵.

Les résultats préliminaires du projet ARUC Les Canadiens et leurs passés, sous la direction de Jocelyn Létourneau, semblent appuyer ces conclusions³⁶. Les réponses du sous-échantillon acadien du sondage pancanadien effectué en 2008 sur l'usage et la perception du passé par les Canadiens indiquent que la conscience historique acadienne est complexe, profonde et cohérente. L'histoire sert de véhicule à l'autonomisation et à la reconnaissance pour les Acadiens du Nouveau-Brunswick interrogés³⁷. L'attachement au passé de l'Acadie (définie comme une région) et à la langue française prime³⁸. La moitié des cent Acadiens interrogés, à Dieppe, à Petit-Rocher et à Caraquet, affirment que l'histoire fait partie de leur vie de tous les jours³⁹. Les deux tiers d'entre eux considèrent que l'histoire de leur ethnie est importante. Néanmoins, comme les Acadiens que j'ai étudiés, l'attachement à l'histoire de la famille, ancrée dans sa communauté locale, prend une importance primordiale, surpassant toute autre communauté de référence⁴⁰. Pour une grande partie des Acadiens interrogés, l'attachement géographique est restreint à l'Acadie ou

³⁵ Je dois remercier H. V. Nelles pour cette expression. Lors d'une conversation sur nos recherches respectives, il a remarqué que la nature positive du discours commémoratif acadien en Nouvelle-Écosse faisait de ces fêtes des « *commemorations of assertion* ».

³⁶ Margaret Conrad, Jocelyn Létourneau et David Northrup, « Canadians and Their Pasts: An Exploration in Historical Consciousness », *The Public Historian*, vol. 31, n° 1 (2009), p. 15-34.

³⁷ Margaret Conrad, Natalie Dubé et Keith Owre, « The Tale of Two New Brunswicks », conférence présentée au congrès annuel de l'Association des études canadiennes, 5 novembre 2009, [En ligne], [<http://www.isr.yorku.ca/projects/pasts1.html>].

³⁸ *Ibid.*, diapositives 9, 11 et 20 ; David Northrup, « Study, Design, Main Findings and "Region": the "Canadians and Their Pasts" Survey », conférence présentée au congrès annuel de l'Association des études canadiennes, 5 novembre 2009, [En ligne], [<http://www.isr.yorku.ca/projects/pasts1.html>], diapositive 28.

³⁹ *Ibid.*, diapositives 6 et 7 ; Conrad, Dubé et Owre, « The Tale of Two New Brunswicks », diapositive 21.

⁴⁰ *Ibid.*, diapositive 9.

même à la communauté locale, la ville, le village : « Les photos que j'ai regardées, c'étaient sur la ville d'où je viens, ici à Caraquet : donc les photos qui montraient la ville au XIX^e siècle – début du XX^e siècle, par exemple. Donc, j'ai beaucoup plaisir à garder ces photos-là⁴¹. » Comme l'a montré Bernard Cherubini en étudiant le premier Congrès mondial acadien de 1994⁴², les Acadiens associent famille et localité sans hésiter : « Puis c'est parce que je savais qu'il y avait deux descendants de Leblanc, des deux chaînes, puis moi je suis sur le bord de Daniel. Je savais pas ça. Puis je trouve ça très intéressant... que j'ai de la parenté avec plusieurs Leblanc dans la région⁴³. »

Lorsqu'interrogés sur le passage du temps, 62 % des Acadiens néo-brunswickois de l'échantillon considèrent que la condition actuelle des Acadiens s'est grandement améliorée par rapport au passé⁴⁴. Ils soulignent ce qu'ils ont gagné en droits, en protection : « La culture acadienne. On était assimilé. On n'avait pas l'enseignement français. Puis, depuis 1965 plus ou moins, on a finalement l'éducation francophone. Donc c'est l'amélioration. » Les Acadiens ont aussi gagné en fierté : « Les Acadiens, on a plus de respect intelligent. On est voulu. On est moins soumis. » Comme pour les organisateurs des commémorations en Nouvelle-Écosse, les institutions de langue française, fondées au cours des cinquante dernières années, sont aussi des facteurs à souligner : « Moi, je dira, dans nos cultures, c'est une question de l'Éducation. Ici on a l'Université de Moncton. C'est un gros, gros, gros point. Donc les gens sont tout [*sic*] capables d'aller à l'université pour s'éduquer, d'avoir des professions dans la société⁴⁵. »

⁴¹ *Ibid.*, diapositive 11.

⁴² Bernard Cherubini, « Traduire le localisme : des mises en scène locales de la généalogie à la recherche anthropologique », *Cahiers de la Société historique acadienne*, vol. 27, n^{os} 2-3 (juin-septembre 1996), p. 161-193.

⁴³ Conrad, Dubé et Owre, « The Tale of Two New Brunswicks », diapositive 16.

⁴⁴ *Ibid.*, diapositives 23, 21, 13.

⁴⁵ *Ibid.*, diapositive 14.

En somme, il apparaît que les Acadiens que j'ai étudiés sont tout à fait représentatifs d'une certaine approche au passé et à l'histoire particulière aux Acadiens du xx^e et du début du xxi^e siècle. Les Acadiens partageraient une narration sur eux-mêmes et leur communauté ainsi qu'un vocabulaire commun sur la Déportation qui transcendent les éléments parfois divergents qui minent les relations entre les Acadiens des provinces atlantiques et ceux du Québec. Il va sans dire qu'une étude plus approfondie, un plus vaste corpus et une analyse plus détaillée sont nécessaires pour confirmer ce que mes deux corpus, celui de Rudin et l'échantillon du projet ARUC Les Canadiens et leurs passés semblent indiquer. Néanmoins, ce ne peut être qu'une simple coïncidence que des Acadiens du Québec, du Nouveau-Brunswick et de la Nouvelle-Écosse, de 1940 aux années 2000, usent de stratégies narratives analogues pour traiter de la Déportation et de ses conséquences dans leurs divers rapports au passé. Ce vocabulaire commun, qu'il soit textuel ou visuel, montre que, en se concentrant sur le présent et l'avenir, en racontant et en célébrant activement à répétition leurs victoires, leurs institutions, leur éducation et leur modernité, ces Acadiens se représentent comment « nous pensons être ». En célébrant leur âge d'or passé et celui à venir, ils affirment qu'il n'y a « jamais eu de grand dérangement ».

Répliques

À propos d'une lecture du citoyen Cook

Yvan Lamonde
Département de langue et littérature françaises
Université McGill

Je choisis de m'entretenir ici avec Ramsay Cook parce qu'il lit et respecte les historiens québécois, ce qui n'est pas le schéma dominant de l'historiographie canadienne. On peut ne pas être d'accord avec ses analyses ou ses interprétations, c'est là le pain quotidien de la recherche. Mais pour qui, comme moi, n'est pas un militant ni un historien « marqué » par la récurrence des interventions publiques ou partisans, la connaissance et l'intelligence historiques de R. Cook ne peuvent que susciter une relance de la réflexion.

À propos de « présentisme »

J'aimerais d'abord tenter de dissiper une confusion à propos de l'idée courante de « présentisme ». C'est une chose de reconnaître avec et après Lucien Febvre que l'historien ne peut pas ne pas lire l'outillage mental des acteurs du passé en prétendant gommer l'outillage mental qui est le sien comme lecteur du passé. Cela peut aussi s'appeler la sensibilité propre de l'historien, l'antenne de perception irrécusable qui est la sienne. Le présentisme est une lecture habituellement peu critique où l'on passe l'aimant du présent sur la ferraille du passé, où l'on plaque sur le passé un questionnement, un

vocabulaire contemporains, où l'on cherche dans un passé plus ou moins lointain des « preuves » d'une thèse militante contemporaine.

Ma démarche n'a pas été de cet ordre pour autant que je puisse l'affirmer, conscient que je suis d'être, ici, juge et partie. J'irai aussi loin que d'essayer de nommer les sensibilités qui devinrent les miennes, sensibilités qui ne m'étaient pas connues ou transparentes au départ, mais qui le sont devenues en fin de compte. Je pense avoir regardé le passé, sans m'en rendre compte clairement durant le processus, avec un certain bagage mental de *Cité libre* – critique du cléricanisme, place de la démocratie dans la société canadienne-française – et de l'historiographie sociale qu'incarnait Jean Hamelin, où une certaine histoire sociale – celle des structures sociales et des groupes sociaux – devait traverser d'une façon ou d'une autre une problématique et une analyse historiques. Cette lecture sociale n'était pas pour autant celle de *Parti pris*. Non que je la récuise – sa marque forte sur ses analyses a fait voir des choses qui n'avaient pas été suffisamment ou clairement définies avant –, mais c'est précisément son « présentisme militant » qui ne m'attirait pas comme historien.

Ma navigation

C'est après avoir terminé les trois premiers tomes de mon *Histoire sociale des idées au Québec* (Fides) que j'ai pu voir quelle lecture différente du passé ce travail avait occasionnée. De la même façon, la formule que cite R. Cook ($Q = -F + GB + USA^2 - R$) ne fut pas un point de départ, mais un point d'arrivée. Cette lecture différente du passé me faisait voir certains aspects du présent et je ne prétendais pas, dans *Historien et citoyen* (Fides, 2008), dire ce que je pensais comme historien de toute l'histoire contemporaine du Québec, de 1965 à 2010. J'en dirai plus long dans le bouquin qui vient de paraître, *L'heure de vérité : la laïcité québécoise à l'épreuve de l'histoire* (Del Busso Éditeur, 2010), mais ce ne sera pas pour autant, encore une fois, une analyse globale du contemporain.

Je ne dis rien sur les allophones dans *Historien et citoyen* – bien que je fasse place aux Juifs et aux Italiens dans les tomes 2 et 3 de l'histoire sociale des idées – parce que, dans ce que j'ai analysé, leur présence émergeait sans avoir encore de poids relatif significatif. Je sais bien qu'une histoire de l'immigration et des groupes immigrés manque au Québec – sur le modèle de l'ouvrage dirigé par Robert Magocsi, *Encyclopedia of Canada's Peoples* (University of Toronto Press, 1999) – ; j'en lance l'idée comme une bouteille à la mer qu'on pourra s'approprier.

Je pense avoir essentiellement dit que, contrairement à ce qu'avait répété Pierre Elliott Trudeau, il y avait une tradition démocratique au Québec, que mes contemporains devaient en connaître l'existence, même limitée, et qu'ils pouvaient y puiser pour penser les défis d'une majorité francophone au Québec confrontée à la diversité de quelque nature qu'elle soit.

La « normalité »

Cette idée est issue de la critique faite par Ronald Rudin d'une certaine historiographie qui ferait de la société canadienne-française *d'avant 1960* une société comparable à d'autres sociétés occidentales « modernes », « normales ». R. Cook m'associe à Gérard Bouchard au sens où la préoccupation de « décolonisation » serait suspecte parce que participant d'un souci que le Québec devienne « normal », décolonisé. En quoi et pourquoi cette préoccupation fréquente d'historiens québécois serait-elle irrecevable, illégitime ? Je ne présente pas, par exemple, dans le tome III de *l'Histoire sociale des idées au Québec* (à paraître), l'indépendantisme des années 1930 comme une voie souhaitable, pas plus que je ne le ferai, dans le tome IV, en ce qui concerne la démarche indépendantiste et souverainiste des années 1950 et 1960. Mais il me faut voir, comme historien, que ce problème est posé PAR DES CONTEMPORAINS. Que l'on soit pour ou contre l'idée de décolonisation ou que cela ne plaise pas pour des raisons politiques ou idéologiques ne m'importent pas. Cette question

historique a été posée, il faut en rendre compte sans que, du coup, l'historien qui le fait soit annexé à une cause. En fait, ce que j'aurai établi avec les quatre tomes de *l'Histoire sociale des idées au Québec* concerne la continuité d'une tradition d'émancipation politique, avec ses moments forts et ses creux, avec ses associations à la droite comme à la gauche. J'aurai aussi établi la continuité d'une tradition démocratique, la continuité d'une tradition laïque, elles aussi avec leurs moments faibles et leurs moments forts. Ce sera l'effet d'une SYNTHÈSE des courants et des débats d'idées que de faire voir la CONSTANCE de certaines préoccupations au fil des tentatives coloniales de diviser pour régner.

Je me demande si R. Cook fait place au colonialisme dans son analyse historique, à l'idée coloniale qui n'a qu'une intention véritable : coloniser, faire devenir un homme donné colon d'un autre homme, d'une autre puissance. Je reconnais qu'en comparaison avec d'autres stratégies colonialistes, le colonialisme britannique fut plus subtil. Mais il fit son travail. Qu'on veuille le nier, le minimiser, l'évacuer est tout aussi inacceptable que de vouloir le magnifier, l'instrumentaliser politiquement.

Alors pourquoi refuserait-on qu'il soit question de « décolonisation » au Québec à la fin des années 1950 et dans les années 1960 ? Parce que des historiens voudraient que le Québec soit normal ? Je n'ai pas besoin de cette raison pour analyser l'après-guerre ; cette décolonisation fait partie de la donne.

La mémoire historique, « un donné contestable » ?

Pour R. Cook, l'identité à laquelle je fais référence « repose sur une culture nourrie par la mémoire historique, un donné contestable qui n'est ni remis en question ni démontré¹ ». Que comprendre ? Que la mémoire historique est un bien jetable, non durable ? Qu'il ne s'agit toujours que de « tradition inventée », de nations

¹ Ramsay Cook, « L'éducation du citoyen Lamonde », *Mens : revue d'histoire intellectuelle et culturelle*, vol. X, n° 2 (printemps 2010), p. 95.

« imaginaires », de « fragments » postmodernes, de navire sans ancre, de navire à la dérive ? Pour bien comprendre le propos de R. Cook, je souhaiterais qu'il m'éclaire éventuellement en répondant à la question suivante : y a-t-il une mémoire historique dans le multiculturalisme ou son absence est-elle la condition d'existence de celui-ci ?

Réponse de Ramsay Cook à Yvan Lamonde

Je tenterai de répondre brièvement, peut-être trop brièvement même, aux importantes questions soulevées par Yvan Lamonde dans sa réponse à ma recension de son ouvrage *Historien et citoyen*.

Par « présentisme », je fais référence à la téléologie implicite dans toute histoire nationale. Présupposer que les communautés possèdent des identités collectives qui évoluent *naturellement* vers le cadre national – que la finalité de cette évolution est donc connue d'avance – détermine les questions qui sont posées au passé et les jugements qui sont portés à son égard. Une grande partie des historiographies canadienne, canadienne-française et québécoise illustre, je crois, cette approche téléologique. Trop souvent les historiens « *imagine the past and remember the future* », pour reprendre l'expression de l'historien britannique Sir Lewis Namier. À tout le moins, l'histoire racontée aux Canadiens et aux Québécois a longtemps laissé dans l'ombre de grands pans du passé, si ce n'est la plus grande part, comme nous l'ont révélé les récentes générations d'historiens.

Parallèlement, il ne fait aucun doute que le concept de « colonialisme » permet de comprendre à la fois l'histoire de la Nouvelle-France et, d'une manière plus complexe et changeante, celle du Canada (aussi bien francophone qu'anglophone) de 1763 aux années 1920 – peut-être même à 1931. Après cette date, le statut autonome formellement concédé au Canada a su satisfaire aussi bien les Canadiens français que les Canadiens anglais. Ce qui est vrai pour

le Canada au sein de l'Empire britannique vaut aussi pour le Québec au sein du Canada. Les nationalistes n'ont peut-être pas approuvé le nouveau statut du Canada, mais ni Raymond Barbeau dans *Le Québec est-il une colonie?* (Les Éditions de l'Homme, 1962) ni André d'Allemagne dans *Le Colonialisme au Québec* (Les Éditions R.-B., 1966) n'ont pu démontrer de manière convaincante que le Québec était encore une colonie dans les années 1960, au sens généralement accordé à ce terme. En suggérant que le Québec devait être décolonisé à la Ralph Waldo Emerson, on confond fallacieusement modernisation et décolonisation, créant ainsi une confusion dérivant d'une erreur téléologique.

L'enjeu le plus complexe soulevé par Lamonde est celui de la *mémoire historique*. Le rapport entre *passé*, *mémoire* et *histoire* est à la fois subtil et controversé. J'en ai discuté dans un article publié dans la *Revue d'études canadiennes/Journal of Canadian Studies* (vol. 38, n° 2 (printemps 2004), p. 172-178). Selon moi, loin d'être identiques, la *mémoire historique* et l'*histoire* sont fondamentalement différentes. Dans son ouvrage *The Holocaust in American Life* (Houghton Mifflin, 1999), l'historien Peter Novick a bien résumé cette différence, allant jusqu'à démontrer que ces deux approches sont presque contraires : « *Collective memory simplifies; sees events from a single, committed perspective; is impatient with ambiguities of any kind; reduces events to mythic archetypes.* » C'est cette distinction qu'Ernest Renan avait en tête lorsqu'il a écrit dans son célèbre essai intitulé *Qu'est-ce qu'une Nation?* (Calman Lévy, 1882) que « [l']oubli, et je dirai même l'erreur historique, sont un facteur essentiel de la formation d'une nation, et c'est ainsi que le progrès des études historiques est souvent pour la nationalité un danger ». (Pour une illustration provocante de cette affirmation, voir Shlomo Sand, *The Invention of the Jewish People* (Verso Books, 2010)).

En réponse à la dernière question de Lamonde, je crois que le « multiculturalisme » deviendra éventuellement partie intégrante de notre « mémoire historique » (certains de ses mythes les plus

importants sont déjà évidents en français comme en anglais). Mais ce multiculturalisme aura aussi son histoire si les historiens font leur travail.

En terminant, je voudrais noter que les divergences de vue qui existent entre Lamonde et moi s'inscrivent dans le cadre des grands débats qui animent la profession historique. Elles n'amoindrissent en rien mon respect et mon admiration pour Yvan Lamonde, *historien* et *citoyen*, ou son impressionnante œuvre historique.

Traduction: Michel Ducharme

Comptes rendus

Jean-François Constant et Michel Ducharme (dir.).
Liberalism and Hegemony: Debating the Canadian Liberal Revolution, Toronto, University of Toronto Press, 2009,
473 p.

Le principe de construction de ce collectif est original. Issu d'une rencontre qui s'est tenue au McGill Institute for the Study of Canada, en 2006, celui-ci dépasse le cadre traditionnel des actes de colloque. En effet, il est articulé autour d'un texte de l'historien Ian McKay, lequel a d'abord paru dans la *Canadian Historical Review*, en décembre 2000, un article perçu comme étant l'un des plus ambitieux à avoir été publié dans la dernière décennie par cette revue (p. 6). Le lecteur peut d'ailleurs consulter ce texte puisque les deux directeurs ont eu l'heureuse idée de le reproduire, avec la pagination originale, ce qui permet au lecteur de le lire une première fois ou, pour d'autres, de le relire. Précédé d'une introduction qui situe le texte et reprend les principales thématiques discutées par l'historien, l'ouvrage se compose de dix contributions. Tout en présentant chacun des textes, Jean-François Constant et Michel Ducharme font un bel effort pour mettre en lumière les différents aspects de la thèse de McKay. En conclusion se retrouve un dernier texte de McKay qui, tout en précisant sa thèse, répond à des critiques qui lui ont été adressées par certains des collaborateurs. Cela en fait un ouvrage robuste, pas toujours facile à lire, mais constamment stimulant et passionnant.

Rappelons brièvement la thèse, complexe, défendue par McKay. Soucieux, McKay constatait d'abord, comme d'autres avant lui, que la discipline historique canadienne est dans un état de désarroi, tiraillée qu'elle est dans plusieurs directions. Désarticulée en différentes tendances, l'histoire du Canada ne peut plus être appréhendée de manière globale. Or cet éclatement en sous-disciplines et en chapelles fait en sorte que nous ne disposons pas d'une trame permettant

d'orienter la recherche selon un principe unificateur. Après ce sombre diagnostic d'une discipline historique en panne d'inspiration, McKay proposait une nouvelle façon de concevoir l'histoire du Canada.

Plus précisément, le Canada devait être compris à la manière d'un projet, c'est-à-dire celui d'un ordre libéral qui se développe et s'affirme essentiellement autour de la notion de propriété plutôt que par rapport à celle d'égalité ou de liberté, comme le remarquent d'ailleurs avec justesse Constant et Ducharme (p. 9). Puisant dans les travaux du théoricien marxiste Antonio Gramsci, McKay prétend que la période qui s'est ouverte en 1840 pour se terminer en 1940 est celle de l'ordre libéral qui s'est imposé peu à peu à toutes les sphères de la vie. Une imposition qui s'est réalisée au détriment des subalternes, au premier chef les autochtones.

Ceux qui étaient restés sur leur faim lors de la publication initiale de l'article pourront se rabattre sur le second texte de McKay, qui constitue presque un petit livre en soi (un peu plus de 100 pages). Là, il précise l'apport de la théorie gramscienne, notamment en insistant sur ses trois notions fondamentales : celles de bloc historique, d'hégémonie et de révolution passive, avancées par le théoricien italien et que McKay voit comme des « *bridgings concepts* » (p. 375). Ainsi, le bloc historique n'est pas seulement le comité exécutif de la bourgeoisie puisqu'il est décrit comme un parti au sens large du terme (p. 368). Le bloc est parvenu à imposer, par de multiples moyens (dont la loi), son « hégémonie » politico-intellectuelle. Mais l'ordre libéral ne demeure pas toujours dans un état d'équilibre parfait, et lorsqu'il y a des crises organiques qui le font vaciller, la réaction prend la forme de ce que McKay appelle, toujours inspiré par celui qui a été emprisonné dans les geôles mussoliniennes, une « révolution passive ». Celle-ci débouche sur un certain activisme d'État qui permet et assure le maintien de l'ordre libéral.

À la lecture de ce texte, le lecteur comprend que McKay en a tout spécialement contre ce qu'il appelle les *New Whig Interpretations* de l'histoire canadienne, comme celle de Janet Ajzenstat, qui voit, dans 1867, une application des principes de la pensée de John Locke.

McKay croit que la vision historico-politique de 1867 avancée par Ajzenstat se révèle par trop idéaliste, le Canada étant loin d'être une démocratie libérale à cette époque. Et, dans les dernières pages, nous constatons que McKay reste toujours aussi déçu par la démocratie canadienne actuelle, factice à ses yeux. C'est pourquoi il lance un appel à l'invention d'une démocratie radicale postindividualiste (*post-individualist politics*).

La thèse de McKay, comme nous l'avons dit, sert de point de départ à l'ensemble des collaborateurs. Certains d'entre eux offrent une réflexion plus théorique, comme Bruce Curtis, alors que d'autres examinent un aspect particulier, à l'instar de l'historienne Michèle Dagenais, qui analyse la genèse de l'établissement du territoire municipal. Notons que plusieurs des historiens réunis ici font preuve de réticences quant à la thèse de McKay, ce qui montre qu'il ne s'agit pas d'un ouvrage de disciples.

Ainsi, après avoir dit tout le bien qu'il pense de l'approche préconisée par McKay (qu'il trouve vraiment féconde), Jeffrey L. McNairn soulève quelques objections. Par exemple, cet auteur pense que cette façon de voir les choses peut être jugée comme étant un peu mécanique et binaire dans la mesure où elle entraîne une division entre les dominants d'un côté et les subalternes de l'autre (p. 85). Or, cela peut conduire, s'inquiète McNairn, à ce que l'histoire intellectuelle perde tout simplement de sa pertinence, cette dernière s'attachant à souligner la diversité et les nuances alors que la perspective gramscienne de McKay met plutôt l'accent sur l'unité du bloc historique canadien.

Pour sa part, Jeffrey Bannister va en amont de la période examinée par McKay puisqu'il remonte au XVIII^e siècle, un siècle trop peu étudié à ses yeux. McKay n'aurait pas assez pris en considération la perception de la menace, en provenance de la France d'abord et, après 1775, des États-Unis, qui planait sur les colonies britanniques (p. 102). Selon Bannister, le *loyalist order* qui prévaut à ce moment est un projet contre-révolutionnaire qui n'est cependant pas antilibéral. En ce sens, cet ordre serait à la fois libéral et loyaliste. Surtout, l'ordre loyaliste

qui aurait précédé l'ordre libéral contenait en germes le libéralisme qui suivra.

Comme on pouvait s'y attendre, certains auteurs se penchent plus spécifiquement sur la définition du libéralisme avancée par McKay. E. A. Heaman fait notamment remarquer que cette définition, dans la foulée de celle de C. B. MacPherson, privilégie l'idée de propriété et d'individualisme. Mais le libéralisme, se demande-t-elle, n'est-il pas aussi articulé autour de la notion de liberté dont McKay ne parle guère ? À vrai dire, cette historienne est plutôt d'accord avec McKay que le libéralisme, lorsqu'il devient hégémonique, va chercher à conserver les structures existantes, car ceux qui contestent l'ordre des choses à partir des préceptes libéraux sont tout simplement marginalisés. Voilà qui expliquerait l'apparition de conservateurs-libéraux à la Edmund Burke.

Quant à Bruce Curtis, il oppose à l'approche superstructurelle gramscienne celle de la gouvernamentalité propre à Michel Foucault (d'autres aussi s'en réclament, comme Michèle Dagenais, Stéphane Castonguay et Darin Kingsey). Curtis préfère penser le libéralisme comme un mode de gouvernement dont il faut comprendre les multiples effets et pratiques à travers l'imposition de la souveraineté de l'État sur un territoire. Ce qui importe ici, ce sont les relations qui se développent entre les différents acteurs impliqués dans ce processus. C'est ce que l'on peut nommer une approche relationnelle du pouvoir, une façon de voir qui a l'avantage, selon lui, de mieux saisir la multiplicité des libéralismes. Cependant, comme le souligne l'auteur, ce projet libéral de gouvernamentalité est grevé par des tensions, notamment celle entre l'universalisme, dont le projet libéral se réclame explicitement, et l'exclusion, qui découle comme une conséquence logique puisque l'exclusion est justifiée au nom des principes libéraux.

Michèle Dagenais, elle aussi inspirée par Foucault, cherche à montrer comment le territoire municipal va se développer au sein de l'ordre libéral. À ses yeux, la définition du pouvoir élaborée par Foucault convient mieux pour comprendre l'émergence du pouvoir

municipal. Selon l'historienne, l'établissement de ce dernier était tout simplement crucial à l'ordre libéral même si nous avons perdu de vue toute l'importance qui sous-tend l'organisation des municipalités (p. 209-210). Le texte de Stéphane Castonguay et de Darin Kinsey va un peu dans le même sens que celui de Dagenais, lui aussi s'apparentant à ce que nous pouvons appeler une étude de cas. Ces deux spécialistes de l'histoire environnementale cherchent à comprendre les effets de la mise en place de l'ordre libéral en ce qui a trait aux *non-human actors*. Paraissant plus influencés par Foucault que par Gramsci, ils comprennent la relation entre la nature et l'État comme un ensemble de mécanismes d'articulation et d'inculcation de valeurs qui sont finalement intériorisées par les populations ciblées (p. 226). Cette relation implique des tensions entre les différents acteurs (les compagnies forestières et les colons, notamment), comme ils le montrent à travers l'exemple du ministère des Terres et Forêts, qui finit par imposer une gestion étatique de l'espace en créant des réserves forestières.

Les trois textes qui suivent peuvent être regroupés dans un même ensemble puisqu'ils explorent plus attentivement le cas de ceux qui sont marginalisés au sein de l'ordre libéral. R. W. Sandwell se tourne, en effet, du côté de ceux qui, sans toujours être exclus volontairement du mouvement hégémonique libéral, n'en sont pas moins confinés aux marges, car ils sont demeurés réfractaires au message du nouvel évangile, pour le dire comme McKay. Ainsi en est-il, par exemple, du monde paysan, où les habitants cohabitaient plutôt difficilement avec la nouvelle économie politique stato-nationale qui se développait à ce moment-là. Sandwell reproche aux historiens d'avoir trop facilement intériorisé la logique intellectuelle du libéralisme, ce qui a conduit à renforcer la marginalisation de ces groupes, si bien que certains Canadiens sont absents du récit historique (d'où le titre de son texte « Missing Canadians: Reclaiming the A-Liberal Past »). Dans la même veine, Adèle Perry cherche à raffiner le propos de McKay à partir d'une approche féministe et postcoloniale. À ses yeux, l'impérialisme et le patriarcat, qui relèguent les autochtones,

les femmes et les individus non européens à des positions subalternes, sont tout simplement intrinsèques à l'ordre libéral. La marginalisation n'est donc pas une conséquence imprévue, mais un effet voulu et recherché par ce dernier. L'exclusion des autochtones est d'ailleurs analysée plus en détail par Robin Jarvis Brownlie. À vrai dire, selon lui, les Premières Nations ne sont pas nécessairement opposées à tous les aspects de l'ordre libéral, et il existerait certaines similitudes en matière de liberté d'expression, par exemple (p. 305). En outre, les réserves seraient la preuve que des entorses ont été faites aux principes libéraux, le droit de propriété au premier chef. Il n'empêche que la dynamique d'ensemble entre les autochtones et l'ordre libéral demeure sous le signe de l'antagonisme.

Le texte de Robert McDonald, le dernier des collaborateurs, explore la dimension provinciale de l'ordre libéral. Selon lui, l'analyse du cas de la Colombie-Britannique permet de raffiner le propos de McKay. Il affirme que le libéralisme était dominant dans cette province et c'est pourquoi il faut comprendre que c'est en son sein que les résistances s'enracinent. Ainsi compris, le succès de la Co-operative Commonwealth Federation (CCF) aux élections provinciales de 1933 serait tout autant celui du socialisme que celui du libéralisme, les militants de ce parti ayant des aspirations similaires à celles des libéraux.

Finalement, l'esprit du lecteur fourmille de questions dont l'une des plus pressantes est certainement celle de savoir si Gramsci convient bien à l'analyse de cette période. À cet égard, on peut rester dubitatif. Nul doute que Gramsci était un penseur profond qui, au sein de la famille élargie du marxisme, a proposé des avenues originales de pensée. Mais, du même souffle, à quel point peut-on l'extraire de son contexte italien ? Cette pensée n'est-elle surtout pas trop marquée par son ancrage dans les luttes entre les différents courants marxistes ? Bien entendu, McKay prétend que Gramsci peut être utilisé avec grand profit, encore que quelques-uns des collaborateurs aient préféré se tourner, comme nous l'avons vu, vers Foucault. Certes, McKay pense que les disciples du penseur de la biopolitique ont lu rapidement

Gramsci et c'est pourquoi ils n'auraient pas vu que l'approche du penseur italien n'est pas aussi élitiste et institutionnelle qu'elle le semble (p. 365, et voir plus spécifiquement la note 58).

Par ailleurs, si on adopte sans réserve le point de vue de Gramsci, on s'étonnera qu'il n'y ait pas un texte spécifiquement consacré à la question des intellectuels organiques, ces derniers étant pourtant fondamentaux dans l'architecture d'ensemble de sa pensée. En effet, il faut se souvenir que, pour Gramsci, ce sont les intellectuels qui, en tant que couche sociale, assurent le lien « organique » entre les classes dominantes et la superstructure idéologique. Étroitement liés à la classe fondamentale, les intellectuels deviennent ainsi le rouage essentiel par lequel l'hégémonie se perpétue. Voilà qui explique pourquoi il est un peu étrange que, du point de vue de Gramsci lui-même, il n'y ait pas un texte spécifiquement consacré à l'analyse des intellectuels organiques qui ont permis à l'ordre libéral canadien de se perpétuer. McKay effleure parfois le sujet en parlant des intellectuels et des activistes qui ont favorisé l'avènement et le maintien de l'ordre libéral, par exemple, en citant pêle-mêle Durham, Sydenham, Duncan Campbell Scott, Maurice Duplessis et William Lyon Mackenzie King (p. 353). Voilà un ensemble plutôt hétéroclite, et le lecteur aurait aimé en savoir plus ici.

Chose certaine, un tel ouvrage se distingue par la puissance interprétative qui s'en dégage, et ce, d'un texte à l'autre. Néanmoins, c'est précisément cette même force critique qui pourra en gêner plus d'un. En effet, à voir les choses de si haut, ce qui est gagné en largeur de vue paraît perdu en finesse interprétative. Car à partir du moment où est adopté le prisme gramscien d'un ordre libéral qui s'impose inexorablement, pourquoi s'évertuer à mettre en évidence les nuances entre un John Macdonald et un Wilfrid Laurier ? Ou entre libéraux et conservateurs ? Au fond, ne font-ils pas partie du même bloc historique qui, grâce au travail des intellectuels organiques, a imposé l'ordre libéral ? C'est précisément là où la fascination du lecteur pour cet ouvrage peut se transformer en irritation, cette dernière prenant la forme d'une tenace impression d'avoir affaire à une entreprise qui,

pour fascinante qu'elle soit, en vient de manière paradoxale à aplanir la complexité de l'histoire sous le poids d'une interprétation gramscienne qui pourra en paralyser certains.

— Frédéric Boily
Campus Saint-Jean
Université de l'Alberta

R. Douglas Francis. *The Technological Imperative in Canada: An Intellectual History*, Vancouver, UBC Press, 2009, 327 p.

Considérant le rôle des inventions canadiennes dans le développement technologique à l'échelle mondiale, ou encore celui de la technologie dans l'historiographie canadienne ou de l'histoire de la technologie, aborder les réflexions sur la technologie au Canada sur une période de près de cent ans apparaît comme un projet audacieux. Aussi l'auteur de cette monographie, R. Douglas Francis, doit mettre en commun des penseurs que nous n'aurions pas tendance à rassembler *a priori* pour aborder ce qui, malgré toute apparence, constitue un objet fondamental de la vie intellectuelle au Canada. L'auteur réussit éloquemment à montrer que la technologie est un thème récurrent de la pensée canadienne, et c'est précisément cette présence permanente dans le discours intellectuel qui fait « l'impératif technologique ». Opposé à un impératif moral qu'il risque de déstabiliser ou de renforcer, l'impératif technologique implique davantage que le déterminisme auquel un vaste pays nordique confronterait sa population pour combler ses besoins de communication, de transport et d'énergie. Tout en interrogeant les possibilités, positives et négatives, qu'engendre le développement technologique pour la société, surtout sur le plan moral, les intellectuels anglo-canadiens ici étudiés ont implicitement embrassé la nécessaire présence de la technologie dans leur discours,

et toujours en opposition à un ordre moral, selon que ce dernier bénéficiait du phénomène technologique ou en subissait les avatars. La technologie devient un symbole de la modernité de la société canadienne, de son attachement à ses racines britanniques malgré son éloignement géographique et sa proximité avec la République américaine et sa civilisation matérialiste, de son indépendance vis-à-vis les États-Unis, etc.

Dans un premier chapitre, Francis présente son cadre d'analyse, qu'il emprunte au philosophe de la technologie Carl Mitcham. Pour ce dernier, la technologie se conçoit sous quatre catégories : un objet, une connaissance, un processus, une volition. Ce schéma a l'avantage de dégager la complexité de la technologie, qui dépasse l'artefact et devient tantôt un système, un mode de pensée, une façon d'être. Elle rejoint alors des enjeux sociaux généraux, comme l'éducation, la souveraineté, le pouvoir, ou la liberté. À partir de ce cadre, Francis traite chronologiquement les réflexions des auteurs anglo-canadiens qu'il aura préalablement regroupés autour des quatre catégories. En enfilant successivement des biographies intellectuelles très bien documentées, Francis montre l'originalité de la pensée de ces auteurs et une continuité dans leurs préoccupations, notamment en ce qui touche la reconnaissance du caractère diffus de la technologie qui s'infiltrerait dans toutes les sphères de la société et de l'action humaines, y compris dans le plus profond des individus, soit leurs sens et leur cognition.

Dans la première partie, qui va du milieu du XIX^e siècle à la Première Guerre mondiale, nous assistons à un discours optimiste, où la technologie est source de progrès social, économique et moral, notamment en renforçant les liens avec l'ordre britannique. Le premier chapitre, dans lequel la technologie est appréciée comme artefact, traite de penseurs identifiés à l'ère ferroviaire, comme Thomas Keefer, Thomas Haliburton et Sandford Fleming, ainsi que de l'épitomé de l'inventeur au Canada, Alexander Graham Bell. Le chapitre suivant porte sur le projet éducatif entourant la technologie, un enjeu social et économique qui a fait l'objet de la Commission royale d'enquête

sur l'enseignement industriel et technique entre 1910 et 1912. Il met en scène des hommes comme N. F. Dupuis, John Galbraith, Daniel Wilson, James Loudon, Henry Bovey et Adelaide Hoodless, la seule femme de cette histoire, ardente promotrice des « sciences domestiques ». Dans la seconde partie, qui couvre l'entre-deux-guerres, la tension est palpable dans le discours des intellectuels, alors que la Grande Guerre a mis en évidence les effets dévastateurs de la technologie et de son utilisation « amoral ». D'autre part, les George Sidney Brett, William Lyon Mackenzie King, Frederick Philip Grove, Stephen Leacock et Archibald Lampman apprécient le potentiel créateur de la technologie qui, malgré ses capacités destructrices, pourrait réchapper l'humanité de ses travers exhibés durant le conflit mondial. Dans la dernière partie, Harold A. Innis, Eric Havelock, Marshall McLuhan, Northrop Frye, E. J. Pratt, George Grant et Dennis Lee constatent à regret le pouvoir de contrôle de la technologie, qui façonnerait la société et, plus spécifiquement, les processus cognitifs de ses usagers.

Si certains de ces penseurs nous sont bien connus, d'autres apparaissent comme des figures exotiques de l'histoire intellectuelle au Canada. Considérant cette liberté de choix de la part de Francis, nous pouvons nous interroger sur la pertinence de ne s'arrêter qu'à des figures masculines et anglo-canadiennes. Tout en reconnaissant que la tension entre l'impératif technologique et l'impératif moral est aussi présente dans la pensée des intellectuels canadiens-français, l'auteur a décidé de ne pas aborder cette dernière en arguant, notamment, de la distinction de l'identité nationale et des racines religieuses de l'impératif moral entre catholiques francophones et protestants anglophones.

L'histoire intellectuelle ici mise en œuvre repose sur une documentation conventionnelle, soit les écrits des principaux protagonistes ainsi que des archives personnelles et des extraits d'entrevue. Les études qui auraient permis de contextualiser la pensée des intellectuels sont utilisées d'une façon d'autant plus parcimonieuse que l'histoire ici relatée traverse un siècle riche en « événements technologiques ». D'ailleurs, la structure de l'ouvrage rend apparente la décontextualisation de la pensée des auteurs, avec un premier chapitre qui traite séparément

de théoriciens non canadiens du phénomène technologique et les penseurs canadiens. L'état de la réflexion sur la technologie dans d'autres contextes nationaux est marginalement relaté. Une exploration plus rigoureuse de ces contextes aurait permis de saisir les points d'inflexion de « l'impératif technologique » et de mieux comprendre comment ces auteurs, dispersés dans le temps et dans la pratique, finissent par se pencher de la même façon sur un même objet. En conséquence, il est difficile d'évaluer dans les réflexions ici recensées la part d'originalité et la part d'emprunt à une pensée occidentale qui a composé au cours de la même période avec les mêmes développements technologiques, sans égard aux cultures des sociétés d'accueil. Dans quel cas verrions-nous poindre encore une fois un déterminisme technologique.

— Stéphane Castonguay
*Centre interuniversitaire de recherche
sur la science et la technologie
Université du Québec à Trois-Rivières*

Alan Mendelson. *Exiles from Nowhere: The Jews and the Canadian Elite*, Montréal, Robin Brass Studio, 2008, 416 p.

Au Canada, aux États-Unis et en Europe, l'histoire de l'antisémitisme ne cesse d'éveiller les intérêts et de soulever les débats. Au Canada, cette question prend beaucoup d'importance sans doute en raison des croyances fermement établies parmi le grand public que le pays aurait entretenu une tradition d'ouverture et de tolérance tout au long de son histoire. Néanmoins, rappelons que depuis la polémique suscitée par la thèse d'Esther Delisle, dans les années 1990, l'historiographie s'est enrichie de travaux qui brossent un portrait plus nuancé et plus complexe de l'antisémitisme, de la fin du XIX^e siècle jusqu'au lendemain de la Seconde Guerre mondiale.

Or la plupart des travaux des historiens continuent d'être cloisonnés entre les multiples interprétations qui varient en grande partie selon que l'on s'intéresse à l'antisémitisme canadien-anglais ou canadien-français. Ainsi, l'antisémitisme canadien-anglais apparaît, pour les historiens, comme un phénomène périphérique, marginal et épisodique, atténué en grande partie par des traditions libérales et démocratiques fortement enracinées dans la culture britannique et protestante. De fait, les historiens se sont surtout attachés à présenter les manifestations et les modes d'expression politique et sociale de l'antisémitisme canadien-anglais plutôt que ses fondements idéologiques. Le regard posé sur l'antisémitisme canadien-français est basé, quant à lui, sur une approche essentialiste qui tend à reconnaître le caractère central de ce courant idéologique au sein de la société canadienne-française dite « traditionaliste », qui le rend indissociable et parfois presque « naturel », comme s'il allait de soi.

Le présent ouvrage propose d'embrasser un nouveau champ d'analyse en s'intéressant à l'antisémitisme des élites canadiennes-anglaises et, surtout, à ses postulats idéologiques. Cette approche prend ses distances avec la tradition historiographique sur l'antisémitisme canadien-anglais qui, à l'inverse de l'historiographie sur l'antisémitisme canadien-français, avait préféré mettre de côté les fondements et les racines idéologiques de ce courant de pensée pour s'intéresser davantage aux pratiques sociales et politiques. L'auteur, Alan Mendelson, tente de montrer que l'antisémitisme, étendu à un segment important des élites canadiennes-anglaises, s'exprimait surtout au nom du « *Christian Triumphalism* », une conception philosophique et théologique qui croit en la supériorité et en l'hégémonie du christianisme sur le judaïsme. Pour démontrer sa thèse, l'auteur a étudié des figures politiques et intellectuelles notoires de l'histoire canadienne, en particulier les membres de la famille Grant, dont le plus éminent est George Parkin Grant, auteur de *Lament for a Nation*.

L'auteur tente de reconstituer la pensée de ces personnalités politiques et intellectuelles en consultant leurs publications, livres,

pamphlets, articles, discours, et, en particulier, leur correspondance privée et leurs notes personnelles. L'importance accordée à ces dernières sources lève le voile sur des aspects peu connus de leur pensée, qui n'étaient pas toujours exprimés sur la place publique et qui étaient plutôt réservés à des cercles d'amis et d'intimes. Grâce à ces sources privilégiées, l'auteur recrée non seulement le réseau des relations sociales des personnalités étudiées, mais il établit aussi leur filiation intellectuelle avec leurs mentors et leurs maîtres à penser.

Cette approche a l'avantage de jeter un regard très fouillé et très détaillé sur la pensée de ces figures intellectuelles qui révèle beaucoup sur leur vie publique. Ainsi, le livre est riche en informations sur la relation d'amitié entre Henri Bourassa et Goldwin Smith, un libéral admiré, mais aussi un antisémite notoire. Il rend compte aussi de la méfiance de Mackenzie King envers les Juifs à travers ses écrits personnels, de ses études jusqu'à son retrait de la vie publique. Ses impressions sur Hitler, consignées dans son journal intime lors de son entretien avec ce dernier, nous renseignent sur l'admiration du premier ministre canadien pour le chancelier allemand, sa complaisance pour le régime nazi et le peu de cas qu'il faisait des persécutions raciales envers les Juifs. Le portrait intellectuel que brosse l'auteur de George Monro Grant, recteur de l'Université Queen's, nous montre un exemple concret de cette croyance en la suprématie des religions chrétiennes (voire le protestantisme), dont la mission était de christianiser le monde.

L'aspect le plus intéressant, peu examiné par les historiens à ce jour, est la germanophilie et l'antisémitisme des élites anglo-canadiennes dissimulés derrière un pacifisme militant dans le contexte des tensions internationales des années 1930. Ainsi, Vincent Massey, haut-commissaire canadien au Royaume-Uni, entretenait des rapports privilégiés avec le couple Astor, aristocrates britanniques bien connus pour leurs sympathies envers l'Allemagne nazie et qui soutenaient la politique d'apaisement de Chamberlain vis-à-vis de Hitler. Dans quelle mesure ce pacifisme, puisé en partie dans la germanophilie et l'antisémitisme avoués d'une partie de l'élite britannique

et anglo-canadienne, a-t-il pu dicter les orientations de la politique étrangère canadienne pendant l'entre-deux-guerres caractérisées par l'isolationnisme et la neutralité ? Cette piste de recherche mériterait d'être davantage approfondie.

Cependant, l'approche méticuleuse de Mendelson, qui décorique la pensée de ces intellectuels dans les moindres détails, comporte nombre de faiblesses. L'auteur néglige le contexte social et politique dans lequel évoluent les personnalités choisies. Ainsi, le lecteur ne sait rien des facteurs qui ont pu produire, puis propager le courant de pensée antisémite à l'intérieur des cénacles sociopolitiques fréquentés par les élites anglo-canadiennes. Dans cet ouvrage, il n'y a aucune tentative d'explication. L'antisémitisme semble uniquement généré par les individus. C'est avant tout une analyse biographique fort descriptive, détachée de la réalité sociologique de l'époque étudiée. De surcroît, des courants idéologiques comme l'impérialisme britannique ou le darwinisme social, qui ont eu une certaine influence sur l'antisémitisme au Canada, sont traités en surface par l'auteur. D'autres lacunes conceptuelles peuvent être relevées. Mendelson ne définit pas l'antisémitisme, s'attarde peu à ses conditions d'émergence et ne cherche pas à distinguer l'antisémitisme, doctrine raciale et sociale qui naît à la fin du XIX^e siècle, de l'antijudaïsme, un mouvement de pensée à caractère religieux, qui prend racine au Moyen Âge. Pourtant, les intellectuels analysés puisent abondamment dans ces deux registres lorsqu'ils abordent la question juive.

L'aspect qui pose le plus problème reste le choix des figures intellectuelles que Mendelson étudie. L'examen de la pensée antisémite entrepris par l'auteur se limite surtout aux membres d'une même famille, associés par des alliances matrimoniales. À l'exception de la première partie du livre, qui se penche sur la pensée de Goldwin Smith, d'Henri Bourassa – qui n'est pas un membre de l'élite anglo-canadienne, soit dit en passant – et de Mackenzie King, tous les personnages étudiés entretiennent un lien de parenté avec la famille Grant. Ce portrait réducteur des élites anglo-canadiennes se limite, en fait, à une « dynastie intellectuelle ». Il est à se demander quelle

est la véritable représentativité des membres de cette famille, alors que Mendelson tend à généraliser leurs opinions sur les Juifs à une partie importante des élites anglo-canadiennes.

Il apparaît plutôt que l'ouvrage a servi de prétexte pour aborder l'antisémitisme de George Parkin Grant, icône intellectuelle au Canada anglais, que l'auteur a par ailleurs connu personnellement. En effet, la partie couvrant la trajectoire intellectuelle de George Parkin Grant constitue près de la moitié du livre. Il reste que, sur cet aspect, Mendelson parvient à dresser les origines intellectuelles de la pensée de Grant qui auraient nourri, selon lui, son antisémitisme en passant en revue méthodiquement ses sources d'inspiration (Arnold Toynbee, Martin Heidegger, Louis-Ferdinand Céline et Simone Weil). Il ressort de sa démonstration qu'il existait dans la pensée de Grant un rapport subtil entre une conception qui prétendait à la supériorité du christianisme et une forme de préjugé antisémite insidieux. Il apparaît cependant que, contrairement à Goldwin Smith, qui fait l'objet du premier chapitre de cet ouvrage, Grant n'a pas fait de l'antisémitisme l'un des pôles principaux de sa pensée ni l'un de ses chevaux de bataille dans ses interventions publiques.

Tout bien considéré, il faut rappeler le caractère novateur et même pionnier de cette étude, l'une des premières à accorder autant d'attention aux postulats idéologiques de l'antisémitisme des élites anglo-canadiennes et qui vient entrouvrir une porte dans un champ de recherche peu exploré. Il est à espérer que l'on n'en reste pas là et que l'on puisse assister à la publication d'une étude qui inclurait dans un même canevas l'univers mental et idéologique de l'antisémitisme des élites anglo-canadiennes et ses répercussions sur les manifestations et les modes d'expression politique, les pratiques sociales et les rapports sociaux. Bref, rétablir le chaînon manquant qui, actuellement, fait cruellement défaut à une explication sociohistorique de l'antisémitisme au Canada anglais, lequel a perduré de la fin du *xix^e* siècle jusqu'au lendemain de la Seconde Guerre mondiale.

— *Jean-Philippe Croteau*
Université de Hearst

Anne Gilbert, Michel Bock et Joseph Yvon Thériault (dir.).
Entre lieux et mémoire : l'inscription de la francophonie canadienne dans la durée, Ottawa, Les Presses de l'Université d'Ottawa, 2009, 367 p.

Les événements des quarante dernières années ont grandement affecté la francophonie canadienne et cette dernière a connu des transformations majeures. Séparés par des frontières politiques, coincés entre le Canada français et le Québec, entre tradition et modernité, entre nation et ethnie, les repères mémoriels des francophones du Canada sont relativement ambigus (p. 3). Quels rapports la francophonie canadienne entretient-elle avec sa mémoire? Quels sont ses lieux de mémoire et quel rôle jouent-ils dans sa vitalité? Supposant que la mémoire, pour devenir permanente, doit s'ancrer dans des lieux précis et que les lieux de mémoire ainsi créés constituent un élément essentiel à l'émergence ou à la consolidation de l'identité collective, comment la francophonie canadienne, dont le territoire est flou, parvient-elle à s'inscrire dans la durée?

Voilà quelques questions que posent les auteurs de ce collectif qui regroupe des textes présentés dans le cadre du 7^e Colloque annuel du Centre interdisciplinaire de recherche sur la citoyenneté et les minorités (CIRCEM) tenu en collaboration avec le Centre de recherche en civilisation canadienne-française (CRCCF) en 2006, à l'Université d'Ottawa. L'ouvrage porte sur les lieux de mémoire de la francophonie canadienne et traite de la façon dont la francophonie canadienne « remonte le cours de son histoire pour y trouver des repères solides, les inscrire dans des lieux et des espaces, dessinant de ce fait les contours d'un territoire dont la construction est encore loin d'être achevée... » (p. 4). Alors que certains considèrent les lieux de mémoire comme étant « “des restes” où se réfugierait une mémoire en mal d'existence », Michel Bock, Anne Gilbert et Joseph Yvon Thériault envisagent les lieux « dans la perspective de leur participation à la construction d'une identité francophone » (p. 8). Ils sont d'avis que la compréhension de l'identité francophone, dans son unité comme

dans sa diversité, passe par l'étude des lieux de mémoire et des individus et des groupes qui les instituent (p. 8).

Les quatorze textes inclus dans le collectif examinent la façon dont mémoire et lieu interagissent, coexistent et s'entremêlent au sein de la francophonie canadienne. Le premier groupe d'articles jette un regard historique sur la mémoire et considère cette dernière comme un enjeu politique et identitaire. Les deux premiers textes, soit ceux de Patrice Groulx (« Les lieux de mémoire peuvent-ils fortifier les collectivités francophones ? ») et de Geneviève Lapointe (« La commémoration des patriotes : l'intention de mémoire et l'usage socio-politique du récit national dans le Québec contemporain »), abordent le caractère construit de la mémoire, tout en démontrant que les lieux de mémoire peuvent servir de moyen d'autonomisation (p. 33, 40). Bien que parfois manipulées et mises au service de la politique, la mémoire et la commémoration d'événements ou de personnages historiques tels Dollard des Ormeaux et la bataille du Long-Sault ont servi de ciment identitaire pour les francophones du pays. Parfait exemple de courage et de patriotisme, incarnant la survie et la détermination du peuple canadien-français, Dollard est entré dans la mémoire collective au ^{xx}e siècle en tant que modèle. Toutefois, depuis 2002, on ne célèbre plus la fête de Dollard, mais bel et bien la Journée nationale des patriotes. Représentant mieux les aspirations et le caractère pluraliste de la société québécoise moderne, on commémore la lutte des rebelles de 1837-1838 pour la liberté et la démocratie. Toutefois, qu'arrive-t-il lorsque la commémoration d'un événement représente une stratégie politique plutôt que de refléter la mémoire collective ou la réactualisation de l'importance historique d'un événement ? C'est ce que Lapointe se demande en ce qui a trait à la commémoration des patriotes (p. 49). Pour participer à la construction identitaire et à la fortification des liens nationaux, la commémoration publique d'un événement ou d'un personnage historique doit-elle représenter la mémoire organique ou peut-elle être imposée et obtenir les mêmes résultats ? En somme, les contributions de Groulx et de Lapointe semblent indiquer que les lieux de mémoire de la francophonie

canadienne, pour être compris, doivent être examinés selon le contexte spécifique dans lequel ils naissent ou sont créés.

Les textes de la deuxième section abordent les lieux et les espaces en tant que porteurs de mémoire. Ce regard géographique nous incite à réfléchir sur le lieu, l'espace et l'aménagement du territoire. À cet effet, Mario Bédard, dans son texte « Pérennité et mutation de la fonction géosymbolique des lieux de culte : le cas de la requalification récente des églises au Québec », traite de la désaffection des églises du Québec et de leur rôle en tant que porteuses de mémoire. En 2005, la Fondation du patrimoine religieux a classé 500 églises (sur un total de 2 800) « biens culturels protégés » (p. 223). Mais qu'en est-il des autres ? Si une église ne témoigne pas d'un « passé collectif glorieux », mais simplement du sens communautaire et du sentiment d'appartenance à l'échelle locale, devrait-elle être considérée comme géosymbole culturel, c'est-à-dire comme repère, comme lieu qui renvoie à l'histoire et qui reflète l'identité collective (p. 223) ? Qui, en définitive, devrait avoir l'autorité de juger de la valeur symbolique et, ensuite, de conférer un statut spécial à une église et pas à une autre ? La requalification des églises du Québec réussit-elle à nourrir la soif d'identité des Canadiens français du Québec ? Cet article, à notre avis, lance des pistes de recherche, pose des questions, mais, surtout, nous pousse à réfléchir sur le lien entre l'identité, le territoire et ses habitants. L'objectif de l'auteur est clairement défini : il dénonce le fait que les milieux et les modes de vie contemporains soient « a-territorialisés » et « dé-territorialisant[s] », et plaide en faveur d'un aménagement du territoire qui permette la réappropriation, par les habitants eux-mêmes, de leur lieu afin de parvenir à leur reterritorialisation (p. 221, 231-232). À son avis, c'est en donnant aux autorités locales et aux associations communautaires plus de responsabilités vis-à-vis de ce patrimoine religieux qu'il serait possible de gérer de façon plus cohérente nos milieux et nos modes de vie (p. 231). De son côté, Vincent Berdoulay (« Lieux de mémoire et aménagement ») constate une importante perte de sens historique occasionnée par la mondialisation de l'aménagement et de la gestion

du territoire. Il se demande donc si les lieux de mémoire parviendront à compenser cette banalisation de l'espace et cette perte du sens historique : « L'aménagement contemporain produit ainsi une iconographie "mondialiste", qui tend à couper les liens de la vie socioculturelle et politique avec la mémoire des lieux » (p. 169). Les textes de Bédard et de Berdoulay illustrent l'importance des symboles et le besoin, pour la collectivité, de se sentir représentée dans et par le territoire qu'elle occupe. Toutefois, peut-on sérieusement envisager l'idée d'aménager le territoire en fonction de la culture et de l'identité d'un groupe au sein d'une société plurielle comme la nôtre ? Le déficit de sens occasionné par la mondialisation et l'urbanisation massive a-t-il sonné le glas de l'héritage francophone en milieu urbain ? Symboles par excellence de l'affirmation et de la sauvegarde d'une collectivité francophone en Amérique du Nord, les églises du Québec représentent, certes, un élément identitaire évoquant un sentiment d'appartenance. À notre avis, la fonction symbolique des églises devrait alors suffire pour justifier leur préservation et leur valorisation en tant que lieux de mémoire. En reconnaissant que la mémoire portée par les églises mérite d'être entretenue, on justifie la préservation de ces symboles dans des lieux concrets où la collectivité peut se reconnaître. Sans vouloir porter atteinte aux autres groupes qui habitent le territoire, il semble y avoir, au Québec, un besoin, voire un désir, d'inscrire la mémoire de la francophonie canadienne et surtout de son passé religieux en permanence sur le territoire. En examinant la préservation et la mise en valeur du paysage de la chute des Chaudières, en Outaouais, Louise Boucher (« Les significations d'un lieu de mémoire : le paysage de la chute des Chaudières ») nous fait connaître un lieu qui témoigne à la fois de la résistance de la culture et de la mémoire francophone. Historiquement, ce site à vocation commerciale, industrielle, syndicale, urbaine et forestière représente un lieu de passage, d'échange et d'interaction entre les différents groupes qui ont occupé le territoire (francophones, anglophones et amérindiens). Bien que les édifices qui s'y trouvent aujourd'hui soient abandonnés ou pratiquement en ruine, le paysage

de la chute des Chaudières témoigne de la contribution des francophones au développement économique, politique et social de la région. Tout comme les églises, c'est la signification symbolique et la valeur patrimoniale du lieu qui explique le besoin de le préserver. Le plus grand défi auquel fait face la francophonie canadienne est de trouver des moyens de s'assurer que le type d'aménagement urbain ainsi que les projets de conservation et de mise en valeur du patrimoine considèrent ces symboles, ces lieux et ces paysages comme significatifs et porteurs de mémoire.

Dans la troisième partie de l'ouvrage, on présente les façons particulières dont la mémoire minoritaire réussit à s'inscrire dans la durée. Ce dernier groupement d'articles considère la mise en récit, par les arts et les lettres, de la mémoire francophone comme étant responsable de la diffusion du discours qui donne sens aux monuments, aux sites, aux paysages et aux autres traces du passé (p. 16). Les deux textes ayant retenu notre attention dans cette section sont ceux de Lise Gaboury-Diallo (« Le théâtre franco-manitobain : mythes de la mémoire collective ») et de Lucie Hotte (« La mémoire des lieux et l'identité collective en littérature franco-ontarienne »). Utilisant le théâtre franco-manitobain comme moyen d'expression de la mémoire francophone, Gaboury-Diallo montre l'importance, pour certains dramaturges, d'utiliser des lieux de mémoire qui interpellent la communauté dans leurs pièces de théâtre (p. 332). Malheureusement, l'auteure s'intéresse surtout à la construction textuelle de l'identité chez les dramaturges plutôt qu'à l'influence des représentations proposées dans les pièces sur l'auditoire franco-manitobain. Par le simple fait qu'elles abordent explicitement des lieux de mémoire et des éléments identitaires propres à la collectivité (Louis Riel, les Métis, les voyageurs, la crise scolaire de 1916 et l'enseignement en français, l'assimilation), les pièces examinées par l'auteure contribuent à la mise en récit et à l'inscription de la mémoire du Manitoba français dans la durée. Bien que l'identité qui est reflétée dans certaines pièces témoigne du processus d'hybridation en cours dans la francophonie hors Québec, le discours véhiculé permet aux Franco-Manitobains

de se reconnaître et de réfléchir à leur histoire, à leur réalité et à leur avenir. Dans son texte sur la littérature franco-ontarienne, Lucie Hotte note, avec justesse, que « [l]es lieux qui marquent le passé des communautés minoritaires s'avèrent peu nombreux ou peu connus, ces communautés étant [...] dotées d'un faible capital historique, mais d'un fort capital mémoriel » (p. 337-338). Pour ces francophones, dont les lieux de mémoire sont absents ou méconnus, la littérature représente un moyen efficace d'ancrer la mémoire et l'histoire de leur collectivité dans l'espace et dans le temps. Divisant son texte en trois périodes, soit les années 1970 et la poésie de Jean Marc Dalpé, la poésie de Patrice Desbiens, puis quelques textes des années 2000, Hotte montre que certains auteurs cherchent à « inscrire la mémoire dans des lieux habités par les Franco-Ontariens » alors que d'autres mettent en scène des lieux de transit qui seront transformés en lieux de mémoire, tandis que ceux des années 1990-2000 « partent plutôt à la recherche de lieux de mémoire perdus ou oubliés afin de les ressusciter par l'écriture » (p. 351). Un peu à la manière du théâtre franco-manitobain, la littérature franco-ontarienne examinée dans l'article contient des éléments qui font référence à l'identité, à la mémoire et à l'histoire de l'Ontario français, créant ainsi des espaces où la mémoire de la collectivité peut s'inscrire. En racontant l'histoire de certains lieux et en plongeant dans la vie quotidienne des individus qui les habitaient, les romanciers et les poètes qui ont écrit et écrivent toujours l'Ontario français contribuent à la pérennité de la mémoire francophone. C'est la littérature, entre autres, qui a fait de certains espaces précis, comme le Nord de l'Ontario ou Sudbury, des symboles qui reflètent et interpellent la mémoire et l'identité, mais qui préviennent également l'amnésie.

Utilisant une variété d'approches (historique, géographique, littéraire), les auteurs de ce collectif nous présentent la francophonie canadienne d'une façon tout à fait originale : selon ses repères mémoriels. De toute évidence préoccupés par l'avenir de la francophonie canadienne, ils constatent que la mémoire francophone se trouve entre lieu et mémoire. Passant d'un exemple concret d'un lieu

de mémoire et de sa signification historique (Saint-Denis-sur-Richelieu) à une cellule sociale porteuse de mémoire (la parenté), à la création, par les arts, d'espaces où s'inscrit la mémoire francophone, les contributions à ce collectif montrent que les francophones du pays possèdent leurs lieux et leur mémoire propres et ne se représentent pas tous le passé de la même façon. Puisqu'il demeure impossible de décrire une mémoire francophone qui soit collective, c'est-à-dire portée simultanément par tous les francophones du Canada, c'est bel et bien dans toute sa diversité, mais en dépit de sa fragmentation, que la francophonie canadienne parviendra à s'inscrire dans la durée.

— Julie Léger
Département d'histoire
Université d'Ottawa

Yvan Lamonde et Denis Saint-Jacques (dir.). *1937 : un tournant culturel*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 2009, 371 p.

On s'est souvent intéressé à la débâcle de 1960 ; de plus en plus, on s'attache aux périodes de gel et de dégel qui la précédèrent. Ainsi paraissaient récemment les actes d'un colloque, tenu en novembre 2007 à l'Université du Québec à Montréal, consacré à l'année 1937. L'hypothèse des coresponsables, Yvan Lamonde et Denis Saint-Jacques, voulait « que l'année 1937 soit dans nombre de domaines un moment où des nœuds culturels, intellectuels, esthétiques ou idéologiques deviennent irrécusables et se dénouent dans certains cas » (p. vii). Lors du colloque de 1985 sur l'avènement de la modernité culturelle au Québec, Lamonde avait déjà montré que les années 1930, par une valorisation de l'expression, par la volonté d'être de son temps et par le développement d'une subjectivité forte, avaient tout d'un tournant de notre histoire culturelle. Vingt-deux ans plus

tard, de nombreux spécialistes de diverses disciplines ont exemplifié et confirmé cette hypothèse.

Le pari était audacieux : réussir à montrer en quoi cette année 1937 est représentative d'une décennie elle-même décisive d'un point de vue culturel, et ce, tout en ne surinterprétant pas les événements qui la ponctuèrent. Cela dit, même si un événement n'eut qu'un retentissement mineur, voire inexistant en 1937, il semble qu'il puisse aussi éclairer la suite des choses : on notera, en ce sens, la présentation que Mathieu Lapointe fait des lettres que le jeune Raoul Roy envoya en 1937 à l'abbé Lionel Groulx, témoignages qui n'ont d'intérêt véritable que parce que Roy, au début des années 1960, fut l'une des principales figures de l'indépendantisme socialiste. Le point de vue est original.

Du Deuxième Congrès de la langue française au Canada aux mininettes en grève, en passant par la caricature de Robert LaPalme, le théâtre, l'américanité, les chansons western, le cinéma d'Albert Tessier, mais aussi par *Directives* de Lionel Groulx, la visite de Malraux à Montréal et *Séparatisme, doctrine constructive* de Dostaler O'Leary, les vingt-trois collaborations sont diversifiées, sans toutefois réussir à tout embrasser, ce qui va de soi. Par contre, on aurait aimé lire davantage de réflexions sur les grèves de Sorel, sur la création de la Commission royale d'enquête des relations entre le Dominion et les provinces (commission Rowell-Sirois) et sur la mort d'Olivar Asselin, entre autres sujets. On aura aussi été étonné par un texte par trop impressionniste de Philippe Dubé consacré à François Hertel. Déception, finalement, quant à la place faite au centenaire des rébellions par Marie-Frédérique Desbiens, dont la présentation, un peu courte, ne nous a pas convaincu. On aurait souhaité que l'auteure revienne, par exemple, sur les réflexions de Lionel Groulx, dont « Une heure avec l'abbé Groulx à propos de "37" » constitue un bel aperçu. Elle aurait aussi pu s'intéresser au roman de François Hertel, *Le beau risque* (1939), dont l'action se déroule quelque temps avant les célébrations du centenaire.

Malgré ces quelques réserves, *1937 : un tournant culturel* est la somme de travaux qui sont généralement de haute tenue intellectuelle, encadrés par une introduction qui va droit au but et une double conclusion particulièrement efficace, qui permet de mettre de l'ordre dans les hypothèses disséminées au fil des pages. Il faut noter certaines collaborations particulièrement stimulantes qui répondent à l'appel lancé par Saint-Jacques et Lamonde. Nous avons déjà évoqué le parcours original de Raoul Roy, bien présenté par Mathieu Lapointe. Il faut rappeler le très beau texte de Vincent Charles Lambert, dont le style et la sensibilité sont à la mesure de son sujet : Hector de Saint-Denys Garneau. Il y a là une manière qui rappelle Pierre Nepveu. Nous pensons aussi à la collaboration d'Esther Trépanier, qui montre que l'art moderne au Canada (français), contrairement à celui des pays européens et des États-Unis, ne s'est pas fortement attaché au « mode de vie capitaliste et à la culture de masse » mais bien plutôt à « une certaine culture populaire » (p. 199). Rappelant le grand intérêt de nombreux critiques et peintres pour la peinture d'enfants, comme elle l'avait fait d'ailleurs dans son ouvrage *Peinture et modernité au Québec, 1919-1939* (Nota bene, 1998), Trépanier propose une piste que nous considérons comme une invitation : « Il y aurait beaucoup à dire sur tout ce qui est en jeu dans les rapports qui s'établissent entre art moderne et arts "primitif", "traditionnel" ou "naïf" qui permettrait aussi de mieux comprendre pourquoi c'est plutôt vers la culture populaire traditionnelle que vers la culture urbaine contemporaine que se tournent certains artistes québécois dans leur quête de modernité. » (p. 201) Une modernité originale, qui se construit en se retournant vers le passé ? L'enfance et la naïveté, connotées positivement chez les peintres et les critiques, pour en finir avec « l'infantilisme » de la culture canadienne-française, dénoncé quelques années plus tard par de nombreux intellectuels comme Jean LeMoynes, Pierre Vadeboncoeur et le père Ernest Gagnon ? Voilà d'étranges directions de la modernité culturelle auxquelles le texte de Trépanier nous invite à réfléchir.

Il faut aussi rappeler le propos profondément original de la collaboration de Laurier Lacroix, « Les barbares, nos premiers modernes ou “Comment New York a volé...” au secours de l’art moderne dans la province de Québec ». Le fait que ce texte soit aussi consacré à la modernité picturale laisse croire que la conviction que Pierre Vadeboncœur a développée au début des années 1960 était plutôt juste : les premiers pas de la modernité furent surtout, au Canada français, ceux de la peinture. Évoquant l’exposition de peintres populaires charlevoisiens à New York à la fin de l’année 1937, Lacroix montre le passage étonnant du monde rural à l’avant-garde artistique. Un lien, inusité, s’établit même entre cet art et celui des futurs automatistes; « le plaisir de peindre dont témoignaient les artistes de Charlevoix fut un encouragement et une leçon que reçurent les jeunes artistes à un moment crucial de leur adhésion à la modernité picturale » (p. 298). Comme Esther Trépanier, Laurier Lacroix tire un fil surprenant de la modernité : « C’est du milieu rural que vient une leçon propre à servir la cause des acteurs à l’avant-plan de la peinture moderne. » (p. 298) La conception de la modernité comme rupture totale s’étiole encore un peu plus ici. Ce n’est peut-être pas un hasard, d’ailleurs, si l’on a reproduit une toile de la Charlevoisienne Adéla Harvey (*Le charroyage de l’eau*, 1936) sur la page couverture du volume. Le sous-titre implicite des actes serait-il « *La modernité par un retour ambivalent au passé* » ?

À tout prendre, *1937 : un tournant culturel* permet non seulement de mettre à mal certains poncifs de la modernité, mais donne aussi un aperçu généreux de ce qu’une année peut révéler sur le Canada français, pris entre tradition et modernité. Le pari, risqué, a été remporté. On souhaite que d’éventuelles rencontres s’articulent autour d’autres années décisives. Il y en a beaucoup avant la débâcle.

— Jonathan Livernois
Département de langue et littérature françaises
Université McGill

Denise Robillard. *L'Ordre de Jacques Cartier : une société secrète pour les Canadiens français catholiques, 1926-1965*, Montréal, Les Éditions Fides, 2009, 541 p.

Au fil des années, les Canadiens français ont mis sur pied diverses associations dans le but d'assurer leur développement et leur existence dans un pays où la majorité canadienne-anglaise souhaite l'unité linguistique et culturelle. Parmi ces associations, il y a l'Ordre de Jacques-Cartier, aussi connu sous le nom de la « Patente ». Fondé en 1926 en Ontario, dans la tourmente du Règlement 17 et des tensions entre les Canadiens français et les Irlandais au sein de l'Église catholique, l'Ordre est une société secrète qui a réussi à s'implanter partout au Canada. Pendant près de quarante ans, il a défendu avec acharnement les intérêts des Canadiens français à travers le pays. Dans son étude, Denise Robillard s'intéresse de près à l'Ordre et se propose de montrer ses visées et ses réalisations pour l'épanouissement de la francophonie au Canada, de même que le rôle joué par le haut clergé au sein de cette société secrète. Étant donné que l'embargo sur les archives de l'Ordre a été levé en 2000, Robillard a pu avoir accès à des documents qui n'avaient pas été consultés par G.-Raymond Laliberté lors de la préparation de son étude publiée en 1983, ce qui lui permet d'avoir un portrait plus complet de la société secrète.

D'abord, Robillard traite de la fondation, des structures et du fonctionnement de l'Ordre. Tout en voulant tenir tête à leurs adversaires, particulièrement les Chevaliers de Colomb, dont les campagnes porteraient atteinte aux traditions religieuses et nationales des Canadiens français, les membres fondateurs, des fonctionnaires fédéraux d'Ottawa, souhaitent mettre un terme à la situation d'infériorité dans laquelle vivent leurs compatriotes. Au moment de la création de l'Ordre, ces hommes s'entendent pour que la doctrine catholique soit à la base de leur société. Afin d'assurer l'efficacité de cette dernière, les membres fondateurs établissent une structure hiérarchisée qui comprend une chancellerie et des commanderies, auxquelles s'ajouteront, quelques années plus tard, des conseils régionaux et provinciaux. Ils mettent aussi sur pied une revue

mensuelle, l'*Émerillon*, dont le but est d'informer les commanderies sur leurs activités respectives, tandis que les circulaires émettent les mots d'ordre et les directives de la chancellerie. En ce qui a trait au recrutement, l'Ordre préfère choisir des hommes de l'élite qui appartiennent à des sociétés nationales existantes. Une fois sélectionnés, les membres s'engagent à la discrétion absolue et à ne pas faire de la politique partisane, celle-ci étant une source de division.

Étant donné qu'il est une société secrète, l'Ordre, explique Robillard, ne s'affiche pas en public, ses campagnes se faisant surtout par l'intermédiaire des organes d'extériorisation, dont la Ligue des Intérêts nationaux, la Société Saint-Jean-Baptiste, le Conseil de la vie française en Amérique et la Société Richelieu. De plus, l'Ordre noyauté les associations canadiennes-françaises non seulement pour recruter des membres, mais aussi pour y faire entrer les siens. Enfin, Robillard souligne le rôle et l'appui du haut clergé lors de la fondation de l'Ordre, que ce soit sur les plans du recrutement, de l'établissement des commanderies dans les diocèses, du choix des chapelains, de l'étude des règlements ou de l'approbation des candidats, du rituel et de la constitution. Elle précise également que l'Ordre bénéficie des conseils et des remarques de ces hommes d'Église dans ses différentes entreprises.

Par la suite, Robillard aborde les différentes campagnes de l'Ordre, dont celle contre le communisme et celles en faveur d'un drapeau canadien et canadien-français, d'un hymne national canadien, d'une représentation canadienne au Vatican, de la moralité publique et d'un rapprochement entre les Canadiens français et les néo-Canadiens. Elle soutient qu'il y a deux principaux champs d'action qui occupent l'Ordre tout au long de son existence. D'abord, il y a la question linguistique. Étant donné qu'il souhaite le respect et la reconnaissance de la langue française au Canada, l'Ordre revendique une représentation équitable des francophones au sein des institutions civiles, religieuses et politiques, sans oublier le fait qu'il désire maintenir l'enseignement du français dans les écoles fréquentées par les minorités françaises. De plus, l'Ordre exige l'application du bilinguisme, entre autres, à

l'affichage, aux billets de papier-monnaie, aux timbres-poste, aux chèques du gouvernement fédéral, aux publications des gouvernements fédéral et provinciaux, de même qu'à l'étiquetage des produits de consommation. Il réclame aussi des services en français dans les commerces, les institutions et les compagnies. De plus, l'Ordre cherche à franciser le secteur des communications et la toponymie du Québec, en plus de prôner la création d'un régiment canadien-français et la traduction française des commandements de la milice au moment de la Seconde Guerre mondiale. Parmi les nombreuses réalisations de l'Ordre dans ce domaine, Robillard note, entre autres, la nomination d'évêques canadiens-français en Ontario, dans l'Ouest canadien et dans les Maritimes, l'application du bilinguisme aux timbres-poste et à l'affichage dans les bureaux de poste du Nouveau-Brunswick et de l'Ontario, la promotion de Canadiens français au sein de la fonction publique et des grandes entreprises, le maintien du français dans les écoles bilingues en milieu minoritaire, de même que la création d'un poste de radio de langue française dans l'Ouest canadien et au Nouveau-Brunswick.

L'Ordre, soutient Robillard, promeut aussi le redressement économique des Canadiens français. En effet, il désire mettre un terme à la situation d'infériorité économique dans laquelle ils se retrouvent, situation provoquée, d'après lui, par la mainmise des étrangers (Anglo-Saxons, Américains ou Juifs) sur l'économie, le commerce et les ressources nationales. Afin d'accéder à l'indépendance économique, l'Ordre encourage, entre autres, la fondation d'une section de la Ligue de l'achat chez nous dans les paroisses, la création de petites industries, l'éducation des Canadiens français, le placement des épargnes dans les institutions canadiennes-françaises, le transfert du bien familial de génération en génération, de même que la nationalisation des ressources naturelles, dont l'électricité. Étant donné qu'il souhaite améliorer la condition des Canadiens français lors de la crise économique des années 1930, l'Ordre s'oppose à l'immigration, particulièrement des Juifs, tant et aussi longtemps que la situation économique ne se sera pas améliorée au pays. Au cours

de cette période, il se porte d'ailleurs à la défense de la colonisation et du retour à la terre, puis il optera pour l'instauration du corporatisme durant l'après-guerre. Selon Robillard, les campagnes de l'Ordre en faveur du redressement économique portent fruit grâce aux résultats positifs de la Ligue de l'achat chez nous, de même qu'au développement et à l'expansion des Caisses populaires.

Même s'il consacre toutes ses énergies à promouvoir l'avancement des Canadiens français sur les plans linguistique et économique, l'Ordre, estime Robillard, doit tout de même faire face à des problèmes qui nuisent à son fonctionnement. En effet, certains membres de Montréal, qui sympathisent avec le fascisme au cours des années 1930, adhèrent au Parti national social chrétien d'Adrien Arcand, ce qui inquiète la chancellerie. Parce qu'elle considère le mouvement d'Arcand comme une nuisance pour l'Ordre à Montréal, la chancellerie décide d'y réorganiser les commanderies. De plus, l'Ordre subit les attaques virulentes de certains détracteurs, dont le journaliste Jean-Charles Harvey qui ne se gêne pas pour associer la société secrète au mouvement d'Arcand en la qualifiant de Ku Klux Klan du Canada français, alors que le sénateur Téléphore-Damien Bouchard dénonce son discours et ses activités. Les critiques viennent aussi des membres québécois de l'Ordre. Certains d'entre eux, regroupés autour du Régiment de Carignan, ridiculisent la société secrète et cherchent à la détruire à Montréal, tandis que d'autres revendiquent la démocratisation de la chancellerie, afin que celle-ci soit plus représentative des effectifs du Québec. Devant les positions inconciliables de l'aile québécoise, qui cherche à faire bande à part, et des représentants des minorités françaises, qui souhaitent l'unité du Canada français dans une perspective canadienne, les membres optent, en 1965, pour la dissolution de leur société.

En somme, Denise Robillard nous offre une intéressante synthèse de l'œuvre et du parcours de l'Ordre de Jacques-Cartier, et ce, de sa fondation en 1926 jusqu'à sa dissolution en 1965. Son ouvrage nous aide à mieux comprendre la raison d'être de cette société secrète durant la période de l'entre-deux-guerres et celle de l'après-guerre,

soit une société qui souhaite l'épanouissement des Canadiens français dans tous les secteurs de la société canadienne. Il faut aussi mentionner que l'ouvrage de Robillard se veut une apologie de l'Ordre. L'auteure soutient que le rôle de cette société secrète a été crucial et nécessaire à la survie des minorités françaises et à l'avancement des Canadiens français au pays, ainsi que le montrent ses nombreuses réalisations. Même si l'approche chronologique de Robillard permet au lecteur de suivre le parcours de l'Ordre, il reste qu'une approche thématique aurait pu donner davantage de poids à sa démonstration, compte tenu du fait que les campagnes de la société secrète en faveur de la langue française et du redressement économique, de même que ses nombreuses réalisations dans ces domaines, par exemple, reviennent d'un chapitre à l'autre. De plus, l'absence d'un index ne permet pas au lecteur de repérer rapidement l'information dans un ouvrage qui comporte plusieurs mentions de personnes, d'événements et d'enjeux. Malgré ceci, l'ouvrage de Robillard demeure une excellente contribution à l'histoire du Canada français et à l'histoire intellectuelle. Il jette en outre les principales bases de futures recherches approfondies sur les différents aspects de l'Ordre de Jacques-Cartier.

— Geneviève Richer
Département d'histoire
Université d'Ottawa

Suzanne Clavette. *Gérard Dion : artisan de la Révolution tranquille*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 2008, 648 p.

Suzanne Clavette nous livre un autre volume touchant de près le syndicalisme québécois, soit une biographie de l'abbé Gérard Dion, professeur et directeur du Département des relations industrielles de l'Université Laval pendant de nombreuses années. Il a été une

personnalité dérangeante dans les années 1950 et influente au début des années 1960. L'auteure a obtenu une bourse du Fonds Gérard-Dion pour compléter cette biographie qui compte près de 650 pages et qui ne porte que sur une portion de la vie de l'abbé Dion, la plus importante cependant, celle qui va de 1912 à 1966. Trois chapitres du volume sont de la plume de collaborateurs, l'un sur la déconfessionnalisation de la Confédération des travailleurs catholiques du Canada (CTCC) d'Hélène Bois, les deux autres de Jean-Paul Rouleau et de Gilles Routhier sur l'abbé Dion comme prêtre et catholique engagé.

Comme le titre du volume l'indique, l'abbé Dion a été un artisan de la Révolution tranquille en ce sens qu'après la Seconde Guerre mondiale, il est parmi les intellectuels qui rejettent le conservatisme dominant des milieux cléricaux et veulent moderniser l'enseignement de l'Église catholique. Ses prises de position publiques, diffusées notamment dans les publications qu'il dirige (*Ad usum sacerdotum* et *Relations industrielles*), ont d'autant plus d'écho qu'il est un prêtre au tempérament entier qui ne se prive pas de prendre des positions hardies. Elles plaisent aux antiduplessistes, regroupés particulièrement autour du journal *Le Devoir*, mais embarrassent son évêque et en choquent plusieurs, car son point de vue demeure minoritaire au sein du monde clérical.

Dans les années 1940 et 1950, il intervient publiquement sur deux questions délicates : le projet de réforme de l'entreprise et la dénonciation des mœurs électorales du gouvernement Duplessis. Le projet de réforme de l'entreprise est une idée avancée en 1947 par la Commission sacerdotale d'études sociales, formée de clercs et chargée de conseiller l'épiscopat. Elle interprète la doctrine sociale de l'Église comme exigeant que les travailleurs aient droit à la participation aux bénéfices, à la gestion et à la propriété de l'entreprise. Dion, qui fait partie de la Commission, se fait le principal porte-parole de ce projet, allant même jusqu'à soutenir, en 1950, que les patrons ont une « obligation morale » de consentir de tels droits à leurs employés.

L'idée fait son chemin dans les demandes syndicales lors de la célèbre grève de l'amiante en 1949.

Ce projet heurte évidemment la compagnie, qui y voit des mesures pour « s'arroger les droits de la direction ». Pour sa part, le patronat québécois combat farouchement ces principes qui sont finalement désavoués par le pape en juin 1950 parce qu'ils représentent « un glissement vers une mentalité socialiste ». Dion doit atténuer son interprétation de la réforme de l'entreprise et quitte même le Québec pendant un an dans la seconde moitié des années 1950, victime peut-être des forces conservatrices. Clavette traite avec force détails de tous les dossiers auxquels la Commission sacerdotale est mêlée durant ces années, mais elle ne définit pas clairement la notion de réforme de l'entreprise, ne s'arrête pas à relever l'originalité de l'interprétation de Dion et n'indique pas en quel sens elle a été reprise par la partie syndicale lors de la grève de l'amiante.

L'autre événement, qui aura encore plus de retentissement, touche le texte « Lendemain d'élections », rédigé avec l'abbé Louis O'Neil, qui paraîtra d'abord dans *Ad usum sacerdotum*, périodique destinée aux clercs, et puis dans *Le Devoir* à la suite des élections de 1956 remportées à nouveau par Maurice Duplessis et l'Union nationale. Les deux jeunes prêtres y dénoncent la corruption électorale et l'attitude d'une bonne partie du clergé québécois qui apporte son soutien à l'Union nationale. La thèse, qui fait scandale en 1956, est reprise dans une brochure, *Le Chrétien et les élections*, publiée peu avant les élections de 1960. Les forces dites « progressistes » se réjouissent de voir que des membres du clergé dénoncent l'Union nationale alors que les milieux conservateurs fulminent et que l'épiscopat se sent mal à l'aise devant une telle ingérence dans le débat politique.

Suzanne Clavette voit dans leurs prises de position publiques rien de moins « qu'un tournant dans l'histoire de l'Église du Québec » (p. 353). Elle analyse le débat sous tous ses angles, y consacrant plus de 100 pages, sans dégager toutefois que leur point de vue se rattache à un nouveau projet de société qui se manifeste au Québec après la Seconde Guerre mondiale. Des laïcs catholiques et même des clercs,

dont l'abbé Dion, rejettent le courant de pensée dominant depuis toujours dans l'Église au Québec, qui tient en suspicion la démocratie et les valeurs libérales pour leur préférer une vision hiérarchique et autoritaire de l'organisation sociale. Ils prennent la défense des libertés fondamentales et de la démocratie, malmenées par le régime Duplessis. En fait, ils subissent l'influence d'un courant de pensée européen d'après la Seconde Guerre porté notamment par la revue *Esprit*, qui ambitionne de réconcilier l'enseignement de l'Église catholique avec le libéralisme et les valeurs démocratiques. C'est cette avenue que prendra finalement l'Église avec le concile Vatican II au début des années 1960.

Cette conception de l'organisation sociale amène Dion à vouloir redéfinir les frontières entre le spirituel et le temporel en consacrant la laïcité de l'État et en confinant davantage la religion au domaine strictement spirituel. C'est pourquoi, au début des années 1960, il se fait l'avocat de la possibilité de contracter un mariage civil au Québec, soutient la création d'un ministère de l'Éducation, se prononce pour la déconfessionnalisation de la CTCC et critique le modèle d'enseignement des collèges classiques. Défenseur des changements induits par la Révolution tranquille, il devient proche du gouvernement Lesage, qu'il conseille en matière de relations de travail. Il joue ainsi le rôle de conseiller du gouvernement dans l'adoption, en 1964, de la loi 54, qui libéralise les lois du travail au Québec. Pour le secteur public et parapublic, Dion est de ceux qui appuient le droit à la syndicalisation et même à la grève, ce qu'il a peut-être regretté plus tard.

Sur plusieurs sujets abordés, le volume apporte de nombreuses informations nouvelles qui débordent largement la seule contribution de Gérard Dion, notamment sur la publication de la lettre pastorale sur la condition ouvrière chrétienne en 1950, sur la création du ministère de l'Éducation et sur l'adoption de la loi 54. On comprend que la compréhension de son point de vue exige une mise en contexte, mais l'auteure sent le besoin de pousser loin la recherche personnelle et de rendre compte de tout ce qu'elle trouve. Elle n'emprunte

d'ailleurs à peu près jamais d'informations trouvées dans d'autres travaux, car elle n'en cite à peu près pas. En conséquence, la biographie ne couvre qu'une portion de la vie de Gérard Dion, qui est décédé en 1990.

Pourtant, membre de la commission Woods sur les relations de travail à la fin des années 1960, Dion continue d'être très actif après 1966 et d'intervenir dans les débats publics. De mémoire, je me rappelle qu'il critique vertement la radicalisation du mouvement syndical dans les années 1970, qu'il accepte, en 1975, à la demande du gouvernement, d'enquêter sur l'endoctrinement des jeunes dans les écoles par des enseignants gauchistes. On sait aussi qu'il n'apprécie guère certaines politiques du gouvernement du Parti québécois, et qu'il juge sévèrement les résultats du référendum de 1980. Comme le propose Clavette, Dion a certainement contribué à la modernisation du Québec dans les années 1950 et 1960, mais il devient beaucoup plus conservateur au cours des deux décennies suivantes. Malheureusement, il faudra attendre un second tome de sa biographie pour comprendre son évolution pendant la dernière tranche de sa vie.

La biographie de Suzanne Clavette montre qu'elle est une historienne dotée d'une grande capacité de travail, qui ne ménage pas ses efforts d'érudition. Cependant, elle éprouve de la difficulté à choisir et à synthétiser ses informations, de sorte que ses ouvrages, volumineux, risquent certainement d'éloigner des lecteurs.

— *Jacques Rouillard*
Département d'histoire
Université de Montréal

ABONNEMENT À

MENS

Revue d'histoire intellectuelle et culturelle

La revue *Mens* est vouée à l'étude de l'histoire intellectuelle et culturelle de l'Amérique française. Elle paraît sur une base semestrielle, les printemps et automne de chaque année. Pour s'abonner, il suffit de remplir ce bon et de l'envoyer avec son paiement à l'adresse suivante :

**Revue *Mens*
CRCCF
Université d'Ottawa
Pavillon Morisset
65, rue Université, pièce 040
Ottawa (On) K1N 6N5**

Nom, Prénom / Institution

Adresse

Ville

Province / État

Code postal

Courriel

Téléphone

Type d'abonnement

- ☐ Étudiant (20 \$)
- ☐ Étudiant – 2 ans (35 \$)
- ☐ Régulier (25 \$)
- ☐ Régulier – 2 ans (45 \$)
- ☐ Régulier – étranger (40 \$ USD)
- ☐ Soutien (50 \$ ou autre ____ \$)
- ☐ Institution (35 \$)
- ☐ Institution – étranger (45 \$ USD)

Paiement par chèque libellé à l'ordre de
Revue *Mens*

☐ Cochez pour obtenir un reçu

